

M.I.L

VIGILANCE

N° 1/2010 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

2 ANS ET DEMI DE CHANGEMENT AU SERVICE DES FRANÇAIS

« La France s'était endormie depuis 25 ans. Elle ne s'était pas adaptée au même rythme que les autres pays. Il n'y a qu'une stratégie possible : mettre en place le changement. »

NICOLAS SARKOZY, le 24 avril 2008

A- A MI-MANDAT, TOUS LES ENGAGEMENTS DU PROGRAMME PRÉSIDENTIEL ONT ÉTÉ TENUS

Tenir les engagements, c'est la marque de fabrique de Nicolas SARKOZY. Les 90 réformes promises pendant la campagne en 2007 ont été engagées et mises en œuvre par le Président de la République et le Gouvernement de François FILLON avec le soutien de la majorité parlementaire.

1- Le Gouvernement a eu le courage de conduire des réformes difficiles que tout le monde pensait irréalisables.

C'est le cas de l'autonomie des universités. On en parlait depuis 30 ans, et depuis les protestations contre la loi DEVAQUET en 1986, l'enseignement supérieur était considéré comme irréformable. Au 1^{er} janvier prochain, deux ans et demi après l'élection de Nicolas SARKOZY, ce sont plus de 60 % des universités françaises qui seront passées à l'autonomie !

C'est le cas aussi de l'alignement des régimes spéciaux de retraite (RATP, SNCF, EDF, GDF...) sur le droit commun. Les socialistes avaient multiplié les rapports, le Gouvernement de François FILLON a agi, afin que les efforts soient équitablement répartis pour financer les retraites.

C'est le cas enfin de la réforme de la représentativité syndicale dont les règles n'avaient pas évolué depuis 1966 ! La loi sur la rénovation de la démocratie sociale du 20 août 2008 fait désormais reposer la représentativité syndicale sur l'élection.

2- Dans des domaines sur lesquels on n'avait jamais entendu que des grands discours, le Gouvernement est passé de la parole aux actes.

En matière d'écologie, avec la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement qui fait de notre pays le pionnier de la lutte contre le réchauffement climatique et trace la route d'une « croissance verte ».

Avec la création du RSA et son extension aux jeunes actifs qui met fin à des années de politique d'assistanat en récompensant le travail et la reprise d'activité.

Avec la réforme de l'audiovisuel public qui permet aujourd'hui d'offrir aux Français une télévision et des programmes de qualité, détachés des contraintes commerciales, grâce à la suppression de la publicité.

Avec la mise en œuvre de ces 90 réformes, Nicolas SARKOZY est resté totalement fidèle à ses grands engagements de campagne.

3- La réhabilitation du travail se poursuit

L'exonération de charges et d'impôts sur les heures supplémentaires permet aujourd'hui aux Français qui souhaitent gagner plus, de travailler plus et plus facilement.

C'est aussi pour donner plus de liberté aux Français qui souhaitent travailler que nous avons étendu la possibilité d'ouvrir les magasins le dimanche et que nous avons créé le statut de l'auto-entrepreneur qui est vrai succès avec 230 649 demandes de créations d'entreprises en auto-entrepreneurs fin septembre 2009.

La Fusion de l'ANPE et de l'UNEDIC dans « Pôle Emploi » avance à bon rythme. Elle permettra d'offrir le meilleur accompagnement individuel possible aux demandeurs d'emploi.

La réforme de la formation professionnelle, qui a été votée en octobre 2009 par le Parlement, va permettre d'affecter plus de moyens vers ceux qui en ont le plus besoin : les demandeurs d'emploi et les salariés les moins qualifiés.

Dans le cadre du plan d'urgence pour l'emploi des jeunes, présenté en avril 2009, le soutien à l'alternance a été renforcé pour faciliter au maximum l'insertion des jeunes dans l'emploi.

4- La réforme de notre fiscalité au service du travail, de la compétitivité de nos entreprises et de l'environnement est en marche

Le Gouvernement a engagé une réforme sans précédent de notre fiscalité qui aura permis entre 2007 et 2010 de baisser de 16 Mds € les prélèvements obligatoires pesant sur le travail des Français et sur la compétitivité des entreprises.

L'impôt ne doit pas freiner le travail, il doit au contraire l'encourager. C'est tout le sens de la mise en place du bouclier fiscal à 50% qui permet à chaque Français ne pas verser plus de la moitié de ses revenus à l'État. Et parce que

les efforts de toute une vie doivent être récompensés, le Gouvernement a également supprimé les droits de succession pour 95 % des Français des classes moyennes et modestes qui ont mis toute leur vie à accumuler un petit patrimoine.

La fiscalité doit également soutenir l'emploi et la compétitivité de notre économie. C'est pourquoi le Président de la République a décidé de supprimer la taxe professionnelle sur les investissements productifs. En 2010, ce sont ainsi 12 Mds € qui vont être injectés dans la trésorerie de nos entreprises (5,8 Mds € en rythme de croisière). La suppression progressive de l'IFA (imposition forfaitaire annuelle) et la baisse de la TVA de 19,6% à 5,5% dans la restauration s'inscrivent dans la même logique : favoriser les investissements des entreprises et donc l'emploi.

La fiscalité devient un outil au service du changement de comportements des ménages et des entreprises. Après le bonus/malus automobile, c'est l'objectif poursuivi par la taxe carbone sur les énergies fossiles : inciter les ménages à réduire leur consommation d'énergies fossiles. Son produit sera entièrement restitué aux ménages de manière forfaitaire pour leur laisser les moyens d'investir dans les équipements qui leur permettront justement d'économiser l'énergie.

5- Malgré la crise, la maîtrise des dépenses publiques reste une priorité. Si les déficits publics se sont creusés à 157 Mds € en 2009, c'est à cause de la crise. Notre pays a enregistré une chute brutale des recettes fiscales (-55 Mds €) avec un impact majeur sur le déficit de l'État.

La France a également choisi, avec le plan de relance, d'investir davantage et de soutenir massivement les Français. Cette stratégie est payante puisque notre pays enregistre la meilleure performance de croissance de tous les grands pays industrialisés pour 2009. Pour autant, le Gouvernement maintient l'objectif d'un retour à l'équilibre de ses finances publiques, après la crise. Les dépenses sont tenues grâce à une politique rigoureuse de maîtrise des dépenses courantes et de fonctionnement.

Avec le non-remplacement d'un départ à la retraite d'un fonctionnaire sur deux. Depuis 2007, 100.000 postes de fonctionnaires n'ont pas été remplacés. Les fonctionnaires seront ainsi moins nombreux mais mieux payés.

Avec la révision générale des politiques publiques (RGPP) pour dépenser juste ce qu'il faut là où il faut. Une première phase est arrivée à son terme. Elle sera relancée pour lutter partout contre les gaspillages d'argent public.

Avec la fusion de la direction générale des impôts et du Trésor public pour offrir un interlocuteur unique aux contribuables.

Ou encore avec la réforme de la carte judiciaire, qui n'avait pas évolué depuis 1958, pour mieux concentrer les moyens de la Justice là où les Français les attendent.

6- Le combat pour garantir la sécurité des Français et lutter contre la délinquance continue au quotidien

En 2009, la délinquance est revenue à son niveau de 1997, effaçant l'explosion des crimes et délits de 17% entre 1997 et 2002 sous le gouvernement JOSPIN. Depuis 2001, le taux d'éducation a quant à lui progressé de 50%.

C'est le résultat des mesures prises par le Gouvernement :

Le rapprochement de la Police et de la Gendarmerie sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur, pour une plus grande coordination des forces de l'ordre sur l'ensemble du territoire.

Le plan national de développement de la vidéo-protection dans toutes les communes de France qui le souhaitent.

La création d'un délit d'appartenance à des bandes violentes pour prendre en compte l'évolution des formes de la délinquance.

Et dans le domaine judiciaire, avec les peines planchers contre les récidivistes (14 000 peines planchers prononcées depuis 2008) et la création d'une rétention de sûreté pour les criminels les plus dangereux qui ont achevé leur peine.

7- La démocratie exemplaire souhaitée par Nicolas SARKOZY est devenue une réalité

Une démocratie exemplaire, c'était d'abord plus de pouvoirs pour le Parlement et de nouveaux droits pour l'opposition. Avec la réforme de notre Constitution, le Gouvernement a procédé au plus grand rééquilibrage des pouvoirs depuis 50 ans !

Le Parlement est désormais consulté pour les nominations aux fonctions importantes et les parlementaires peuvent bloquer une nomination avec une majorité des 3/5.

La commission des Finances de l'Assemblée nationale, l'une des plus stratégiques, est confiée à un membre de l'opposition, Didier MIGAUD.

Le recours à la procédure d'urgence et au 49-3 par le Gouvernement est à présent limité.

La maîtrise de la moitié de l'ordre du jour revient désormais au Parlement.

Une démocratie exemplaire, c'est également plus de droits pour les citoyens.

Le Conseil Supérieur de la Magistrature va pouvoir être saisi par les justiciables qui s'estiment victime de la négligence d'un magistrat.

Un Défenseur des droits va être mis en place avec des pouvoirs renforcés (injonction). Il veillera au respect des libertés publiques et individuelles dans notre pays.

8- Un nouvel équilibre entre les droits et les devoirs de chaque citoyen

se met en place

Parce que le fondement de la vie en société doit être la responsabilité, les droits accordés à chaque Français doivent avoir pour contrepartie des devoirs.

Parce que le droit de grève des uns devait être concilié avec le droit de travailler des autres, le Gouvernement a mis en place la garantie d'un service minimum dans les transports en commun et à l'école.

Parce que le droit de chaque chômeur à être indemnisé et à bénéficier d'un accompagnement adapté à sa situation ne va pas sans le devoir de s'impliquer dans la recherche d'un emploi, le Gouvernement a introduit des sanctions pour tout refus de deux offres valables d'emploi.

Parce que qu'Internet, qui est une formidable opportunité pour la diffusion de la création, ne peut pas être livré au pillage de la propriété intellectuelle et artistique des créateurs, le Gouvernement a renforcé la protection de la création artistique sur Internet avec la loi HADOPI.

9- Notre politique d'immigration est enfin équilibrée : à la fois ferme et humaine

La France est un pays ouvert et elle le restera. Pour autant, comme tous les autres pays, elle a le droit de choisir qui elle souhaite accueillir sur son territoire. Alors que nous étions depuis des années otages du laisser-faire absolu ou du mythe de l'immigration zéro, le Gouvernement a mis en place une véritable politique d'immigration choisie, à la fois humaine et ferme.

Pour traiter l'ensemble des questions migratoires, un ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire a été mis en place.

Les conditions du regroupement familial ont été durcies dès 2007. Désormais la maîtrise de la langue française est obligatoire : 100.000 contrats d'accueil et d'intégration seront signés sur l'année 2009.

La lutte active contre l'immigration clandestine et les filières se poursuit : nous sommes passés à 30.000 reconduites à la frontière en 2008 contre 10.000 par an en 2002.

B- FACE À UNE CRISE MONDIALE SANS PRÉCÉDENT, LE GOUVERNEMENT A IMMÉDIATEMENT RÉPONDU PRÉSENT

Dès le discours de Toulon du 25 septembre 2008, et quelques jours après la faillite de Lehman Brothers, Nicolas SARKOZY a pris toute la mesure de la gravité de la crise et a dit la vérité aux Français : cette crise allait avoir des conséquences durables sur l'activité, l'emploi et le pouvoir d'achat des Français.

Le Gouvernement a donc pris, sans délai, des mesures massives pour préserver notre système bancaire, soutenir l'activité et protéger les Français les plus fragiles.

1- Le Gouvernement a mis en place en moins de 5 jours un plan de soutien au financement de l'économie.

Ce plan a permis d'assurer la stabilité de nos banques, de garantir les dépôts des Français et d'éviter l'asphyxie de notre économie. Il n'a rien coûté au contribuable. Au contraire, les intérêts payés par les banques ont rapporté 1,8 Md € à l'Etat en 2008 et 2009.

Parallèlement, un dispositif de Médiation du Crédit a été créé pour veiller au maintien du financement des entreprises et notamment des PME. Résultat : 1,6 Md € de crédits ont été débloqués, 8.000 sociétés ont été confortées et 160.000 emplois préservés.

2- Pour relancer l'économie par des investissements qui donnent du travail aux Français et qui préparent l'avenir de notre pays :

Nicolas SARKOZY a annoncé, le 4 décembre 2008, un plan de relance massif de plus de 60 Mds € représentant 3,5 % du PIB.

La prime à la casse et le bonus/malus ont également permis de soutenir l'activité dans l'automobile, le principal secteur industriel français. En octobre 2009 par rapport à octobre 2008, les ventes de voitures neuves ont bondi de + 20,1 % ! Au total, d'ici à la fin de l'année 2009, près de 500.000 véhicules devraient en bénéficier.

3- Parce que les Français les plus fragiles étaient les premiers exposés à la crise, le Gouvernement a pris des mesures fortes pour soutenir leur pouvoir d'achat lors du sommet social du 18 février 2009 :

La suppression des 2^{ème} et 3^{ème} tiers provisionnels pour 2009 pour près de 6 millions de contribuables modestes.

Le versement anticipé du RSA de 200 € en avril 2009.

Une prime exceptionnelle de 150 € pour les familles modestes avec enfants.

4- Pour amortir le choc de la crise sur l'emploi, le Gouvernement avec les partenaires sociaux a mis en place des réponses innovantes qui engage notre pays sur la voie d'une véritable Sécurité sociale professionnelle :

La création du Fonds d'investissement social (FISO) permet de mieux coordonner les efforts de l'Etat et des partenaires sociaux en matière d'emploi.

Une meilleure indemnisation de l'activité partielle pour prévenir les licenciements économiques. Ce sont 320.000 personnes qui ont bénéficié de ce dispositif au deuxième trimestre 2009, soit 10 fois plus qu'un trimestre "normal".

La suppression des charges pour les embauches dans les TPE qui est un succès puisqu'elle a conduit à 550.000 embauches depuis décembre 2008. Elle sera donc prolongée jusqu'au 30 juin 2010.

L'extension du contrat de transition professionnelle (CTP) à 25 bassins d'emplois sinistrés pour les salariés licenciés économiques des entreprises de moins de 1.000 salariés et l'amélioration de la convention de reclassement personnalisée (CRP), pour maintenir pendant un an le revenu des personnes victimes d'un licenciement.

Cette stratégie réactive du Gouvernement, couplée aux mesures massives qui ont été prises, permet à notre pays de mieux résister que ses principaux partenaires.

En 2009, la performance économique française est la moins mauvaise de tous les grands pays industrialisés. Nous attendons -2,2% de croissance en 2009 contre -2,5% aux Etats-Unis, -4,9% en Allemagne ou -4,4% au Royaume-Uni.

La France est parvenue à mieux amortir la brutale dégradation de l'emploi que la plupart de ses voisins. Si le nombre de chômeurs en France était en août 2009 supérieur de 20% à son niveau de mai 2007, il a en revanche plus que doublé aux Etats-Unis (+120%) et en Espagne (+148%). La France enregistre une hausse du chômage de 10 points inférieure à la moyenne de la zone euro qui atteint 30%.

C- DEPUIS 2 ANS ET DEMI, LA FRANCE EST DE RETOUR SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Nicolas SARKOZY a souhaité que la France reprenne toute sa place sur la scène européenne et internationale. Depuis deux ans et demi, la France est plus présente et plus influente.

1- L'Europe était en panne. Grâce au volontarisme de Nicolas SARKOZY, elle a été remise sur les rails :

Pour relancer l'Europe, Nicolas SARKOZY a fait adopter par nos partenaires européens un traité simplifié qui est devenu le Traité de Lisbonne. Il s'est battu sans relâche pour obtenir l'accord de l'ensemble des Etats membres. Grâce aux dernières ratifications irlandaise et tchèque, les derniers obstacles à la mise en place de ce traité sont désormais levés : il entrera en vigueur avant la fin de l'année 2009.

Avec la Présidence française de l'Union européenne (PFUE), la France a imposé l'UE comme un acteur majeur pour faciliter le règlement des conflits : Russie-Géorgie et Moyen-Orient. Par ailleurs, la PFUE a rempli tous les objectifs qu'elle s'était assignés : l'adoption du paquet énergie-climat, le pacte européen sur l'asile et l'immigration, la relance de l'Europe de la Défense avec la première opération navale européenne « Atalante » pour lutter contre la piraterie au large de la Somalie.

2- La voix de la France pèse de nouveau de façon décisive sur la scène internationale :

Sous l'impulsion de Nicolas SARKOZY, qui a su convaincre ses partenaires européens et mondiaux, trois G20 se sont tenus depuis l'automne 2008 pour organiser une réponse mondiale à la crise économique et aux excès du capitalisme financier. A l'occasion de ces sommets, des mesures sans précédent ont été prises pour réguler et moraliser le capitalisme : accord sur les bonus des traders, encadrement des *hedge funds* et des agences de notations, lutte contre les paradis fiscaux. Enfin, lors du dernier sommet à Pittsburgh, le monde s'est doté d'une nouvelle gouvernance mondiale avec l'institutionnalisation du G20.

La France est également intervenue de façon décisive pour obtenir la libération d'otages, comme les infirmières bulgares ou les otages des FARC.

D- A MI-MANDAT, LA VOLONTÉ RÉFORMATRICE RESTE INTACTE

Nicolas SARKOZY a été élu pour préparer l'avenir de notre pays en le réformant en profondeur et durablement. Malgré la crise, il n'a jamais dévié de cet objectif.

1- Préparer l'avenir de la France, c'est donner un avenir à nos enfants : Depuis 2007, le Gouvernement a engagé le combat contre l'échec scolaire. A l'école avec la mise en place de l'accompagnement éducatif (8 heures par semaine), avec de nouveaux programmes centrés sur les fondamentaux, avec l'introduction d'évaluations-bilan en CE1 et CM2 et la création d'une aide personnalisée pour les élèves en difficulté.

Avec la réforme du lycée, axée sur l'orientation des élèves, l'accompagnement personnalisé, le renforcement des langues étrangères et la préparation à l'université, le 2^{ème} volet de cette politique se met en place.

MIL-VIGILANCE N° 1/2010

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 2/2010 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

2 ANS ET DEMI DE CHANGEMENT AU SERVICE DES FRANÇAIS SUITE

2- C'est également miser sur la connaissance, l'innovation et le savoir, et donc sur l'université et la recherche :

Conformément aux engagements de Nicolas SARKOZY, ce sont 15 Mds € sur 5 ans qui sont consacrés aux universités autonomes, installées sur des campus d'envergure internationale, rénovés grâce au Plan Campus d'un montant supplémentaire de 5 Mds €.

Pour pallier le manque d'investissements des entreprises privées en matière de recherche et développement, le Gouvernement a triplé le taux du crédit impôt recherche à l'automne 2007. La France dispose aujourd'hui du dispositif le plus incitatif d'Europe pour innover !

3- C'est aussi se donner les moyens d'une croissance verte et durable : Avec le Grenelle de l'environnement, le Gouvernement a enfin réconcilié développement durable et croissance. Cela se concrétise dans des actions ambitieuses telles que le développement de nouvelles lignes de TGV et des énergies renouvelables, l'isolation des logements. Le projet du Grand Paris s'inscrit dans cette nouvelle dynamique pour faire de Paris une métropole durable, vitrine du XXIème siècle.

Pour la seconde partie du quinquennat, le Président de la République et le Gouvernement gardent le cap et le rythme des réformes pour poursuivre la transformation de notre pays.

Pour simplifier notre organisation administrative, renforcer la démocratie locale et redonner de l'attractivité à nos territoires, Nicolas SARKOZY a lancé une réforme historique des collectivités territoriales avec la création de 3.000 conseillers territoriaux qui remplaceront les 6.000 conseillers généraux et régionaux, avec l'élection des délégués intercommunaux au suffrage universel, et la clarification des compétences entre collectivités.

Parce qu'il faut dès maintenant cibler nos priorités et investir massivement dans les secteurs où se joue l'avenir de notre pays, le Président de la République a lancé l'idée d'un grand emprunt, pour lequel les deux anciens Premiers ministres, Michel ROCARD et Alain JUPPE, ont été missionnés.

Pour préserver notre système de retraite malgré le vieillissement de la population, le débat sera ouvert sans tabou à l'occasion du rendez-vous 2010 sur les retraites.

Pour que notre pays progresse encore sur la voie des libertés et qu'aucun citoyen ne se retrouve seul face à la machine judiciaire, Nicolas SARKOZY a souhaité la création d'une procédure d'*Habeas corpus* qui se concrétisera dans la réforme de la procédure pénale actuellement en préparation.

En deux ans et demi, grâce à des réformes majeures, débattues et votées par la majorité parlementaire, négociées avec les partenaires sociaux, le Président de la République et le Gouvernement, malgré une crise sans précédent, ont dégriffé les moteurs du changement et remis la France en mouvement.

LE BILAN DE LA LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE EN 2009

LES CHIFFRES

-1,04% : c'est la baisse de la délinquance générale en 2009, par rapport à 2008.

60.000 : c'est le nombre de caméras de vidéoprotection qui seront installées d'ici 2011, contre 20 000 actuellement.

+12 points : c'est la progression entre 2002 et 2009 du taux d'élucidation des affaires.

L'ESSENTIEL

Parce que la sécurité est un droit fondamental pour les Français, le Gouvernement poursuit avec une détermination absolue la lutte contre la délinquance.

Face à des formes de délinquance qui évoluent sans cesse, Brice HORTEFEUX a multiplié les initiatives (1) en mobilisant l'ensemble des acteurs de la sécurité, (2) en perfectionnant leur organisation, (3) en renforçant la réactivité de leur action et (4) en apportant une réponse ciblée à chaque type d'insécurité.

Les résultats sont là : pour la septième année consécutive, la délinquance générale a baissé en France en 2009.

Pour améliorer encore ces résultats, il faut aujourd'hui mieux connaître

l'efficacité de notre action et les attentes des citoyens. C'est pourquoi Brice HORTEFEUX souhaite adapter nos instruments de pilotage et de mesure. La lutte contre la délinquance a un objectif clair : garantir la tranquillité et la sécurité partout et pour tous.

FAIRE BAISSER LA DÉLINQUANCE EN 2009, UN PARI GAGNÉ D'AVANCE ?

Après six ans de baisse continue (-15%), la délinquance générale avait légèrement augmenté depuis septembre 2008 (+ 0,62 % entre septembre 2008 et août 2009 par rapport aux 12 mois précédents).

Les résultats étaient moins bons pour une raison simple : nos forces de sécurité ont dû faire face à de nouvelles formes de criminalité, plus mobiles, plus violentes et plus sophistiquées. C'est le cas du phénomène des bandes ou encore de la criminalité liée aux trafics qui est la première cause du climat de violence dans nos quartiers.

QU'A FAIT LE GOUVERNEMENT POUR INVERSER LA TENDANCE ?

Face à ces nouvelles formes de délinquance en constante évolution, Brice HORTEFEUX a multiplié les initiatives :

Tous les acteurs de la sécurité ont été mobilisés, aussi bien les préfets que les directeurs départementaux de la sécurité publique et les commandants de région et de groupement de la gendarmerie nationale. Pour mieux coordonner l'ensemble des acteurs de la sécurité, la collaboration avec les polices municipales a été renforcée sur le terrain.

Nous avons également perfectionné l'organisation de nos forces de sécurité.

Le rattachement de la gendarmerie au ministère de l'Intérieur, concrétisé par la loi du 3 août 2009, permet d'assurer une vraie complémentarité et une meilleure coordination entre nos deux forces de sécurité intérieure. Par ailleurs, la police d'agglomération a été lancée le 14 septembre dernier à Paris et dans la « petite couronne ». 33.000 personnes assurent désormais la sécurité de 6,4 millions d'habitants sous le commandement unique du préfet de police. La vidéoprotection a fait ses preuves pour identifier et interpeller les délinquants. Aujourd'hui, on compte 20 000 caméras de protection sur la voie publique : d'ici 2011, ce nombre sera triplé pour passer à 60.000.

La réactivité de l'ensemble des acteurs de la sécurité a été renforcée : le Gouvernement y apporte des réponses rapides, proportionnées et efficaces. C'est le cas pour la lutte contre les violences dans et aux abords des stades avec la création d'une division nationale de lutte contre le hooliganisme. C'est le cas également, dans la lutte contre l'insécurité routière, avec des instructions très fermes adressées aux préfets, policiers et gendarmes. C'est le cas, enfin, après l'attentat avorté du 25 décembre contre le vol Amsterdam-Détroit avec l'augmentation de la fréquence des patrouilles et le durcissement du contrôle transfrontalier des titres de transports.

Le Gouvernement apporte une réponse ciblée à chaque type d'insécurité parce que chaque forme de délinquance implique une mobilisation spécifique et adaptée de nos forces de sécurité. Contre le phénomène des bandes, des groupes spéciaux d'investigation ont été créés. Ils sont aujourd'hui en place dans 34 départements. Face à la recrudescence des cambriolages, 96 cellules départementales anticambriolages ont été installées. Un plan antidrogue a été également élaboré pour lutter contre ce fléau et en particulier contre le « deal de proximité ».

LES RÉSULTATS SONT-ILS AU RENDEZ-VOUS ?

Toutes ces actions ont porté leur fruit puisque la délinquance générale baisse en 2009 de -1,04% par rapport à 2008. En 2009 :

La délinquance de proximité, celle qui touche le plus directement les Français, est en retrait de -1,43% sur l'année ;

Les atteintes aux biens sont également en baisse de -0,71% sur l'année ;

Si les cambriolages enregistrent une hausse de 4,4% sur l'année, cette augmentation a été enrayerée depuis septembre avec -1,48% sur les 4 derniers mois ;

Enfin, si les atteintes volontaires à l'intégrité physique ont augmenté de 2,76% en 2009, cette hausse a été inversée dès septembre avec une baisse de ces violences de -0,14%.

Ces chiffres confirment le chemin parcouru depuis la fin de l'ère JOSPIN ! Depuis 2002, la délinquance générale a en effet baissé de -14,4%, avec une vraie chute de la délinquance de proximité (-35,01%) et la baisse de l'atteinte aux biens (-27,08%).

La performance des services de police et de gendarmerie continue elle aussi de s'améliorer, le taux d'élucidation des affaires (pourcentage d'affaires résolues) a atteint en 2009 un très haut niveau : il a augmenté, tant en zone police avec près de 37%, qu'en zone gendarmerie avec près de 41%. Le taux d'élucidation est de 12 points supérieur à celui de 2002 à la fin du gouvernement JOSPIN. Concrètement, cela signifie que plus d'un coupable sur trois est aujourd'hui identifié par la police.

COMMENT AMÉLIORER ENCORE CES RÉSULTATS ?

La lutte contre la délinquance est un combat permanent que le Gouvernement mène avec une détermination sans faille pour garantir la tranquillité et la sécurité partout et pour tous.

La mobilisation de tous les acteurs de la sécurité est bien sûr indispensable mais elle ne suffit pas. Il faut également améliorer la connaissance des agissements des délinquants et les résultats de notre action. C'est pourquoi Brice HORTEFEUX souhaite rénover et diversifier nos instruments de

pilotage et de mesure de la délinquance avec une nouvelle architecture qui poursuivra trois objectifs :
Distinguer l'évolution constatée de la délinquance et la performance des services pour séparer ce qui relève des faits constatés et ce qui relève de l'action des services ;
Adopter une approche plus qualitative pour mieux mesurer l'efficacité de notre action ;
Mesurer à terme l'action de l'ensemble de la chaîne de la sécurité : nous voulons non seulement savoir combien de délinquants sont interpellés mais aussi combien sont condamnés et combien de peines sont exécutées. Nous le devons aux victimes.
Il ne s'agit pas de casser le thermomètre mais de le rendre plus précis pour mieux répondre aux attentes des Français et mieux évaluer notre action.

LES RÉSULTATS DE LA POLITIQUE DE L'EMPLOI

LES CHIFFRES

12 Mds € : c'est le montant des crédits directement alloués à la politique de l'emploi dans le budget 2010.

650.000 : c'est le nombre d'embauches ayant bénéficié du dispositif « zéro charge ».

1,5 M : c'est le nombre de personnes qui ont bénéficié des mesures prises par le Gouvernement.

L'ESSENTIEL

Face à la crise, le Gouvernement a massivement soutenu l'emploi en poursuivant 2 objectifs clairs : Amortir le choc de la crise et miser sur l'avenir en donnant les moyens aux victimes de la crise de rebondir vers un nouvel emploi.

Cette action menée par Christine LAGARDE et Laurent WAUQUIEZ, en étroite concertation avec les partenaires sociaux, a permis de trouver une solution à 1.500.000 personnes. Aucun plan pour l'emploi n'avait aidé autant de personnes en difficulté !

Grâce à ces mesures, la France résiste aujourd'hui mieux sur le front de l'emploi que ses principaux partenaires. Et les derniers chiffres sont encourageants : le taux de chômage au sens du BIT est resté stable entre les 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2009 à 9,1 %.

Pour autant, la crise n'est pas finie. Elle ne le sera que lorsque le chômage recommencera à baisser. C'est pourquoi la mobilisation du Gouvernement reste totale.

QUELLES MESURES POUR AMORTIR LE CHOC DE LA CRISE ?

Face à la crise, le Gouvernement a suivi 2 objectifs : Empêcher qu'un trop grand nombre de personnes se retrouvent définitivement écartées de l'emploi et investir sur l'avenir en donnant les moyens aux victimes de la crise de rebondir vers un nouvel emploi.

Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement a mis en place des mesures pragmatiques, simples et immédiatement opérationnelles qui se sont déployées très rapidement :

L'activité partielle a bénéficié au 2^{ème} trimestre 2009 à 320.000 salariés. Grâce à ce dispositif, les salariés sont mieux indemnisés et ils bénéficient de formations qui sécurisent leurs parcours professionnels et musclent les compétences de nos entreprises en prévision de la reprise.

Le dispositif « zéro charge » a aidé à recruter 650.000 personnes dans les TPE, qui constituent toujours un gisement de créations d'emplois.

400.000 contrats aidés ont été conclus depuis le début de l'année. Ces contrats aidés permettent de valoriser le travail puisqu'ils aident les Français à traverser la crise en travaillant, et non pas simplement en recevant une indemnité.

Grâce au dispositif NACRE, 16.000 demandeurs d'emploi ont pu rebondir en créant leur entreprise.

Pour mieux accompagner les reconversions professionnelles, 115.000 conventions de reclassement personnalisé (CRP) et 11.000 contrats de transition professionnelle (CTP) ont été conclus. Rien qu'avec le CTP, entre 50 et 60 % des personnes ont retrouvé un emploi en moins de 7 mois et demi.

RIEN POUR LUTTER CONTRE LE CHÔMAGE DES JEUNES ?

Lutter contre le chômage des jeunes était une urgence : entre le début de 2008 et le printemps 2009, le taux de chômage des jeunes a progressé trois fois plus vite que le taux de chômage global, pour atteindre 24 %.

C'est pourquoi nous avons adapté à la situation des jeunes tous nos outils de lutte contre le chômage :

La moitié des bénéficiaires du dispositif « zéro charge » a moins de 25 ans.

Depuis le début de 2009, 100.000 jeunes ont bénéficié d'un contrat aidé.

Le plan d'urgence pour l'emploi des jeunes, annoncé le 24 avril 2009 par le Président de la République, a mis en place des mesures exceptionnelles de soutien à l'embauche et à la formation des jeunes, notamment par la voie de l'alternance. Ce plan prévoit le recrutement de 320.000 apprentis entre juin 2009 et juin 2010. Le mouvement est lancé et tous les acteurs sont mobilisés : après plusieurs mois de baisse, le nombre de jeunes en contrat d'apprentissage est reparti à la hausse en septembre.

A la suite de la concertation animée par Martin HIRSCH, le plan « Agir pour la Jeunesse », présenté par le Président de la République le 29 septembre,

engage une action durable pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes les plus en difficulté. Dans le cadre de ce plan a été décidée l'extension du RSA aux jeunes actifs, justifiant d'une durée d'activité professionnelle minimale.

QUEL EST LE RÉSULTAT DE CETTE ACTION ?

Au total, 1,5 million de Français ont bénéficié des mesures prises par le Gouvernement. Aucun plan pour l'emploi n'avait jusqu'à présent permis d'aider autant de personnes en difficulté !

Les chiffres publiés par l'INSEE le 3 décembre montrent que la hausse du chômage s'est interrompue au 3^{ème} trimestre. Le taux de chômage en France métropolitaine au sens du BIT est en effet resté stable entre les 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2009 à 9,1%.

La France résiste mieux que ses principaux partenaires. Le nombre de chômeurs a en effet augmenté de 23 % dans notre pays depuis mai 2007 tandis que dans la zone euro, il a augmenté de 33 %. Sur la même période, le nombre de chômeurs :

- a plus que doublé aux Etats-Unis (+ 129 %) ;

- a été multiplié par 2,5 en Espagne ;

- a augmenté de 50 % au Royaume-Uni.

CETTE POLITIQUE SERA-T-ELLE POURSUIVIE ?

Au mois d'octobre 2009, le nombre de chômeurs a augmenté de 52 000, pour atteindre 2 627 300 demandeurs d'emploi. Cela signifie clairement que la crise n'est pas finie et que nous allons encore connaître quelques mois difficiles pour l'emploi.

C'est pourquoi le Gouvernement reste pleinement mobilisé :

La politique de l'emploi est la priorité du budget 2010, qui lui consacre plus de 12 Mds €.

Le Fonds d'Investissement Social, piloté en étroite concertation avec les partenaires sociaux, sera doté de 1,4 Md € supplémentaires l'année prochaine pour qu'il puisse continuer à apporter les réponses les plus adaptées dans les secteurs et les bassins d'emplois les plus touchés par la crise.

Comme l'a annoncé le Président de la République, les moyens de Pôle Emploi seront provisoirement renforcés dans les régions où la situation est la plus tendue. Par ailleurs, la modernisation de Pôle Emploi va continuer, car elle permet de mieux accompagner les demandeurs d'emploi dans leur parcours de retour à l'emploi.

Enfin, dans le cadre de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie, la création d'un fonds de sécurisation des parcours professionnels va permettre à 700.000 demandeurs d'emploi ou salariés peu qualifiés d'accéder à la formation professionnelle.

VERBATIM

Nicolas SARKOZY : « Nous traversons une crise économique mondiale et sans précédent depuis les années 30 et cette crise fait peser une menace sans précédent sur le travail et l'emploi. Dans tous les pays, le chômage a gagné du terrain. La France fait partie de ceux qui s'en sortent le mieux notamment parce que nous avons dès le départ mobilisé toutes les énergies, toutes les ressources disponibles pour combattre cette menace. »

François FILLON : « Nous sommes en train de sortir de la récession mais ça ne veut pas dire pour autant que nous sommes sortis de la crise. On sera sorti de la crise quand le chômage recommencera à baisser dans notre pays. Et donc pour y arriver il faut poursuivre la stratégie qui a été engagée. »

Christine LAGARDE : « La dégradation de l'emploi est ralentie mais pas encore stoppée. L'influence sur l'emploi des mesures décidées par le Gouvernement va continuer à monter en puissance. Pour 2010 notre politique économique sera concentrée sur trois priorités : l'emploi, l'emploi et l'emploi »

Laurent WAUQUIEZ : « Ce qui est sûr c'est que le Gouvernement va continuer à se battre et à s'assurer que les dispositifs que nous avons mis en œuvre produisent leur plein effet sur le terrain. »

MIL-VIGILANCE N° 2/2010

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 03/2010 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

LA DROITE HONTEUSE

Je pensais en avoir fini avec la honte d'être à droite. Nicolas Sarkozy avait été élu sur des idées claires d'un humanisme de droite, il l'avait d'ailleurs affirmé sereinement. L'ouverture à l'occasion de la formation de son gouvernement était encore légitime : Éric Besson avait rejoint l'UMP, quittant le PS, d'autres avaient créé leur propre mouvement associé à l'UMP. Puis, sans qu'il y ait de réclamation excessive, la présidence de la commission des Finances a été attribuée à la gauche. Il y a quelques mois, on apprit avec une certaine surprise que le président de la future Agence régionale de santé d'Île-de-France serait Claude Évin, ancien ministre socialiste de la Santé. Il faut savoir d'une part que ce président aura véritablement le pouvoir vis-à-vis de tous les médecins, tant libéraux qu'hospitaliers, il deviendra le patron de tous les médecins d'Île - de - France, d'autre part qu'il n'a en rien renié son idéologie socialiste, comme il l'a écrit dans le *Nouvel Observateur*.

Voici maintenant que le premier président de la Cour des comptes est également socialiste. Certes ces hommes, ces femmes sont éminemment respectables, comme le sont François Hollande, Martine Aubry, Ségolène Royal et tant d'autres... Cependant, non seulement ils ne partagent pas notre orientation politique mais n'oublions pas que lors de l'élection présidentielle, et des élections législatives, les Français ont choisi la droite, à cette époque incarnée par Nicolas Sarkozy. Bien entendu, devenu président de la République, il est le président de tous les Français. Quand à nous, élus de droite, nous avons été et sommes porteurs d'une mission claire : faire en sorte que nos valeurs, celles que nous avons défendues, soient celles qui orientent la politique de l'État. L'afflux de ces hommes et de ces femmes de gauche, nommés aux plus hauts postes de l'État, au nom de l'ouverture, pose plusieurs problèmes démocratiques :

- Il fait croire aux Français que droite et gauche ont les mêmes valeurs puisque les hommes sont interchangeable. Cette idée, non seulement est fautive, mais dangereuse, faisant le lit des extrêmes, à droite comme à gauche !

- Il fait croire aux Français que la droite n'est composée que d'incapables. L'intelligence à gauche, la bêtise à droite ! Beau message délivré à nos électeurs !

L'ouverture, telle qu'elle est pratiquée, n'est pas le "gouvernement d'union nationale" que certains pouvaient imaginer, d'abord parce que la gauche n'en veut pas, ensuite parce que l'union nationale se fait sur un programme commun, ce qui n'est pas le cas !

L'ouverture a en outre des effets pervers : jamais elle n'a permis d'obtenir ou de récupérer des voix à gauche, mais le plus souvent a fait perdre à la droite une partie de ses suffrages. Nous sommes, en France, en élections permanentes. Ce sont ces jours-ci les régionales, demain les sénatoriales, ensuite la présidentielle, puis les législatives... Comment les électeurs vont-ils s'y retrouver ? Ne vont-ils pas penser que leur vote n'a finalement aucune valeur ?

Une nouvelle fois, et j'insiste, ces hommes de gauche ne sont pas en cause par eux mêmes, ils sont honnêtes et compétents, mais dans une démocratie vivante, il est nécessaire qu'il y ait une majorité et une opposition. Est ce encore le cas ? Imaginons que, dans un an et demi, lors de la campagne présidentielle, la France ne soit pas sortie de la crise économique et sociale mondiale. Il est bien évident que les thèmes de cette campagne tourneront autour du chômage, de l'économie, et, en particulier, des lois et décisions prises par le gouvernement de droite.

Qui seront les mieux placés pour en parler ? Le président du FMI, socialiste français, le président de la Cour des comptes, socialiste, le président de la commission des Finances, socialiste ? Quelle belle campagne ! Attaqués par ceux-là mêmes que nous avons nommés !

Nous revoici des années en arrière, aux temps où pour être intellectuel il fallait être de gauche, sinon on était discrédité. Nous revoici maintenant honteux d'être de droite.

Bernard Debré, ancien ministre, député de Paris, membre du Comité d'honneur du MIL - Valeurs Actuelles du 4 mars 2010

L'UNI FAIT PLACE À UN NOUVEAU SYNDICAT ÉTUDIANT DE DROITE

C'est une petite révolution dans le paysage universitaire. L'UNI a décidé de faire sa mue. Le syndicat étudiant de droite né en 1968 s'effacera et fera place au MET (mouvement des étudiants), un syndicat « toujours de droite » mais « bien plus indépendant de l'UMP », selon l'UNI. Une vingtaine d'associations étudiantes en feront partie. Dirigé par Rémi Martial, 27 ans, un étudiant au double cursus (université Paris-II et école de commerce), ce nouveau syndicat est censé offrir une « vraie alternative à l'UNEF », le syndicat de gauche, proche du parti socialiste. Olivier Vial, l'actuel dirigeant de l'UNI le reconnaît : Son syndicat stagne depuis des années à 15%, quand l'UNEF obtient entre 35 et 38% des suffrages. Pire, lors des différents mouvements étudiants, l'interlocuteur favori des gouvernements de droite, c'est systématiquement l'UNEF. Bref, l'UNI veut peser davantage auprès des étudiants mais aussi faire entendre sa différence auprès du gouvernement. Ces derniers mois, le syndicat a parfois émis un discours légèrement dissonant. Ses dirigeants ont critiqué la politique de logement social étudiant de Valérie Pécresse car « le compte n'y est pas », selon eux. Ils s'interrogent aussi sur le grand emprunt dont ils craignent qu'il soit « fléché sans concertation ».

« Nos critiques ne sont pas relayées car nous sommes considérés comme une chambre d'enregistrement de l'UMP », explique Olivier Vial. En éloignant le MET de l'UMP, notamment financièrement, et en affichant un discours plus critique, sans l'autocensure prévalant parfois aujourd'hui, ils espèrent influencer davantage. Le ministère de l'enseignement supérieur, bien conscient de l'intérêt d'avoir un syndicat étudiant de droite plus indépendant et donc plus fort les a encouragés à se restructurer... ainsi que l'UMP.

Parallèlement, la marque UNI, si elle s'efface du paysage syndical ne disparaît pas du paysage éducatif. L'Uni va se transformer en « think-tank » de droite sur l'éducation. « Peu de politiques à droite s'intéressent à l'éducation. Et ceux qui s'y intéressent délaissent vite le sujet. On a souvent l'impression de prêcher dans le désert. Nous voulons prouver que l'éducation peut être une valeur de droite », explique Olivier Vial. Un centre de recherche sur l'éducation, le CERU a déjà été inauguré. « Vous entendrez encore parler de nous ! », promet l'UNI.

Le Figaro du 19 janvier 2010

NOUVEAU CENTRE ?

Hervé Morin, président du Nouveau centre (NC), partenaire de l'UMP, s'est félicité du chemin parcouru par son parti, qui revendique aujourd'hui 13.000 militants et veut promouvoir de "grands sujets de société" comme l'homoparentalité. Le ministre de la Défense s'est félicité lors de ses vœux à la presse du chemin parcouru par son parti, créé après la présidentielle de 2007 par d'anciens membres de l'UDF, en désaccord les orientations politiques de leur ancien leader, François Bayrou.

"Nous avons commencé à 21, nous sommes aujourd'hui 13.000 militants, 2.000 élus locaux et bientôt une centaine de conseillers régionaux, autant que l'UDF en 2004 (104)", a expliqué le leader centriste. Estimant que "l'étape de la reconstruction" du parti centriste était maintenant "terminée", il a appelé les militants à travailler d'ici 2011 à la construction d'un projet politique, dans la perspective des prochaines présidentielles et législatives.

Il a pour cela fixé deux rendez-vous : la tenue d'un conseil national au lendemain des régionales sur un éventuel changement de nom, le NC revendiquant le sigle UDF, et un congrès programmatique en juin prochain. Dans ce cadre, Hervé Morin a exprimé le vœu que le parti centriste porte l'idée d'une société apaisée, appelant notamment à rechercher un consensus sur le dossier du voile intégral. Il a également indiqué qu'il souhaitait défendre le dossier de l'homoparentalité "en ayant en tête l'idée de l'intérêt de l'enfant". "Il y a en France entre 30.000 et 40.000 enfants qui sont élevés par des couples homosexuels", a expliqué le ministre en dénonçant la loi actuelle, "d'une hypocrisie formidable" qui consiste "à autoriser des célibataires à adopter" mais pas les couples homosexuels. "Face à cette situation, l'intérêt de l'enfant, c'est que les couples homosexuels puissent bénéficier du même partage de l'autorité parentale que les couples hétérosexuels. Ceci, pour assurer une protection supplémentaire aux enfants de ces couples", a-t-il expliqué. "Au moins une dizaine de pays européens ont accepté cela et tous les pédopsychiatres de la terre disent que cela ne provoque aucune perturbation pour l'enfant", a expliqué M. Morin en proposant à son parti "d'accompagner ce mouvement de fond".

Profession Politique du 18 janvier 2010

LA GROGNE SOCIALE MONTE DISCRÈTEMENT

"Ce que l'on constate, c'est que les salariés se radicalisent beaucoup plus vite qu'avant. J'avoue que l'on a parfois été débordé par des réactions dures, avec des blocages de sites. Ce que l'on sent remonter chez tous nos militants, c'est qu'ils ne peuvent plus accepter des injustices criantes, comme des refus de primes aux ouvriers alors qu'on augmente les dividendes des actionnaires."

MUSELIER: GARE AUX "AVENTURES MOTIVÉES PAR LA HAINE"

Renaud Muselier (UMP) critique avec virulence le projet de parti de Dominique de Villepin, soulignant, dans le *Nouvel Observateur*, que "les aventures individuelles motivées par l'ambition personnelle ou la haine" conduisent "au désastre". Le député chiraquien, qui fut secrétaire d'Etat de M. de Villepin quand celui-ci était au Quai d'Orsay dans le gouvernement Raffarin, "n'aime pas qu'on tire contre son camp lorsqu'il est affaibli".

"On ne saborde pas le vaisseau au premier coup de tabac", fait valoir le petit-fils de l'amiral Emile Muselier, premier officier général à rallier de Gaulle en 1940. "C'est dans la tempête qu'on voit les grands marins. Les autres vomissent dans la cale, passent par-dessus bord ou s'étripent pour une chaloupe. Le président de la République et le Premier ministre, eux, sont à la barre. C'est la seule chose qui compte". A ses yeux, l'ancien chef de gouvernement "connaît l'histoire de France, pas la France". "Il a toujours méprisé les élus qu'il prétend maintenant rallier à son combat. Un rassemblement de déçus n'a jamais constitué une majorité de projet", poursuit M. Muselier.

"Lorsqu'il n'y a pas de vrai projet politique, les aventures individuelles motivées par l'ambition personnelle ou la haine ne conduisent qu'au désastre", selon l'élu des Bouches-du-Rhône qui "n'aime pas les postures. Elles révèlent souvent une imposture". Dominique de Villepin doit lancer le 19 juin, lendemain de l'anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, son propre mouvement politique.

Profession Politique du Mercredi 31 mars 2010

LES FRAUDES AUX PRESTATIONS SOCIALES EN FORTE HAUSSE

Le montant des fraudes aux prestations sociales est estimé entre 540 et 808 millions d'euros en 2009 et concerne environ 200.000 allocataires, soit 2,15% du total, selon un rapport de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf). Le montant des fraudes aux prestations sociales est estimé entre 540 et 808 millions d'euros en 2009 et concerne environ 200.000 allocataires, soit 2,15% du total. Le pourcentage des fraudes varie fortement selon les aides : très faible pour les allocations familiales (0,43% des sommes) ou la prestation d'accueil du jeune enfant (0,24%), le taux atteint 3,1% pour l'allocation de parent isolé et 3,6% dans le cas du revenu minimum d'insertion (RMI).
Le *Nouvel Obs.com* du 29 avril 2010

LES CRS NE GOÛTENT PAS LA VIANDE HALAL

Les policiers de la CRS 31 en ont assez. Ils ont appris que "depuis un certain temps, et ceci à [leur] insu" - comme le dénonce leur syndicat Unité-SGP Police - ils mangent de la viande halal, et ils n'en veulent plus.

"Il serait inutile de vous rappeler que tout musulman qui entre dans notre corporation se voit proposer un régime au regard des us et coutumes de sa religion", font-ils remarquer à leur commandant dans un courrier daté du 6 avril à Pondorly (Val-de-Mame), lieu de leur casernement. Mais, s'indignent-ils, cela "ne veut pas dire que les catholiques de notre unité doivent avaler toutes les couleuvres qu'on leur propose... et que les athées ou agnostiques ne revêtiront pas la burqa après avoir digéré avec beaucoup de mal, les indignités de nos gérants." Les CRS de la 31 voient dans cette manière de remplir leur assiette une atteinte à "la liberté du culte". Celle-ci "se verrait-elle orientée ou orientalisée ?" interrogent-ils en un jeu de mots douteux.

Au-delà de la dimension religieuse, les représentants du syndicat Unité-SGP - premier syndicat chez les gardiens de la paix - s'indignent que l'institution des CRS encourage ainsi les bouchers musulmans, qui reversent, à raison "de 0,20 à 0,50 centimes au kilo" un écot à l'organisme certificateur halal. "Nous sommes contraints de reconnaître que manger halal, c'est payer l'impôt islamiste", déplorent-ils et, qu'on se le dise, ces CRS "ne veulent pas être complices de cette déviance".

Pour les représentants Unité-SGP police de la CRS 31, de la viande halal aux prosélytes d'un islam radical adeptes du djihad, il n'y a qu'un pas. Pour preuve, selon eux, les associations chargées de la collecte des fonds recueillis dans les commerces halal "financent les réseaux terroristes". Même l'argument économique - la viande halal est moins chère - ne tient pas à leurs yeux, "car à ce jour la compagnie a un bonus conséquent", assurent-ils, "meurtris dans [leurs] esprits". Les responsables locaux d'Unité-Police exigent de leur cuisinier qu'il change de boucher. Et de se faire ironique : "Laisser une telle situation demeurée, reviendrait à reconnaître qu'il vaut mieux chez nous être musulman, que laïc, républicain, diabétique ou en surcharge pondérale." La direction d'Unité-SGP-Police s'est désolidarisée de "cette initiative locale (...) qui ne reflète pas la position de notre organisation, profondément laïque et républicaine", a déclaré son secrétaire général.

Le Monde.fr du 29 avril 2010

DE LA POLYGAMIE

Certains automobilistes sont verbalisés pour avoir fumé une cigarette au volant, d'autres pour port de burqa, parce que celle-ci limiterait leur champ de vision. La loi est la loi. Fallait-il que la conductrice nantaise donne une conférence de presse pour crier à la discrimination religieuse ? Non. Elle a donc volontairement provoqué l'Etat.

Malheureusement pour elle, l'Etat y a regardé de plus près. Voilà donc qu'elle serait l'une des quatre femmes d'un homme appartenant à un mouvement islamiste extrémiste. Se pose donc maintenant, si ces faits sont avérés, le problème de la polygamie. Vaste problème, me direz-vous, qui n'est pas nouveau en France et qui depuis longtemps, trop longtemps, est toléré, à tort.

Car si cet homme n'est marié civilement qu'une fois, il l'est religieusement quatre fois. Un imam complaisant l'a uni selon la loi islamique. Il vit proche de ses quatre épouses ; elles ont eu de lui douze enfants. Cela pourrait être un simple concubinage, mais par-dessus le marché, elles émergent toutes aux bienfaits de l'Etat-providence. Allocation pour parent isolé, allocations familiales. Cet homme réclame d'ailleurs à cor et à cri l'édification de plusieurs mosquées à Nantes ; pourquoi pas ?

Le Tabligh, la mouvance radicale à laquelle il appartient, est considéré par beaucoup comme une secte déviante de l'islam. Accepterait-on qu'un homme non musulman ait quatre épouses ? Accepterait-on qu'il bénéficie des largesses des allocations familiales et de la Sécurité sociale ? Bien sûr que non. Pourquoi alors devrait-on l'accepter pour cet homme et ces femmes ? Bien entendu, des esprits "comme il faut" vont crier au scandale, à la stigmatisation, au racisme antimusulman. Il ne faut pas céder.

Nous sommes dans un Etat laïc, aucune religion ne peut être au-dessus des lois de la République. Ensuite, pour le bien même de tous les musulmans, il faut réprimer ces "écarts" et ces arnaques à la Sécurité sociale. Quelle image aurait un pays qui, par peur ou par faiblesse, accepterait de telles entorses à ses règles ? L'amalgame serait vite fait avec les musulmans en général, et ce serait dramatique. Politiquement, ne pas réagir servirait le Front national, qui aurait beau jeu de dénoncer ces faiblesses et ces incohérences.

Si l'on veut une France apaisée, il faut que ses lois soient appliquées avec équité. Si l'on veut éviter que le FN gagne les élections futures, il faut être juste. Si l'on veut être crédible, il faut faire un exemple et marquer un point d'arrêt. La polygamie sous toutes ses formes doit être interdite. Comme le président de la République le disait récemment, la burqa ne doit pas être tolérée sur notre sol, comme ne doit pas l'être la polygamie.

J'en appelle à tous les Français, laïcs, athées ou croyants : ne tolérez pas ces dérives sectaires sur notre sol, il en va de la paix intérieure, du vivre-ensemble et de l'autorité de l'Etat.

Bernard Debré, député (UMP) de Paris, membre du Comité d'Honneur du MIL - Valeurs Actuelles du 29 avril 2010

LES MAUVAIS COMPTES DU PS DE L'OISE

Gilles Seguin, ex-patron du Parti socialiste de l'Oise, est convoqué chez le juge d'instruction. Le chef de file du groupe Avec au conseil municipal de Creil s'en réjouit. En février, il avait réclamé à cor et à cri, une audience chez le magistrat chargé de l'affaire dite du trou financier du PS de l'Oise. Un déficit de 270 000 € avait été établi. Lancée en novembre 2007, l'instruction menée par les juges Martinon et Piera à Senlis a conduit à la mise en examen de Guillaume Fauchoux, ex-permanent de la fédération socialiste, pour escroquerie, faux et usage de faux. De nombreux responsables du Parti socialiste oisien ont été entendus ainsi que des militants. Gilles Seguin, exclu du parti en janvier 2008, attendait son heure. Sa constitution de partie civile avait été rejetée. « Nous estimions avoir été lésés dans cette affaire. » Il avait été écarté par les instances nationales lorsqu'il s'était présenté aux municipales contre Jean-Claude Villemain, investi par le PS. Avec lui vingt et un militants avaient fait les frais de leur dissidence. Sa rancune envers son successeur à la tête du PS de l'Oise est intacte. Elle se poursuit en conseil municipal, où Gilles Seguin siège dans les rangs de l'opposition divers gauche et maintenant sur le terrain judiciaire.

Auditionné comme simple témoin c'est donc comme simple témoin qu'il sera questionné par le juge Jacques Martinon. Aujourd'hui, il a décidé de vider son sac. « J'ai des documents et de la mémoire », lance celui qui fut le patron du PS de 1997 à novembre 2005. Depuis la découverte du « trou » en août 2007, Gilles Seguin met en cause la gestion de Jean-Claude Villemain, alors secrétaire fédéral. « J'ai des choses à dire. Je voudrais expliquer ce que devrait être le fonctionnement normal d'une fédération. J'ai dirigé celle-ci pendant huit ans. Nous avons vendu le siège de la fédération en réalisant un bénéfice conséquent. Un an et demi après, les comptes faisaient apparaître un déficit important de 270 000 € », indique Gilles Seguin, ajoutant : « Ils n'ont pas terminé uniquement dans la poche de Guillaume Fauchoux. Nous voulons savoir qui est responsable de ce trou. »

Le Parisien du 26 avril 2010

MIL-VIGILANCE N° 03/2010

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 04/2010 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

LES ÉLUS UMP FONT LE CHOIX DE L'UNION DERRIÈRE SARKOZY

Tout a été fait pour éviter le déballage public. Les quelque 220 députés et sénateurs de la majorité sur un total de 466, réunis à huis clos pour un séminaire inédit consacré à l'après régionales, ont vidé leur sac en présence du premier ministre. Pendant deux heures et demie, François Fillon les a écoutés. Une semaine après la déroute des régionales, les élus UMP ont globalement affiché leur soutien au président de la République. A l'issue de ce huis clos minutieusement préparé, le chef du gouvernement a pris la parole pendant quarante minutes. Une sorte de discours de politique générale. François Fillon n'a rien lâché. Il n'a pas repris à son compte le terme de «nouveau pacte majoritaire» martelé par Copé. «Nous allons et nous devons poursuivre les réformes malgré les critiques, malgré les doutes», a-t-il promis sans abandonner la moindre réforme engagée. «Je ne prétends pas que nous ayons tout réussi, a-t-il concédé. Mais nous sommes sur la bonne voie.» Sans surprise, il a placé la réforme des retraites au cœur de ses priorités ainsi que la lutte contre les déficits. Il a promis de mettre à l'ordre du jour la proposition de résolution UMP rappelant le principe de dignité de la femme. Quant au projet de loi sur l'interdiction du port du voile intégral, il a assuré : «Je vais proposer d'aller le plus loin possible dans l'interdiction générale», a-t-il conclu sous les applaudissements de la salle, en dépit des réserves formulées par le Conseil d'État. Certains élus sont cependant restés un peu sur leur faim car le premier ministre ne leur a pas fourni de feuille de route précise d'ici 2012.

Les deux présidents de groupes parlementaires ont fait, au préalable, de courtes interventions fondées sur l'union de la majorité autour du chef de l'État. Pour Jean-François Copé, «nous devons être aux côtés du candidat futur, le président de la République, face à une gauche rassemblée. Nous n'avons pas le droit de prendre le risque de la division». Le député-maire de Meaux a défendu encore une fois l'idée d'un «nouveau pacte majoritaire» pour avoir «deux années utiles» avec «2012 en ligne de mire». Il a plaidé pour l'élaboration d'une «règle constitutionnelle afin de nous contraindre à l'équilibre des finances publiques». Quant à Gérard Longuet, il a estimé que «dans toute famille politique, il peut y avoir des différences, des divergences». Le patron des sénateurs UMP a reconnu que «tout ne peut pas être prioritaire» et qu'il fallait faire la pédagogie des réformes «très en amont sur le terrain».

Avant les discours de clôture, les élus ont enchaîné les interventions, de manière «sereine», selon le villepiniste Jacques Le Guen. Soixante-trois parlementaires ont pris la parole. Au premier rang de leurs préoccupations : la réforme des retraites, la maîtrise des déficits dont «les Français commencent à avoir l'angoisse» selon Valérie Rosso-Debord, le financement de la dépendance, mais aussi la sécurité et la laïcité. Le sénateur Jean-Pierre Fourcade a réclamé, sous les applaudissements, la suspension du bouclier fiscal, «tant que la situation budgétaire n'est pas assainie». Rapporteur du budget à l'Assemblée, Gilles Carrez a, lui, plaidé pour des «aménagement» dans les niches fiscales.

Beaucoup ont concentré leurs interventions sur le style de gouvernance du chef de l'État. La députée de Mulhouse Arlette Grosskost a regretté que le président «soit coupé de la base». Mais son analyse reste isolée. La majeure partie des élus UMP savent qu'ils ne doivent leur salut, autrement dit leur réélection, en 2012 qu'à la réélection de Nicolas Sarkozy. «Si on est là, c'est grâce à lui» a reconnu l'ancien ministre Eric Raoult, qui a ajouté : «Je ne veux ni le Titanic ni le Bounty», autrement dit, ni le naufrage ni la révolte. Beaucoup, à l'instar d'Yves Censi, ont souligné que «le candidat naturel de la majorité en 2012, c'est Nicolas Sarkozy. Personne ne nie cette évidence». Ce qui n'a pas empêché Bernard Debré de conclure : «Il nous avait dit : vous avez été élus grâce à moi. On lui dit maintenant : si tu veux être réel, ce sera grâce à nous».

Le Figaro du 29 mars 2010

LES MENACES DE GREENPEACE

«Si vous faites partie de ceux qui ont passé leur vie à saper les législations progressistes sur le climat, financer une science de pacotille, alimenter des faux débats autour de fausses solutions et conduire à la soumission des gouvernements démocratiquement élus, alors, écoutez ceci. Nous savons qui vous êtes. Nous savons où vous vivez. Nous savons où vous travaillez. Et nous sommes nombreux tandis que vous êtes peu.»
Greenpeace.org du 01/04/2010

LES RAISONS DE LA DÉFAITE

Loin des déclarations officielles, un membre de la direction de l'UMP pointe trois raisons qui expliquent, selon lui, le mauvais score de la majorité présidentielle : «la poursuite de la politique d'ouverture, la hausse inavouée des impôts et le style de Nicolas Sarkozy».
Profession Politique du 22 mars 2010

CANDIDATE VOILÉE AUX RÉGIONALES: LE NPA DU VAUCLUSE FAIT SCISSION

Après les élections régionales, le foulard d'Illham Moussaïd continue de déchirer le NPA du Vaucluse. La présence de cette jeune candidate voilée sur la liste anticapitaliste en Paca a donné lieu, mercredi, à une scission au sein de l'antenne du parti d'Olivier Besancenot dans le département.

«Après la campagne médiatique envers le NPA, autour d'une candidate voilée qui aurait dû rester une candidate parmi d'autres, le NPA Vaucluse se réorganise», annonce un communiqué, signé par Jacques Hauyé, tête de liste départementale du NPA pour les dernières élections régionales. «Les comités attachés au féminisme et à la laïcité regrettent l'instrumentalisation de l'islam à laquelle la candidate s'est prêtée avec le concours actif d'une équipe qui s'est autonomisée et qui continue autour d'elle», pointe-t-il.

Illham Moussaïd et la quinzaine de personnes qui la soutiennent ne peuvent toutefois être virés du NPA. «Il n'y a pas de procédure d'exclusion dans les statuts du NPA mais on ne peut plus fonctionner ensemble donc on considère qu'ils vivront leur vie», a raconté Jacques Hauyé, joint par l'AFP.

Pierre Godard, tête de liste aux régionales pour le NPA en Paca, estime, de son côté, que la situation dans le Vaucluse reflète le débat qui se déroule dans le parti au niveau national sur ce sujet. Le «parlement» du NPA, réuni le week-end dernier à Paris, avait d'ailleurs consacré une «longue discussion» à la question du voile islamique. En attendant le congrès de novembre où cette question, parmi d'autres, doit être tranchée.

Libération du 1er avril 2010

LA RECONVERSION DES MILITAIRES ENLISÉE ?

Alors que la reconversion est l'une des préoccupations majeures d'Hervé Morin, bon nombre de dirigeants d'entreprise ou de syndicats professionnels ayant signé une convention avec la Défense s'inquiètent en privé de l'absence de suivi de celle-ci : impossibilité d'avoir des informations statistiques sur les futurs départs, site Internet de Défense Mobilité balbutiant, quasi absence de diffusion de CV de militaires, méconnaissance des besoins des entreprises, interlocuteurs incontactables ... L'impression est que ces conventions ont été signées avant tout pour avoir un effet d'annonce, sans se préoccuper vraiment de la suite. Une manière d'agir dévastatrice à terme, l'exemple le plus extrême étant celui d'un DRH d'un grand groupe qui a ordonné à ses collaborateurs de ne plus travailler avec la Défense et de se tourner plutôt vers... l'Intérieur !

TTU du 27 janvier 2010

BERTRAND : "ON AURAIT DÙ ÊTRE SANCTIONNÉ"

Le site internet Presseocéan.fr publiait la défense de Xavier Bertrand que le JDD accusait d'avoir été flashé à 140 km/h. L'épisode se passait jeudi dernier, selon le quotidien dominical, à la sortie de Pornic (Loire-Atlantique) après que le secrétaire général de l'UMP ait apporté son soutien au candidat Christophe Béchu lors d'un meeting. Le véhicule de M. Bertrand roulait alors à 140 km/h dans une zone limitée à 90.

"Nous rentrions vers 2 heures du matin du meeting de Pornic à Nantes après un dîner avec les élus et Philippe Boënnec, peut-on lire sur presseocéan.fr. Notre train était vers 5h30 à Nantes. Nous n'avions donc aucune contrainte horaire, aucune raison de rouler à cette vitesse." M. Bertrand continue : "C'était un militant bénévole qui conduisait, même s'il ne s'agit pas ici de lui jeter la pierre. On n'était même pas pressé. On pouvait arriver dix minutes plus tard à notre hôtel à Nantes, ça ne posait pas de problème. Il a roulé trop vite. La question que je pose est : la vitesse a-t-elle été constatée par un radar ou s'agit-il d'une patrouille qui a repéré un véhicule roulant trop vite et qui l'a pris en chasse ? (...) Si vraiment on a été contrôlé, on aurait dû être sanctionné. Tout le monde est sur un même pied d'égalité. Après, c'est le gendarme qui décide ou non de sanctionner. C'est lui qu'il faudrait interroger pour savoir pourquoi il ne l'a pas fait".

Les indiscrets.com du 11 mars 2010

AMBIANCE AU PARTI RADICAL

Patrice Gassenbach, avocat d'affaires qui joue beaucoup de ses relations politiques est un proche de Valérie Pécresse. Il est aussi le patron de la fédération parisienne du Parti Radical. Alors qu'il espérait être reconduit dans ses fonctions à la tête de la fédération parisienne du parti de Jean-Louis Borloo, il a eu un candidat face à lui. Plusieurs adhérents présents à l'Assemblée Générale ont poussé la candidature de Thierry Couderc, "qui a lui une vraie légitimité démocratique" selon un de ses proches a souhaité se présenter pour renouveler et oxygéner la fédération parisienne du Parti radical. M. Couderc est conseiller de Paris du 17ème arrondissement et proche collaborateur de Brice Hortefeux. Mais Monsieur Gassenbach qui n'a pas accepté qu'un candidat se présente contre lui a tout simplement mis fin à la réunion, coupé la lumière et fait évacuer les adhérents du Parti Radical restant bouché bée devant ce bel exemple de tolérance et de démocratie.
Les Indiscrets du 18 février 2010

LES CREATEURS DE POSSIBLES

Longtemps attendu, Les créateurs de possibles, le réseau social de l'UMP, ne suscite pas pour l'instant un engouement phénoménal. Le site se veut un lieu où les "citoyens se regroupent autour d'initiatives pour mener des actions concrètes qui produiront des résultats concrets". Après avoir enregistré 1500 inscrits le jour du lancement, le site, en complerait moins de 7000 cinq semaines plus tard. On est encore très loin de l'objectif des 500 000 adhérents. Chargé de suivre les communautés numériques pour l'UMP, Benoist Apparu reconnaît que ce n'est pas la bousculade. "Mais c'est un rythme de progression qui nous va bien sur le moyen-long terme, assure-t-il. Une opération de relance est prévue après les régionales." D'après Le Parisien, ces mauvais chiffres agaceraient Xavier Bertrand, le patron de l'UMP, qui aurait donné des consignes afin de remédier à la situation. Dans un mail interne, Benjamin Lancar, le patron des jeunes UMP, ordonne à tous les responsables départementaux des jeunes (RDJ) de s'inscrire sur le réseau social. Dans ce mail, que s'est procuré Le Parisien, il insiste: "Ceux qui ne le seront pas d'ici mardi seront demis de leurs fonctions."
Sur Facebook, les Créateurs de possibles ne font pas davantage recette. En effet, sur Facebook les "Créateurs de Possibles" ne possèdent pas de "fan page", mais un groupe. Celui-ci rassemble uniquement 229 membres. Un second groupe: "Les Créateurs de Possibles- Objectif: 500 000 militants UMP pour 2012!" arrive quant à lui à regrouper 1705 internautes. En comparaison, la Coopool, le réseau social du PS, a opté pour une page de fans qui réunit 2 704 fans. Quand on sait que la refonte du site institutionnel et la mise en place de ce "réseau social d'action" ont coûté 500 000 euros, on comprend la nervosité du secrétaire général de l'UMP. Après un rapide calcul, le profil Facebook "L'humour de droite" ironise: "500 000€ / 7000: les Créateurs de Possible, le réseau social à 71€ par adhérent".
L'Express.fr du 15 février 2010

CHARMANT BAMBINS

Vendredi en fin d'après-midi, le directeur de l'école primaire Jacques Decour, située à Nanterre (Hauts-de-Seine) a été menacé de mort puis roué de coup par un élève de 12 ans. Surpris par le chef d'établissement alors qu'il n'avait aucune raison d'être présent à l'école - il était 17h 20 - le gamin, qui vit dans un foyer à la suite d'un placement judiciaire, a immédiatement insulté puis menacé de mort le directeur. Il l'a ensuite frappé à coups de pieds et à coups de poings. L'enfant a été remis à sa mère après son audition, sur instruction du magistrat des mineurs. Le directeur de l'école a déposé plainte.
Le Figaro Magazine du 22 février 2010

LE BOUCLIER FISCAL CONCERNE 19 000 CONTRIBUABLES

Appliqué à partir du 1er janvier 2007, il plafonnait à 60 % des revenus tous les impôts directs : impôt sur le revenu (IR), impôt de solidarité sur la fortune (ISF), taxes foncière et d'habitation. Inquiète de la délocalisation des fortunes, la droite se félicitait d'avoir mis fin à une fiscalité qu'elle jugeait confiscatoire. Le plafonnement avait déjà été utilisé à la fin des années 1980, mais par la gauche. Lorsque le gouvernement Rocard avait rétabli un impôt sur la fortune en 1988 pour financer le revenu minimum d'insertion (RMI), les députés PS avaient voté un amendement plafonnant à 70 % des revenus le total de l'impôt sur le revenu, et de l'impôt sur la fortune. Ayant décidé de contourner l'ISF plutôt que d'en assumer politiquement la suppression, Nicolas Sarkozy intègre les contributions sociales (CSG et

CRDS) dans le bouclier et porte le plafonnement à 50 % des revenus. Il fait de ce dispositif remodelé une pièce maîtresse de la loi du 21 août 2007 sur le travail, l'emploi et le pouvoir d'achat (TEPA).

Les sommes restituées en 2009, au titre de 2008, ont atteint 578 millions d'euros et concernées 18 880 bénéficiaires, selon le rapporteur du budget, Gilles Carrez.

Quant à l'ancien président de la commission des finances de l'Assemblée, le socialiste Didier Migaud, devenu depuis président de la Cour des comptes, il n'a cessé de détailler l'iniquité d'un bouclier qui prend en compte non pas les revenus réels des contribuables mais leurs revenus minorés, après utilisation des niches fiscales.

Faisant état de 13 998 bénéficiaires en 2008, il soulignait, dans Le Monde du 19 mars 2009, "l'existence de 834 contribuables dotés d'un patrimoine supérieur à 15,5 millions d'euros [ayant] reçu un chèque moyen [de remboursement du fisc] de 368 000 euros. Ils se sont partagé 307 millions d'euros. Ils représentent 6 % des bénéficiaires, mais deux tiers du coût du bouclier."

Le Monde du 1er avril 2010

LE MAIRE (PS) D'ANGOULÊME COMPARE LES JEUNES UMP AUX «JEUNESSES HITLÉRIENNES»

Des «méthodes de voyous en col blanc»... Et une comparaison douteuse avec les «jeunes filles hitlériennes». Le maire (PS) d'Angoulême, Philippe Lavaud, est sorti de ses gonds en découvrant une dizaine de photos personnelles sur le réseau social Facebook accompagnées de propos calomnieux d'un groupe d'opposants.

Il a annoncé son intention de porter plainte pour atteinte à la vie privée et diffamation. Mais son coup de colère contre les Jeunes populaires, branche jeune du parti présidentiel, est vivement dénoncé par l'UMP.

«Ce sont avant tout des calomnies et de la diffamation à mon encontre et c'est un vol de photos privées à des fins politiques», a-t-il accusé, précisant que son avocate examine le dossier.

Cause de son courroux: la diffusion d'une dizaine de photos personnelles et de photos de vacances, présentées sous la forme d'un diaporama d'une page Facebook intitulée «Lavaud, les Angoumoisins ne veulent plus de toi». Sont également publiées 34 photos du maire dans le cadre de ses fonctions, dont une image au côté de Ségolène Royal, la présidente (PS) de Poitou-Charentes. Les photos sont accompagnées d'insultes personnelles et d'attaques sur sa gestion de la ville.

Selon le maire, certaines photos ont été piochées sur son propre profil Facebook, dont l'accès est réservé à ses proches. Le groupe, représenté par le logo de la rose et du poing du PS à l'envers, affichait jeudi 126 membres. Son «créateur» un certain Faust Federel, se défend d'appartenir à «quelque parti politique que ce soit» mais revendique de «dire non au socialisme, encore plus à Angoulême».

Dans un entretien au quotidien régional La Charente Libre, Philippe Lavaud s'emporte, cette fois, clairement contre «des méthodes de voyous en col blanc et une certaine jeunesse dorée de l'UMP». «Si nous étions pendant la Seconde guerre mondiale, elle ferait partie des jeunes filles hitlériennes», a-t-il alors fustigé.

Le président des Jeunes UMP, Benjamin Lancar, a demandé des excuses publiques pour le parallèle avec les «jeunes filles hitlériennes» et a demandé au PS de l'exclure. Il n'écarte pas des suites judiciaires.

L'UMP Charente, «choquée», s'est fendue, à son tour, d'un communiqué: «Oser ce genre de comparaison est absolument indigne d'un élu de la République», dénonce l'équipe départementale, qui a condamné l'utilisation des photos du maire sur Facebook. Elle réclame «ses plus vives excuses» et «se réserve le droit de saisir la justice».

En fin d'après-midi, c'est la direction nationale de l'UMP qui s'en mêle. Son porte-parole adjoint, Dominique Paillé, demandant vivement au parti socialiste de «ramener ses militants et responsables à la raison» après cet «amalgame abject». «Trop c'est trop!», s'exclame Paillé qui reproche, par ailleurs, à Philippe Lavaud, d'attribuer la responsabilité des photos volées, «sans aucune preuve, aux militants des Jeunes Populaires». «Après les dérapages de Georges Frêche que le PS a condamnés très tardivement (...) c'est maintenant un affidé de Mme Royal en Poitou-Charentes qui prend le relais!», conclut-il.
Libération du 12 février 2010

MIL-VIGILANCE N° 04/2010

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 05/2010 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

«BEAUCOUP DE TRAFIQUANTS SONT NOIRS ET ARABES»

Philippe Bilger, avocat général à la cour d'appel de Paris, a estimé que «beaucoup» des trafiquants sont noirs et arabes, validant les propos controversés d'Eric Zemmour, sur son blog dans une note consacrée au journaliste. Le 6 mars, le polémiste avait déclaré dans l'émission «Salut les Terriens»: «Les Français issus de l'immigration sont plus contrôlés que les autres parce que la plupart des trafiquants sont noirs et arabes... C'est un fait».

«Je propose à un citoyen de bonne foi de venir assister aux audiences correctionnelles et parfois criminelles à Paris et il ne pourra que constater la validité de ce "fait", la justesse de cette intuition qui, aujourd'hui, confirment un mouvement né il y a quelques années», écrit Philippe Bilger dans sa note intitulée «Eric Zemmour ou le trublion officiel.»

«Tous les noirs et tous les arabes ne sont pas des trafiquants, mais beaucoup de ceux-ci sont noirs et arabes. Je précise, car rien dans ce domaine n'est inutile, qu'il y ait aussi des "trafiquants" ni noirs ni arabes est une évidence et ne me rend pas plus complaisant à leur égard», poursuit l'avocat général.

«Il n'est point besoin d'aller chercher des consolations dans les statistiques officielles, dont la finalité presque exclusive est de masquer ce qui crève les yeux et l'esprit si on accepte de regarder», estime-t-il. Pour Philippe Bilger, l'émotion suscitée par les propos de Zemmour s'explique par le fait que ce dernier a «dépassé une ligne que la bienséance et l'hypocrisie considèrent comme absolue».

L'avocat «regrette» en outre qu'Alain Jakubowicz, président de la Ligue internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme (Licra), ait décidé de poursuivre le journaliste. Il «regrette» également que Rachid Arhab, sage du CSA, «se soit égaré en répliquant à Eric Zemmour qu'il est "arabe, pas trafiquant au CSA"». «Nous sommes tous heureux que Rachid Arhab soit au CSA, mais précisément parce qu'il n'est jamais tombé dans les travers dénoncés par Zemmour», estime Bilger.

AFP du 24 mars 2010

UN HOLD-UP D'ÉTAT

Le gouvernement s'apprête à réaliser un casse sur les retraites des 20 millions de salariés du privé dans la plus grande discrétion, révèle l'association Sauvegarde Retraites. Il profite du changement de statut de La Poste pour remplir les caisses de l'Ircantec, régime de retraite bénéficiant aux élus et fonctionnaires non titulaires. Et ce sont les cotisants de l'Arcco et de l'Agirc, c'est-à-dire les salariés et cadres du privé, qui sont détournés. Le tour de passe-passe au profit du public orchestré par Christian Estrosi, ministre de l'Industrie, est une première.

Quelles en sont les (grosses) ficelles ? Pour comprendre, il faut savoir que les employés de La Poste embauchés avant 1990 ont un statut de fonctionnaire et la retraite qui va avec. Depuis 1990, les pensions des postiers relèvent de l'Ircantec et, à partir de cette année, les nouveaux embauchés tomberont dans le régime commun (Sécurité sociale plus Arcco-Agirc). À l'occasion de ce changement, le Sénat a fait passer un amendement accepté par Christian Estrosi qui prévoit que l'Ircantec recevra une soulte du régime Arcco-Agirc. On parle de 5 à 6 milliards d'euros, rien à voir donc avec un pourboire ! L'argument avancé pour justifier la soulte est spécieux, estime Sauvegarde Retraites.

L'Ircantec, en effet, considère que, les nouveaux embauchés de La Poste relevant désormais d'un autre régime, cela lui occasionnera des pertes de cotisations futures. Et comme ses responsables ne font pas dans la dentelle, ils exigent une indemnisation calculée sur cinquante ans. Autrement dit, l'Ircantec réclame des cotisations sur des employés dont certains ne sont même pas encore nés et, pour cela, "pompe" sans scrupule le régime Arcco-Agirc, dont les finances sont menacées de déficit à très court terme (dès 2013).

C'est Robin des Bois, mais à l'envers, car on vole les pauvres pour donner aux riches. Passons sur le fait que le régime de l'Ircantec est plus généreux (on cotise moins pour un meilleur rendement) que celui de l'Agirc-Arrco. On retient surtout que les finances de l'Ircantec sont plus saines. C'est que le nombre d'élus et de contractuels (collectivités locales, fonction publique d'État, hôpitaux) ne cesse d'augmenter, ce qui fournit une armée de nouveaux cotisants (643.000 en 10 ans) qui font terriblement défaut au privé à cause des ravages du chômage.

Après les élections régionales de mars, le gouvernement a promis une nouvelle réforme des retraites. Étrangement, pour l'heure, il déploie son zèle pour défendre l'Ircantec, dont les 2,6 millions de cotisants ne sont en fait que des oiseaux de passage : soit parce que des élus perdent leurs mandats soit parce que des non-titulaires vont dans le privé ou deviennent fonctionnaires (la durée moyenne de cotisation à l'Ircantec est de seulement 8 ans et 11 mois). Ce régime spécial n'a, certes, pas échappé à la réforme des retraites, mais restera plus avantageux que celui du privé.

Comment pareil hold-up peut-il se produire dans le plus grand silence ? Les sénateurs, en votant l'amendement, ont défendu les intérêts des élus auxquels ils doivent leur mandat. L'État employeur, en soustrayant de l'argent à l'Agirc-Arrco, fait des économies. Quant aux syndicats, s'ils ne pipent mot, c'est parce qu'ils sont surreprésentés dans le public. Même la CGC, dont on pourrait s'attendre qu'elle défende la retraite des cadres (Agirc), reste en retrait. Et pour cause, elle assure la présidence de l'Ircantec... Tout le monde y trouve donc son compte, conclut Sauvegarde Retraites. Tout le monde sauf l'énorme masse des salariés du privé qui va se faire plumer. Voilà qui augure mal des discussions sur la réforme du régime des retraites prévues après les élections régionales de mars.

Le Point du 20 janvier 2010

LE NOUVEAU CENTRE RÊVE D'ÉMANCIPATION ET PENSE À 2012

Alors que la grogne des élus de l'UMP ne se tarit pas, le Nouveau Centre savoure sa bonne fortune. Le parti fondé par les anciens amis de François Bayrou, après l'élection présidentielle de 2007, sort gagnant des négociations pour la composition des listes des candidats aux élections régionales. Ses dirigeants ont obtenu a minima une centaine d'élus, soit le "stock" dont l'UDF disposait à l'issue des précédentes élections régionales de 2004. Les négociations ont été rudes. Les derniers ajustements sont en cours, mais le Nouveau Centre devrait totaliser 20 % des places éligibles, autant que l'ensemble des autres alliés de la majorité, chasseurs, villéristes, Gauche moderne, progressistes, courant de Christine Boutin. Lors du conseil national de l'UMP, samedi 30 janvier, censé lancer la campagne, les cadres de l'UMP avaient ostensiblement fait part de leur mauvaise humeur, s'estimant lésés par ces négociations avec les différentes composantes de la majorité.

Deux ans après sa création, le Nouveau Centre estime avoir réussi sa première étape : reconstituer à l'abri de l'UMP, dont il est "un parti associé", son maillage territorial et le vivier des élus de l'UDF. Déjà lors des européennes de juin 2009, le parti avait habilement négocié en obtenant trois députés européens. La seconde étape s'ouvrira aux lendemains des régionales. Il s'agira, pour ce parti mal identifié d'incarner le centre, encore largement représenté par M. Bayrou et son mouvement le MoDem. Le Nouveau Centre parie sur l'échec de ce dernier au scrutin régional pour reprendre définitivement le flambeau.

Pour l'heure, le parti n'est qu'un satellite de l'UMP, représenté dans le gouvernement par son président, Hervé Morin, le ministre de la défense, Valérie Létard, secrétaire d'État chargée des technologies vertes et Anne-Marie Idrac, secrétaire d'État au commerce extérieur. Le mouvement n'a pas réussi à exister sur le plan des idées, ni des valeurs. Tout juste a-t-il pu se faire entendre en septembre 2008, lors de la polémique sur l'institution du fichier (ONG), préparé par la ministre de l'intérieur de l'époque, Michèle Alliot-Marie. Pour sortir de l'anonymat, le Nouveau Centre est obligé de se réapproprié l'étiquette UDF, dont la propriété intellectuelle est juridiquement discutée entre les anciens fondateurs du parti centriste.

L'échéance présidentielle de 2012 pourrait constituer l'étape d'émancipation. "Sept électeurs sur dix de François Bayrou en 2007 se sont réfugiés dans l'abstention. Ils ne voteront pas pour Nicolas Sarkozy au premier tour de 2012, c'est à nous d'aller les chercher, d'incarner l'offre centriste qu'ils recherchent", plaide un responsable du parti. À travers les élections régionales, les responsables du Nouveau Centre espèrent démontrer à leurs alliés de l'UMP que l'union dès le premier tour n'est pas la martingale imaginée par le chef de l'État et que la droite unie ne dispose plus de réserve de voix pour le second tour.

Le Monde du 5 février 2010

Dans son livre "Mélancolie française", Éric Zemmour retrace l'histoire de la France et prévient qu'en renonçant à l'"assimilation" notre pays court un grand risque. De cette Mélancolie française on cite souvent, pour nourrir la polémique, le tout dernier chapitre, « La Chute de Rome ». Non sans raison, car Éric Zemmour, journaliste, écrivain, y défend l'idée – références historiques à l'appui – que la France d'aujourd'hui pourrait connaître le destin funeste de cette antique civilisation, incapable sur la fin d'"assimiler" des populations étrangères attachées à leurs coutumes. Il y montre aussi comment la cécité des élites romaines a précipité le déclin de cet empire qui domina le monde, comme la France le fit autrefois.

Éric Zemmour, quelles leçons tirez-vous des élections régionales ? Le fait majeur, c'est l'abstention. Les gens se disent de nouveau : « Les politiques ne servent à rien... » La droite a tort de ne pas voir que c'est son électorat qui n'est pas allé voter. Elle a tort aussi d'ignorer la remontée du Front national.

Ses dirigeants ont beaucoup joué la carte "écolo"... C'est une erreur, car l'électeur préfère toujours l'original à la copie. Le vote écologiste est en voie de structuration. Trois formations se disputaient auparavant cet électorat urbain et "bobo" : le parti socialiste, les Verts et le MoDem. François Bayrou en avait une grosse part en 2007. Il ne reste que le PS et les Verts.

Et le vote FN ? C'est assez simple : en 2007, Nicolas Sarkozy avait capté entre le tiers et la moitié des voix du Front national en mettant l'accent sur la sécurité et sur l'identité nationale. Il plaidait alors pour un retour à l'assimilation. Or la sécurité laisse à désirer, et il zigzague aujourd'hui entre assimilation et discrimination positive. Mais on ne peut pas avoir l'une et l'autre. La droite a pourtant tenu les deux discours.

Par opportunisme ? Non. Je crois plutôt qu'il s'agit d'une perte totale de repères.

Il y a quand même eu le débat sur l'identité nationale... Qui n'a débouché sur rien. La gauche vous dira que la droite a fait remonter le FN en relançant ce débat. Moi, je crois que c'est l'inverse : c'est parce que la droite n'a pas osé aller au bout de ce débat que Le Pen remonte. C'est l'inconstance idéologique de la droite qui favorise le Front national. Nicolas Sarkozy n'a pas encore choisi sa ligne. Quand il évoque dans un livre, avant la présidentielle, la nécessaire discrétion des religions dans l'espace public, il a raison : c'est l'essence même de la laïcité ! C'est le modèle français. En revanche, quand il parle de discrimination positive et de quotas dans les grandes écoles, il se réfère à un autre modèle, le modèle américain, qui a sa cohérence mais qui précipite la désagrégation de la société française. Les thuriféraires du modèle anglosaxon ne disent jamais qu'aux États-Unis il n'y a presque pas de mariages mixtes. Ils nous disent : « L'Amérique, c'est magnifique ! Il y a des Noirs dans les séries télévisées. » Mais Blancs et Noirs ne vivent pas dans les mêmes quartiers et ne partagent pas le même lit ! En 1917, les soldats américains noirs étaient fascinés par la France : c'était le premier pays où on les traitait en êtres humains !

Quel est le modèle français ? Je le décris dans mon livre. Nous avons toujours eu la nostalgie de l'Empire romain. Les "quarante rois qui ont fait la France" avaient pour ambition de forger une nouvelle Rome dans les limites de la Gaule romaine : la France telle qu'on la connaît, plus la rive gauche du Rhin, la Belgique et le nord de l'Italie (la Gaule cisalpine). « La mer et le Rhin, les Alpes et les Pyrénées ; ce sont nos sept collines », disait Michelet. Et, quoi qu'en pense la droite maurrassienne, Napoléon Ier a tenté de poursuivre ce projet. Le schéma millénaire français, c'est ça : reconstituer la Gaule romaine et les marches qui la protègent.

Il est quand même allé jusqu'en Russie ! C'est vrai. Napoléon s'est perdu, et la France avec, quand il s'est égaré ailleurs : en Russie, en Espagne aussi. Deux peuples, situés aux deux extrémités de l'Europe et qui sont liés par un destin commun, disait Soljenitsyne : sauver la civilisation chrétienne dans une lutte millénaire, l'un face aux Mongols, l'autre face à l'islam. Mais c'est surtout contre la volonté britannique que s'est finalement brisé ce destin impérial. L'Angleterre, puissance thalassocratique, ne pouvait pas admettre l'affirmation d'une puissance continentale qui contrôlait de surcroît les ports de la mer du Nord. C'est Carthage contre Rome, mais Carthage détruisant Rome. 1815 est la pire de nos défaites. L'affaiblissement de la France permet la naissance de l'Allemagne, qui reprend le flambeau de l'unification européenne des mains désormais débilés de la France vaincue à Waterloo. 1815 conduit à 1914, puis à 1940... On a l'habitude d'opposer l'unité de la nation française à la diversité des empires, conglomerats de peuples aux coutumes diverses – d'où leur fragilité. D'abord, on voit aujourd'hui qu'il est possible de concilier les deux. La Chine et l'Inde, par exemple, sont des empires nationaux. Napoléon l'avait compris il y a deux siècles : il a désespérément tenté de hisser la France au niveau des nations-continentales qui dominent désormais le monde. Ensuite, Rome pratiquait l'assimilation des

populations étrangères qu'elle incluait dans son empire. Les Gaulois ont adopté les moeurs et les coutumes de leurs vainqueurs. Nous avons assimilé les codes culturels de Rome. La France, à l'image de son modèle, a longtemps pratiqué une politique exigeante d'assimilation des étrangers installés sur son sol, parfois si rigoureuse que beaucoup ne l'ont pas acceptée et sont repartis dans leur pays : on l'oublie souvent, mais 60% des Italiens venus travailler en France sont retournés en Italie ! L'État était impérial, à défaut d'être impérial. Enfin, la France a toujours refusé que se constitue "un État dans l'État" d'où, entre autres, la guerre menée par Richelieu contre les protestants désireux de s'ériger en puissance au sein du royaume, comme Rome a toujours refusé l'imperium in imperio.

Vous dites que la France a renoncé à ce projet assimilateur... Oui. Depuis les années 1970, on a "déconstruit" le modèle français. La nation et le peuple ont été délégitimés. On a dévoyé l'analyse de Claude Lévi-Strauss, l'anthropologue, qui disait qu'il fallait sauvegarder toutes les cultures. C'est vrai, mais Lévi-Strauss n'a jamais dit qu'il fallait les sauvegarder toutes sur un même sol... À la fin de sa vie, il était d'ailleurs consterné qu'on ait ainsi détourné son oeuvre. Ce rejet de l'assimilation coïncide avec des flux migratoires très importants.

Qui s'expliquaient par une démographie défailante... En partie seulement. La France a longtemps été "la Chine de l'Europe" : le pays le plus peuplé du continent. Mais la démographie s'effondre après 1815, sans que nous renoncions à notre suprématie dans ce domaine. D'où la colonisation puis le recours à l'immigration, qui explique notre dynamisme démographique. Parallèlement, le capitalisme, soucieux de retrouver des marges érodées par la social-démocratie, favorise une immigration continue pour faire pression à la baisse sur les salaires. Je pense, enfin, que nos élites méprisent le peuple et la nation pour deux raisons : d'abord, parce que le peuple ne veut plus faire la révolution (d'où le remplacement, à gauche, du prolétaire par l'immigré) ; ensuite, parce que les Français ne peuvent plus faire l'empire. Je crois sincèrement que nos élites n'ont pas renoncé à leur rêve impérial. D'où leur projet européen. Seulement, elles sacrifient la France à ce rêve impérial. Rappelez-vous ce que disait Drieu la Rochelle : « Que nous est une patrie si elle ne nous est pas une promesse d'empire ? »...

Comment voyez-vous la suite ? Gibbon, le grand historien, nous a appris que la décadence de Rome s'est inscrite dans son impuissance croissante à assimiler les populations barbares. Rome, ayant renoncé à l'assimilation, a dû se résoudre à la dissolution de son empire. Des territoires ont fait sécession. Au IV^e siècle, les violences, les pillages se sont multipliés.

Vous croyez que l'histoire se répète ? N'êtes-vous pas trop pessimiste ? Après tout, la France a déjà traversé bien des crises dont elle s'est relevée. Des crises, et des guerres civiles. Il est vrai que le système de protection sociale dont bénéficient les habitants de ce pays permet de retarder l'échéance. Mais la participation des Français au débat sur l'identité nationale prouve qu'ils restent attachés à l'idée de nation. Je crois en effet qu'il y a, dans le peuple, beaucoup de gens qui défendent cette idée. Mais ils ne sont pas audibles. La chape de plomb médiatique les étouffe.

Dans votre livre, vous citez Jean-Claude Michéa qui parle d'"ateliers sémantiques chargés d'imposer au grand public, à travers le contrôle des médias, l'usage des mots les plus conformes aux besoins des classes dirigeantes". Vous croyez vraiment à l'existence de ces "ateliers" ? Je n'y ai pas cru pendant longtemps. Et puis on a découvert que des intellectuels travaillaient à la conception de slogans, en Mai 68, autour de Sartre et de Beauvoir... Mais ces ateliers, ce sont aussi les agences de communication qui diffusent des mots tels que "diversité", "métissage", "accommodements raisonnables"... Ce sont les mots d'une guerre idéologique. Le métissage en soi, c'est très beau ! Ce sont des peaux qui s'attirent, des désirs qui se mêlent. Mais ces mots, auparavant innocents, ont désormais une charge idéologique si contraignante qu'ils virent à l'injonction.

D'autres mots sont utilisés pour vous disqualifier. Le débat public est devenu une machine à traquer le "dérapage". La France était naguère le pays de Voltaire : « Je ne partage pas vos idées mais je me battrais jusqu'à la mort pour que vous puissiez les exprimer. » C'est désormais celui de Torquemada, avec les curés du "politiquement correct" qui crient "Sacrilège ! Sacrilège !" dès qu'on sort des clous qu'ils ont posés. On est passé d'un débat rationnel et argumenté à un débat émotionnel et moraliste : « Vous n'avez pas tort, mais vous dites le mal. » Qui n'est pas d'accord avec les canons du "politiquement correct" est menacé d'interdit professionnel. C'est du maccarthysme.

Valeurs Actuelles du 25 mars 2010

M.I.L VIGILANCE

N° 06/2010 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

MICHELE ALLIOT-MARIE :
«IL FAUT REPLACER LES RÉFORMES EN PERSPECTIVE»

Le Figaro : Le dernier chantre du gaullisme a-t-il disparu avec Philippe Seguin ?

Michèle Alliot - Marie : Beaucoup de gens aujourd'hui adhèrent à cette idée gaulliste de la France et de la politique. Philippe Séguin n'en était pas le dernier gardien. Le gaullisme, c'est croire en la nécessité d'un État qui fixe les règles de vie en commun, c'est respecter l'autre, placer l'individu au centre de toute politique, être convaincu que la France a un rôle à jouer dans l'Europe et le monde. C'est aussi le refus de la fatalité. Ces idées ont traversé notre histoire et se sont toujours incarnées dans un homme au moment où la France en avait besoin.

Qui incarne aujourd'hui le gaullisme ? Dominique de Villepin, comme il le revendique ?

Il ne suffit pas de revendiquer, il faut aussi faire la démonstration que l'on porte ces valeurs. Le gaullisme est une main tendue vers les autres, ce n'est pas la détestation des personnes.

La France a-t-elle besoin du gaullisme aujourd'hui ?

C'est évident. Regardez comment, avec la crise, tout le monde s'est tourné vers l'État. Tout le monde, jusqu'aux chantres de l'ultralibéralisme ! Face à la crise économique et sociale, les principes de régulation défendus par Nicolas Sarkozy par exemple font partie des fondements du gaullisme. Devant les défis de la mondialisation, la montée des communautarismes religieux et régionalistes, les Français ont soif d'unité et besoin de comprendre vers quelle société on les emmène.

Le foisonnement des réformes depuis 2007 ne complique-t-il pas cette compréhension ?

À chaque présidentielle, les Français font un choix de société. Pour le mettre en œuvre, il y a de nombreux chantiers à mener, dans tous les domaines. Toute la difficulté est de montrer la cohérence de la politique conduite. Déstabilisés par le rythme des réformes, par les calendriers gouvernemental et parlementaire, les citoyens s'y perdent parfois. Il est nécessaire d'expliquer régulièrement ce que nous faisons, et dans quel but. J'en ai souvent parlé avec le président de la République. Je pense que, ce soir, il aura à cœur de remettre en perspective nos réformes.

Le gouvernement n'a-t-il pas une part de responsabilité dans cette confusion ?

Chaque ministre a tendance à vouloir mettre en œuvre ses idées mais sans toujours expliquer en quoi elles s'inscrivent dans le projet général. J'estime que lorsque nous présentons nos réformes, nous devons toujours les replacer dans la perspective du projet de société pour lequel les Français ont voté.

Le Figaro du 25 janvier 2010

IDENTITÉ NATIONALE : LE PLAIDOYER D'HENRI GUAINO

LE FIGARO. - Le débat sur l'identité nationale a été lancé le 25 octobre. Près de deux mois plus tard, les Français, selon les sondages, désapprouvent la manière dont il est mené. A-t-il été mal posé ?

Henri GUAINO. - Je préférerais toujours la démocratie du débat à la démocratie du sondage... Ceux qui critiquent le bien-fondé de ce débat alimentent eux-mêmes la discussion et c'est très bien ainsi. Une démocratie vivante, ce n'est pas une démocratie où tout le monde se tait, c'est une démocratie où l'on parle des problèmes qui préoccupent les gens.

Mais les Français ne s'intéressent-ils pas plus à leur pouvoir d'achat ou au chômage qu'à l'identité nationale ?

Ce n'est pas exclusif. On peut à la fois avoir peur de perdre son emploi et être angoissé de perdre son identité, de voir dénaturer son cadre de vie ou disparaître. Le modèle social français fait aussi partie de l'identité nationale. Dans la crise économique, quand le sentiment de la précarité et de vulnérabilité sociale s'accroît, on a encore plus besoin de la solidarité

nationale, on a encore plus besoin d'éprouver le sentiment d'appartenance à une nation qui protège.

Que pensez-vous des dérapages auxquels a donné lieu le débat ?

Les dérapages sont scandaleux et doivent être condamnés. Mais il y a un plus grand risque à ne pas discuter des problèmes qu'à accepter d'en débattre. Il est assez paradoxal que ceux qui passent tout leur temps à vanter les mérites de la démocratie participative se mettent à expliquer qu'il est dangereux de donner la parole aux citoyens. Qu'ils se rassurent, les Français sont des gens raisonnables imprégnés d'une vieille culture humaniste qui les rend assez peu réceptifs aux thèses racistes. Le plus grand risque, c'est qu'à voir le racisme partout, dans tous les replis de l'âme nationale, on finisse par le banaliser.

Jean-Marie Le Pen se réjouit que le gouvernement mette fin «à la pensée unique» sur l'immigration. Comment prenez-vous cet «éloge» ?

J'ai toujours récusé la pensée unique, qui est une maladie de l'intelligence. C'est elle, en vérité, qui fait le lit des extrêmes. Ce débat sur l'identité, c'est un moyen de ne pas laisser la nation et l'immigration à l'extrême droite ou à l'extrême gauche.

Si le débat a été détourné, comment faut-il le relancer ?

Il faut l'élever, l'élargir. L'immigration, la religion, cela fait partie du débat. Mais ce n'est pas tout le débat. La mondialisation a fragilisé les identités. Tout concourt, en particulier dans les vieilles nations développées, à cette crise identitaire. Elle suscite des doutes, des peurs, des rejets. Dire qu'il n'y a pas sujet à débat parce que tout le monde est d'accord pour dire que l'identité française, c'est la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité, c'est un peu court. D'abord parce qu'autour de chacun de ces principes il y a un débat. Depuis des années, certains contestent l'égalité au nom de l'équité. Depuis des années s'opposent ceux qui voient la laïcité comme un refus de toutes les religions et ceux qui la voient comme principe de respect de toutes les croyances. Les partisans de la République une et indivisible s'opposent à ceux qui prônent le droit à la différence et le communautarisme. La France a toujours refusé de se penser comme une juxtaposition de cultures et de communautés qui n'ont rien à se dire, ni à échanger, qui ne veulent pas se mélanger. Que reste-t-il de ce consensus national 'hui ?

Dans les banlieues, on vous répondra : ce sont de beaux discours.

Les ghettos urbains, la relégation de certaines parties de la population, les discriminations sont une trahison des valeurs qui sont au cœur de notre identité ! Si l'on demande aux jeunes issus de l'immigration, aux jeunes des quartiers en difficulté, de respecter les valeurs et les devoirs de la République, on se doit de les respecter soi-même, on se doit de bâtir une République qui tienne ses promesses. La République, c'est d'abord une exigence morale. Sommes-nous capables de discuter sereinement et intelligemment de ce que cette exigence qui est au cœur de notre identité implique pour chacun d'entre nous ?

Que répondez-vous à Alain Juppé qui juge «détestable» tout ce qui peut «dresser les communautés les unes contre les autres, et en particulier les musulmans contre les autres» ?

La République ne reconnaît pas de communautés, elle ne reconnaît que des citoyens libres et égaux en droits et en devoirs. Nous devons travailler à unir les Français, les citoyens, à ne pas les dresser les uns contre les autres. Cet idéal est-il encore partagé ?

Il y a quatre ans, lors du débat sur la Constitution européenne, le projet d'inscrire les racines chrétiennes de l'Europe dans le préambule avait suscité la polémique. Y étiez-vous favorable ?

Non. La France a été façonnée par 1 500 ans de civilisation chrétienne. Mais cela n'avait rien à faire à mes yeux dans un texte de nature constitutionnelle.

Le groupe UMP va déposer mercredi une proposition de loi pour l'interdiction totale de la Burqa. Y êtes-vous favorable ?

Il ne faut rien accepter qui viole nos valeurs les plus fondamentales. Mais il ne faut blesser personne. Attendons les conclusions de la mission parlementaire pour voir jusqu'où doit aller l'interdiction.

Êtes-vous d'accord avec la proposition faite par plusieurs parlementaires d'interdire les drapeaux étrangers dans les mairies ?

C'est la première fois dans notre histoire que des jeunes Français définissent leur identité par opposition à l'identité française. C'est une question qu'il nous faut regarder en face tous ensemble.

Le choix de charger les préfetures d'animer ces débats a-t-il été une erreur ?

La préfeture, c'est la maison de la République ! Le préfet, c'est le représentant de la République ! On peut trouver trop restrictif de cantonner le débat à l'intérieur de la préfeture. Mais ce que j'entends de la part de gens qui se disent républicains me laisse parfois pantois.

Êtes-vous choqué par les attaques contre Éric Besson ?

Oui, ces attaques d'ordre personnel sont indignes.

Dans sa tribune au Monde, le chef de l'État invite les communautés religieuses à «la discrétion». Mais la communauté musulmane prend cette recommandation pour elle seule.

Dans la République, la pratique religieuse doit être accomplie sans ostentation. C'est un principe de respect vis-à-vis de ceux qui n'ont pas les mêmes croyances.

Les catholiques aussi ?

Bien sûr.

Que se passerait-il si un musulman demandait que les cloches des églises ne sonnent plus au nom de la «discrétion» souhaitée par le chef de l'État ?

Les clochers rythment la vie de nos villages depuis des siècles. Ce n'est pas un problème religieux, mais un problème de civilisation, un problème de société, un problème de tradition.

Que répondez-vous aux accusations de «pétainisme» lancées au PS ?

C'est aussi stupide que le slogan «CRS = SS» de Mai 68.

Quel sera le dernier acte du débat ?

J'espère une nouvelle conscience nationale, un nouveau consensus républicain, une actualisation des valeurs au nom desquelles nous, Français, nous vivons ensemble et que le monde attend que nous portions.

La discrimination positive fait-elle partie de l'identité nationale ?

Oui, si la discrimination positive, cela veut dire rétablir l'égalité des chances, comme la République l'a toujours fait pour les boursiers, ou pour l'aménagement du territoire, ou encore pour les handicapés. Non, si c'est donner des droits différents à des communautés différentes.

Quand les débats doivent-ils se terminer ?

Éric Besson a proposé de les prolonger jusqu'à la fin de l'année 2010.

Regrettez-vous que ce débat se soit déroulé quelques mois avant les élections régionales ?

Il y a des élections tous les ans.

Le Figaro 22/12/2009

821 REDEVABLES DE L'ISF ONT QUITTÉ LA FRANCE EN 2008

En 2007, où le bouclier fiscal plafonnait les prélèvements à 60% des revenus, 719 contribuables avaient quitté la France, soit moins qu'en 2008 où il a pourtant été porté à 50% des revenus. Le flux des départs était toutefois plus important avant la mise en oeuvre du bouclier en 2007, d'après Le Figaro.fr. Ainsi en 2006, 846 redevables de l'ISF se sont exilés.

Par ailleurs, 312 expatriés fiscaux sont revenus en France en 2008, contre 246 en 2007, ajoute le site. Le bouclier fiscal, mesure emblématique de Nicolas Sarkozy qui plafonne l'impôt à 50% des revenus, a été décrié par la gauche, mais aussi par plusieurs personnalités de la majorité. Le gouvernement a toujours affirmé qu'il visait à favoriser le retour des capitaux expatriés et à dissuader le départ de nouveaux contribuables. Mais il n'a pas fourni pour l'instant de résultats chiffrés. "On a des indications de tendance", s'est bornée à affirmer dernièrement la ministre de l'Economie, Christine Lagarde. "Il y a beaucoup de gens qui, lorsqu'ils reviennent, ne viennent pas nous dire «Coucou, j'arrive!»".

L'Expansion.com du 7 avril 2010

1.100 POLICIERS BLESSÉS EN DEUX MOIS

«Sur l'ensemble du territoire, au cours deux premiers mois de 2010, 1.100 policiers ont été blessés en action, dans le cadre d'un maintien ou d'un service d'ordre et dans un contexte de violences urbaines : édifiant, ce bilan émane d'une note interne de la Direction centrale de la sécurité publique (DCSP). Intitulée «Les policiers de la sécurité publique en première ligne», elle montre que le rythme des attaques visant l'uniforme a atteint un nouveau seuil, et reste très soutenu ces dernières semaines.

Comme le précise la note interne de la DCSP, «la sécurité publique ne faiblit pas dans son action quotidienne au cœur des quartiers sensibles». Les policiers, lorsqu'ils interviennent pour interpellier des délinquants de proximité, des incendiaires, pour mettre fin à des attroupements entre bandes ou dans le cadre de leur activité de routine, ils sont régulièrement confrontés à des individus insultants et outrageants mais également violents qui n'hésitent pas à se regrouper pour prendre à partie les policiers».

Pas moins de 5.358 policiers ont été blessés en mission en 2009, soit déjà une augmentation de 4,42% par rapport à l'année précédente. «Personne ne peut plus dire que la police n'ose pas aller dans tous les quartiers, quel qu'en soit le prix», conclut-on à la Direction centrale de la sécurité publique.

Le Figaro du 30 mars 2010

LES AMIS DE JACQUES CHIRAC, ENTRE NOSTALGIE ET DÉSIR D'AVENIR

Elus et sympathisants chiraquiens se sont réunis, en toute discrétion, à l'Assemblée nationale pour une séance de dédicaces. Au milieu de la foule venue rencontrer l'ancien Président, de nombreux élus. L'occasion d'évoquer le passé, et l'avenir. Officiellement, c'est une simple réunion d'amis de Jacques Chirac, organisée par le député Henri Cuq, à l'Assemblée Nationale, avec en star américaine l'ancien président venu dédicacer le premier tome de ses Mémoires. A l'abri des regards des journalistes, les membres de l'association « Avec le président Chirac » sont venus deviser du bon vieux temps. Pourtant, au milieu du tintement des flûtes à champagne, quelques mots se détachent: taxe carbone, identité nationale, d'un côté. Chaleur humaine, sympathie, de l'autre. L'actualité politique n'est pas loin et elle infuse les discours des élus présents. "Il y a un véritable élan de sympathie pour Jacques Chirac. On reconnaît son humanité, son intérêt pour les autres, on loue les 40 ans qu'il a donnés au service du pays. Aujourd'hui, c'est un réel besoin", explique le député-maire de Troyes, François Baroin.

Jacques Chirac n'est pas encore arrivé, mais la file d'attente de ses sympathisants venus pour une bafouille sur leur exemplaire des Mémoires s'allonge. A 18h30, des soupirs de contentement accueillent la star de la soirée. Fidèle à son habitude, il serre des mains, se courbe pour claquer quelques bises. Puis se campe à côté de Christian Jacob, qui entame un très court discours: "Si vous caracollez en tête des sondages, ce n'est pas parce que vous n'êtes plus dans l'action, c'est tout simplement parce que vous aimez les Français." L'ancien président lance quelques oeillades à la foule, et répond d'un bref mot: "Je ne suis pas venu pour écouter des discours, ni pour en faire. Je suis venu pour retrouver des amis." Il s'éclipse ensuite dans une salle attenante aux salons pour une longue séance de dédicaces. Autour des buffets, on se réjouit de la présence du "Grand". Jordan, 20 ans, en profite pour se faire prendre en photo à côté de Jean-François Copé. Il compte s'investir dans la vie de l'UMP. "Où ça?", interroge le chef des députés UMP. "A Nanterre." "C'est bien, c'est une terre de reconquête." Les appartements de la questure ne débordent pas de jeunes militants, mais tous les âges sont représentés. Jordan est venu parce qu'il "a récemment rebasculé du côté de l'ancienne génération". "J'ai soutenu Nicolas Sarkozy au moment de son élection, mais aujourd'hui, je suis un peu dégoûté. Je reviens donc aux origines de la droite, au gaullisme."

L'Express.fr du 03 février 2010

DES UNITÉS FRANÇAISES SUR LA PLACE ROUGE

Le ministre russe de la Défense, Anatoli Serdioukov, a proposé aux Alliés de la Seconde Guerre mondiale de défilé sur la place Rouge le 9 mai 2010. Au cours des commémorations de la "Grande Guerre Patriotique", la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis sont invités à présenter 75 hommes en tenue d'époque, sous le regard du mausolée de Lénine. Pour la partie française, il y aura le drapeau du "Normandie-Niemen" avec une unité de l'armée de l'air. En effet, le Normandie-Niemen, grâce au sacrifice de presque la moitié de ses pilotes, 42 tués sur 97, est devenu la première formation de chasse française avec ses 273 victoires homologuées et 37 probables obtenues au cours de 5 240 missions et 869 combats.

TTU du 27 janvier 2010

LE FIGARO POLITIQUEMENT CORRECT

Le journaliste Eric Zemmour sera reçu par le directeur général et le directeur des rédactions du Figaro, pour un "entretien préalable au licenciement". Cette procédure fait suite aux propos tenus par le chroniqueur lors de l'émission "Salut les terriens", diffusé samedi 6 mars en clair sur Canal+. Lors de ce magazine, animé par Thierry Ardisson, Eric Zemmour avait déclaré: "Les Français issus de l'immigration sont plus contrôlés que les autres parce que la plupart des trafiquants sont noirs et arabes... C'est un fait".

"Nous allons entendre Eric Zemmour lundi, nous prendrons une décision après !", a déclaré au Monde Etienne Mougeotte. Selon le directeur des rédactions, "ce n'est pas la ligne du Figaro que de tenir des propos racistes".

Le Monde du 23 mars 2010

MIL-VIGILANCE N° 06/2010

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 07/2010 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

DES MUSULMANS EXPULSÉS DE LA CATHÉDRALE DE CORDOUE

La police espagnole a dû intervenir après qu'un petit groupe de musulmans autrichiens a entamé une prière au sein de la cathédrale de Cordoue. La pratique du culte musulman y est formellement interdite. Deux jeunes ont été interpellés. D'après l'évêché, l'événement était planifié. Les hommes auraient investi l'ancienne mosquée par des entrées différentes et se seraient retrouvés à un endroit et une heure précis grâce à des talkies-walkies. En pleine semaine sainte, l'acte est perçu comme une véritable provocation. Dans un communiqué, le porte-parole des Jeunesses musulmanes d'Autriche, qui organisaient le voyage, a toutefois tenu à assurer « que les jeunes n'avaient jamais eu l'intention de provoquer ou de blesser les sentiments des croyants catholiques ». « Ils ont été si frappés par l'atmosphère spirituelle qui régnait dans la mosquée-cathédrale, ajoute-t-il, qu'ils se sont spontanément mis à prier, sans imaginer les conséquences que cela pourrait avoir. » Les autorités ecclésiastiques ont reconnu de leur côté être conscientes que « cet incident ponctuel ne représente en rien le comportement des musulmans puisque beaucoup d'entre eux sont ouverts au dialogue et considèrent avec respect l'Eglise Catholique ». La cathédrale de Cordoue est un lieu symbolique des luttes historiques entre chrétiens et musulmans (au même titre que l'ancienne basilique Sainte-Sophie à Istanbul). Lorsque les musulmans s'établirent à Cordoue au 8ème siècle, ils rachetèrent le terrain de l'église Saint-Vincent pour y établir une mosquée. Edifiée en 785, cette dernière restera pendant quatre siècles la deuxième plus grande mosquée du monde derrière celle de La Mecque. Une des plus belles aussi. Quand les catholiques reprennent la main sur le bâtiment en 1236, après la Reconquista, le bâtiment redevient église, puis cathédrale. En 2004, la Commission islamique d'Espagne, soutenue par le parti socialiste espagnol, réclame officiellement au Vatican le droit pour les musulmans de prier au sein de la mosquée-cathédrale. Le Saint-Siège oppose un refus catégorique. En 2006, l'archevêque de Cordoue ne change pas de position. Il assure que « l'utilisation partagée de la cathédrale par les catholiques et par les musulmans ne contribuerait en rien à la coexistence pacifique des différentes confessions religieuses ». En octobre 2007, c'est la Ligue arabe qui revendique ce droit à la conférence de l'OSCE, avant que la Commission Islamique d'Espagne n'appelle en novembre 2008, l'UNESCO à se prononcer, toujours sans succès.

Le Figaro du 3 avril 2010

PÉDOPHILIE : POURQUOI ON VEUT "MOULLER" BENOÎT XVI

D'abord, dire le dégoût et la honte. Le dégoût de voir des prêtres à qui des parents, parce qu'ils avaient affaire à des hommes de Dieu, ont confié leur enfant en toute confiance, et qui ont trahi cette confiance de la plus atroce manière : « Mieux vaudrait pour lui se voir passer autour du cou une meule de moulin et être précipité à la mer, plutôt que de scandaliser un seul de ces petits », dit Jésus (Luc 17, 2). La honte, pour tout catholique, de voir le visage de l'Eglise souillé par une telle trahison, et l'immense majorité des prêtres, qui vit son sacerdoce avec conscience et générosité, frappée par une insupportable suspicion. Cette honte et ce dégoût, on les retrouve exprimés dans la Lettre pastorale aux catholiques d'Irlande que Benoît XVI a publiée le 20 mars, lettre absolument sans précédent dans l'histoire de l'Eglise.

Il ne se contentait pas d'y renouveler sa condamnation de ces « actes scandaleux et criminels », mais reconnaissait également les fautes de la hiérarchie dans sa gestion de ces affaires. « De graves erreurs de jugement furent commises et des manquements dans le gouvernement ont eu lieu. Tout cela a sérieusement miné votre crédibilité et efficacité », écrivait le pape aux évêques d'Irlande. Paradoxalement, si l'Eglise est aujourd'hui stigmatisée comme aucune autre institution, alors qu'elle n'est pas la plus atteinte par le phénomène (rappelons que pendant qu'une centaine de prêtres furent condamnés aux Etats-Unis, c'est pas moins de 6000 professeurs d'éducation physique qui furent condamnés pour les mêmes motifs), c'est sans doute aussi à cette volonté de faire toute la lumière sur les scandales passés, et à

cette politique de signaler les coupables ou les suspects à la justice qu'elle le doit. Rappelons que les scandales récents portent sur des faits anciens, alors que les faits avérés de pédophilie dans l'Eglise semblent en nette régression depuis 2000. Ce qui n'empêche pas qu'on tente de mettre en cause Benoît XVI personnellement, et pas seulement en tant que chef d'une institution qui aurait failli : mais bien en tant qu'il aurait lui-même témoigné d'indulgences coupables pour les auteurs d'actes pédophiles. On a tout d'abord tenté d'atteindre le pape par son frère Georg, chef de chœur de la chorale de Ratisbonne dans le pensionnat duquel se seraient déroulés des actes pédophiles. Le frère du pape affirme n'en avoir rien su, mais reconnaît avoir distribué quelques gifles : ce qui autorise certains à écrire, en un amalgame grossier, que le frère du pape « avait la main un peu leste ». Il y eut ensuite l'affaire du prêtre pédophile accueilli dans le diocèse dont Joseph Ratzinger était alors l'évêque, et à qui le vicaire épiscopal confia une responsabilité paroissiale : peu importe que ce fût à l'insu du pape, et contrairement à ses instructions explicites : cela suffisait à certains pour faire du pape un coupable. Vint enfin l'article du New York Times révélant qu'en 1996, une procédure de sanction à l'égard d'un prêtre américain, le père Lawrence Murphy, accusé d'abus sexuels sur environ 200 enfants sourds, entre 1950 et 1974, aurait été interrompue après que le prêtre en question ait écrit au cardinal Ratzinger. Nouvelle qui se transformait aussitôt, dans les médias français, en « Benoît XVI a couvert un violeur d'enfants » : or il ne s'agissait pas de le protéger de la justice, puisque celle-ci avait été saisie des faits, et n'avait pas donné suite ; et il ne s'agissait pas du refus de protéger les enfants, puisque les faits remontaient à plus de vingt ans, et que le prêtre vivait reclus ; il s'agissait donc seulement de la question, qui n'aurait dû intéresser que les spécialistes de droit canon, de savoir si l'on prenait la décision de réduire à l'état laïc un prêtre sur le point de mourir : mais il était tentant pour les médias de laisser entendre que Benoît aurait soustrait un pédophile à la justice.

Le dossier contre Benoît XVI est donc vide. Peu suspect de sympathie pour les courants conservateurs de l'Eglise, le vaticaniste Giancarlo Zizola reconnaît que « Ratzinger est irréprochable. Il a prôné la tolérance zéro, engagé les évêques à dénoncer les prêtres fautifs et permis une assistance matérielle aux victimes. » Cristina Odone, sur son blog du quotidien anglais the Telegraph, affirme pour sa part : « Benoît XVI fait partie de la solution, pas du problème ». Tous ceux qui entendent sincèrement lutter contre la pédophilie dans l'Eglise devraient donc soutenir Benoît XVI. Or la presse a régulièrement retenti d'appels à la démission : au-delà de la volonté de mettre fin à un pontificat jugé excessivement conservateur, il s'agit plus largement de faire rentrer dans le rang commun la seule institution au monde qui n'obéisse pas au gouvernement de l'opinion. Mais Benoît XVI ne démissionnera pas, trop conscient que son œuvre de remise en ordre de bataille de l'Eglise ne survivrait pas à un tel traumatisme. L'offensive médiatique s'est donc rapidement concentrée sur un deuxième mot d'ordre : l'abolition du célibat des prêtres, dont « on ne fera pas longtemps l'économie », disent gravement les éditorialistes. Apparemment, il s'agit bien, là, de lutter contre la pédophilie : sauf que cela n'a rien à voir... Parce que plus de 90 % des actes pédophiles sont commis dans le cadre familial ; parce que la difficulté à vivre le célibat dans la chasteté peut entraîner l'adultère, mais que la pédophilie est un dérèglement sexuel et psychologique propre, qui n'a pas de rapport avec la difficulté à vivre la chasteté ; parce que l'immense majorité des prêtres, enfin, comme l'immense majorité des célibataires d'ailleurs, sont de ce point de vue irréprochables.

Là aussi, les vraies raisons de cette campagne sont ailleurs : affaiblir l'autorité pontificale en la forçant à prendre une décision contraire à ses vues sous la pression de l'opinion. C'est l'analyse faite par Mgr Dominique Rey, évêque de Fréjus Toulon : « On organise peu ou prou, ce que les spécialistes de la stratégie d'influence appellent un scénario de "panique morale". La ficelle est bien connue : elle a très bien fonctionné pour la légalisation de l'avortement, l'officialisation des unions homosexuelles et de l'homoparentalité dans certains pays, la recherche biomédicale sur l'embryon... Le gonflement et l'exagération des chiffres est un plat que l'on sert régulièrement pour organiser une anesthésie des consciences et un lynchage d'opinions. On exploite le filon des drames individuels pour justifier puis légaliser des transgressions éthiques. (...) Comme si la préoccupation de certains était de saper par avance et systématiquement l'autorité de l'Eglise au moment où des choix décisifs dans l'ordre éthique et anthropologique sont en jeu dans le monde, au moment où l'Eglise constitue la seule autorité morale capable de rappeler à l'homme ses principes d'humanité. » C'est aussi l'avis de Marcelo Pera, ex-président du Sénat italien, lui-même athée mais défenseur de l'Eglise, qui voit dans ces affaires une « guerre des partisans de la laïcité contre le christianisme ».

Valeurs Actuelles du 31 mars 2010

ÉRIC WOERTH À L'ASSAUT DU RÉGIME DE RETRAITE TRÈS SPÉCIAL DES PARLEMENTAIRES

On ne peut pas "demander un effort aux Français sans demander un effort aux parlementaires". Face à une réforme des retraites qui s'annonce difficile, le ministre du Budget, Éric Woerth, cherche à montrer que tout le monde sera mis à contribution. Il était temps. Les parlementaires bénéficient d'un régime de retraite d'une générosité sans équivalent institué au début du XXe siècle. En moyenne, un député touche une pension de 2.700 euros nets par mois, mais ce n'est rien à côté d'un sénateur, qui peut espérer toucher la confortable somme de 4.442 euros !

Certes, pour obtenir une retraite à taux plein, les députés, dont le mandat n'est pas éternellement renouvelé, doivent avoir cotisé 40 ans (41 ans à partir de 2012). Mais ils réduisent en réalité cette période à 22 et demi à condition de cotiser davantage (1.353 euros par mois) que la cotisation simple fixée à 7,85 % de leur indemnité. Du coup, un député qui a effectué deux mandats touchera plus de 3.000 euros par mois à partir de 60 ans, âge auquel il peut réclamer son droit à pension. Un seul mandat d'une durée de 5 ans à l'Assemblée nationale suffit à générer une pension de 1.550 euros par mois selon "Sauvegardons nos retraites !". D'après cette association, ce montant est supérieur à ce que touche, en moyenne, un salarié du privé qui a travaillé pendant 40 années... Au final, le régime très spécial des députés leur permet de toucher à la retraite 6 fois le montant des cotisations versées pendant leur période d'activité, alors que ce taux "se situe entre 1 et 1,5 dans le régime général", relève Sauvegardons nos retraites !. Et tout cela, bien sûr, ne les empêche pas de toucher leurs droits à la retraite issus de leurs autres activités antérieures ou ultérieures...

Mais le plus surprenant reste le mode de financement de la caisse de pensions des députés. Comme les cotisations des élus ne suffisent pas à couvrir les pensions (65,79 millions d'euros en 2008), elle est abondée par une subvention inscrite au budget de l'Assemblée nationale. Autant dire par les impôts de tout un chacun. En 2008, "la subvention nécessaire au strict équilibre du compte de résultat de la caisse de pensions de l'Assemblée nationale s'est élevée à 43,14 millions d'euros" et "40,14 millions en 2007", note le rapport sur les comptes de l'Assemblée nationale de 2008 présenté par le député du Cher Yves Fromion (UMP).

De leur côté, les Sénateurs peuvent compter sur un système mixte entre répartition et capitalisation commune. Il leur permet de ne pas verser de cotisations suffisantes pour régler l'intégralité des pensions (en 2007, elles ne couvrent que 40,54 % des pensions versées) ! Différence avec les députés, les élus représentant les collectivités locales n'ont pas besoin de faire appel à l'État pour combler le trou (près de 14 millions d'euros en 2008). Ils puisent tout simplement dans les profits générés par le système par capitalisation, soit plus de 21 millions d'euros ! Et encore, en 2008, la valeur des actifs des caisses du Sénat s'est effondrée de 20 % sous les effets de la crise financière... "Ces actifs sont aujourd'hui quasiment revenus au niveau qu'ils avaient atteint il y a un an", note le site Internet du Sénat.

S'il veut réduire ces avantages, Éric Woerth devra d'abord se montrer persuasif, car les parlementaires jouissent d'un avantage inouï : celui de fixer eux-mêmes les conditions de leur propre régime... Le ministre a prudemment promis d'évoquer le sujet avec les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, Bernard Accoyer et Gérard Larcher.

Le Point.fr du 14 avril 2010

LES SOUVENIRS DE CHARLES PASQUA

Votre appartenance au SAC n'a-t-elle pas contribué à cette image (tenace) d'homme de l'ombre ?

Sans doute, mais beaucoup de confusions sont entretenues à ce propos. Le Service d'action civique a été créé en 1958 pour soutenir l'action du général de Gaulle. J'en ai été le vice-président. Le vrai patron, c'était Jacques Foccart. C'était une résurgence du service d'ordre du RPF, constitué de nombreux anciens de la France libre. Ça n'avait rien d'un nid de barbouzes !

Ils n'étaient quand même pas des enfants de chœur !

Je n'ai rien dit de tel. L'adversaire, c'était le communisme. Les communistes aussi venaient de la Résistance, mais ils étaient aux ordres de Moscou. Et ils n'étaient pas des agneaux non plus ! Quand est arrivée la guerre d'Algérie, le SAC s'est divisé entre les partisans de l'OAS et ceux du Général. Mais il n'a pas participé en tant que tel à la lutte armée.

Vous, vous l'avez fait.

Oui. Dominique Ponchardier, qui était un grand résistant, a créé un groupe d'anciens qui n'acceptaient pas que l'on s'en prenne à de Gaulle et qui considéraient que la démarche de l'OAS relevait d'une dérive fasciste. Au départ, j'étais pour l'Algérie française. Mais j'étais gaulliste avant tout. Alors,

j'ai suivi. C'était une période exaltante : on se battait pour défendre le régime. Une équipe est venue d'Alger pour nous exécuter, mon père et moi. Des années après, j'en ai retrouvé quelques-uns qui étaient en exil. Un jour, l'un de ceux-là - un ancien du RPF - a débarqué dans mon bureau pour me demander de l'aide ! Je lui ai montré l'arme qui était dans mon tiroir et je lui ai dit que j'étais dans l'autre camp. Il a blêmi... Mais je lui ai trouvé un refuge et je ne l'ai jamais revu. Je n'ai jamais eu de goût pour la délation.

En mai 68, vous avez cru à une révolution, à la chute du Général ?

J'ai surtout assisté à la débâcle complète de l'Etat. C'était la trouille qui gouvernait. Un soir, Foccart m'appelle : "Est-ce que vous avez des gars solides pour assurer la protection du Général ?" Il s'attendait à ce que les gardes de l'Elysée quittent leurs postes ! J'ai entendu de grands personnages, que l'on présente comme des figures du gaullisme, pleumicher que tout était foutu, qu'il valait mieux se tailler...

Oui, par exemple ?

Seul Messmer est resté droit. Il était prêt à envoyer l'armée pour rétablir l'ordre. Il avait même créé discrètement deux unités de réserve de la gendarmerie dans lesquelles nous aurions tous été affectés le cas échéant - même dans le chaos, il voulait préserver un minimum de légalité... La nuit, les jeunes militants braquaient les stations-service pour emporter l'essence. Même les ministères s'approvisionnaient chez nous ! Ça nous rajeunissait... Il y avait du danger, mais nous étions fiers de nous battre pour une cause. La page s'est tournée en 1969, quand le Général est parti. J'ai quitté le SAC et je lui ai écrit pour lui dire que j'arrêtais la politique. Il m'a répondu que mon devoir était de continuer. C'est pourquoi je n'ai jamais abandonné. Mais, à partir de ce moment-là, tout était différent.

Le Point.fr du 19 avril 2010

LÈVEE DE L'IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE D'UNE DÉPUTÉE PS

Le bureau de l'Assemblée nationale a autorisé, à l'unanimité, la levée de l'immunité parlementaire de la députée (PS) des Bouches-du-Rhône, Sylvie Andrieux, dans le cadre d'une enquête sur des détournements présumés de fonds publics. La décision a été actée lors d'une réunion de l'organe dirigeant de l'Assemblée nationale. «A l'unanimité de ses membres», le bureau «autorise en cas de mise en examen et en tant que de besoin l'application à Mme Sylvie Andrieux de la mesure de contrôle judiciaire prévue au 9 de l'article 138 du code de procédure pénale». Ce qui équivaut à une levée d'immunité parlementaire.

Le juge marseillais, Franck Landou, avait récemment transmis à l'Assemblée la demande de levée d'immunité parlementaire pour pouvoir procéder à des auditions sous le régime de la garde à vue ainsi qu'à un éventuel contrôle judiciaire. Sylvie Andrieux, 48 ans, députée depuis 1997 et ancienne vice-présidente de la région Paca, avait elle-même fait savoir mardi qu'elle souhaitait cette levée pour avoir accès au dossier.

Vingt-deux personnes ont déjà été mises en examen dans cette enquête portant sur le détournement de plus de 700.000 euros par des associations présumées fictives, subventionnées par le conseil régional de Paca.

Parmi les personnes mises en examen figure le secrétaire général du groupe PS au conseil régional, Roland Balalas, fonctionnaire territorial qui réceptionnait les demandes de subventions et assistant parlementaire de la députée Andrieux. Ce dernier aurait avoué que les détournements visaient à acheter les services de responsables associatifs dans les quartiers populaires du Nord de Marseille pour la campagne électorale de 2007. Michel Vauzelle, qui vient d'être réélu à la tête de la région, a porté plainte dans cette affaire. En mai 2009, il avait retiré à Sylvie Andrieux sa délégation à la politique de la Ville en raison de l'enquête en cours.

Libération du 7 avril 2010

LE FRÈRE BERTRAND CONTESTÉ

Le secrétaire général de l'UMP Xavier Bertrand, frère au Grand Orient dans la loge Les Fils d'Isis, à Tergnier (Aisne), suscite le malaise au sein de la maçonnerie. Certains membres de cette obédience, de sensibilité de gauche, ont réclamé son exclusion après les propos violents qu'il a tenus contre un journaliste du Courrier picard lors d'un débat télévisé. D'autres considèrent que l'ancien ministre du Travail doit être radié pour "manquement grave" à ses devoirs de frère en raison de son manque d'assiduité.

L'Express.fr du 15 avril 2010

MIL-VIGILANCE N° 07/2010

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L

VIGILANCE

N° 08/2010 La lettre interne des adhérents du M.I.L.

LE MOUVEMENT INITIATIVE & LIBERTÉ: POURQUOI ? À QUOI SERT-IL ? sa création, ses objectifs et ses principes d'organisation

Association de fait dès février 1981, le Mouvement Initiative et Liberté a commencé à apparaître à l'occasion de distribution de tracts signés des «Groupes Initiative et Liberté (GIL) du Mouvement Initiative et Liberté (MIL) et à faire ses premiers adhérents.

Son passage d'association de fait à une association déclarée et régie par la loi de 1901 sur les associations est décidé le 17 novembre 1981 pendant la première législature de ce qui était alors l'union de la gauche. Le dépôt à la préfecture de Paris a été fait le 16 décembre 1981.

Il s'agissait d'empêcher que les socialo-communistes, après s'être emparés du pouvoir politique, ne mettent définitivement la main sur les esprits et sur les structures de notre pays. Il n'existait pas d'organisation adaptée à ce genre d'action : c'est ce vide que le MIL a voulu combler.

Il est au service de la France. Il se revendique comme étant la droite civique, gaulliste et patriote et il regroupe des patriotes de toutes les origines politiques, car l'engagement du MIL est au service de la France. Le MIL représente une force militante réelle dans le paysage français. Force qui regroupe des personnes dont beaucoup n'ont pas forcément un engagement ou ne se reconnaissent pas ou plus dans un parti politique mais tous défendent une certaine idée de la France. Comme tout mouvement vivant, nous avons, dans un passé lointain, subit des tentatives de déshabillage, de saucissonnage, certes certains esprits faibles peuvent être, un temps, réceptif à des avantages, des prérogatives de garde-barrière ou des phantasmes ou honneurs d'un instant, mais l'immense majorité est toujours restée fidèle aux principes défendus par le Général Charles de Gaulle et le MIL, au service de la France.

Le symbole qui caractérise le M.I.L. comme étant la droite civique, gaulliste et patriote est la croix de Lorraine au centre d'une cocarde française. Cela plaît à beaucoup mais déplaît à certains, y compris parmi ceux qu'on aurait pu croire gaullistes.

L'article 4 des statuts du MIL précise son objet social : «L'Association a pour objet de défendre et de promouvoir une organisation de la société française fondée sur l'initiative personnelle des citoyens et inspirée par les valeurs civiques, patriotiques, gaullistes, culturelles, morales et spirituelles de la civilisation française, de façon à réaliser les conditions du développement de la véritable liberté. Elle affirme son attachement à la défense de la Nation, de l'identité nationale, des personnes et des biens et aux droits et libertés essentiels, à savoir entre autres le droit de propriété, la liberté d'entreprendre, moteur du progrès économique et social et facteur d'épanouissement humain, la liberté d'expression pour toutes les opinions, dont la société doit affirmer le principe et garantir l'exercice, la liberté effective de l'enseignement, condition du respect des consciences et des croyances, la sécurité des personnes et des biens. Elle dénoncera toutes les atteintes portées à ces droits et libertés».

Le MIL est personne morale associée (PMA) à l'UMP depuis 2002. Il était, auparavant, depuis 1992, mouvement associé au RPR. Cet accord avec l'UMP lui permet d'avoir dix représentants du MIL au sein de son conseil national afin de faire entendre notre voix. Le MIL revendique sa totale indépendance avec les partis politiques. L'organe de décision du MIL est son bureau national. Ce dernier choisit ses thèmes de campagne, ses actions, son organisation ... sans aucune intervention extérieure.

Le MIL n'est pas un parti politique, il ne présente donc pas de candidats car son action est civique, gaulliste et patriote mais il se réserve la possibilité de soutenir des candidats ou des listes qui lui paraissent défendre le mieux les objectifs qu'il poursuit au service de la France. Le M.I.L. ne s'interdit pas d'intervenir dans la politique au sens large, dès lors qu'il considère que l'essentiel est en jeu. Résolument situé à droite et d'inspiration gaulliste, le M.I.L. est ouvert à tous les hommes et femmes de bonne volonté qui, dans un esprit civique, sont résolus à consacrer leur action au service de la France. Il fait entendre sa voix lors des consultations électorales majeures pour dire ce qui lui semble être l'intérêt de la nation. Il condamne avec force ceux qui, affectant de renvoyer dos à dos la droite et la gauche, font en réalité le jeu de la gauche. Les partis politiques ont leur rôle à jouer, indispensable dans une société comme la nôtre, où la légitimité est conférée par l'élection. Mais l'expérience a démontré que cette activité, essentiellement électorale, était insuffisante et produisait des résultats fragiles dans la mesure où ils n'étaient pas enracinés au plus profond de l'activité nationale. Le M.I.L. n'a donc pas de vocation politicienne et il ne présente pas de candidats aux élections mais, bien entendu, il soutient ceux qui lui paraissent le mieux en mesure de faire gagner la droite. Le M.I.L. s'efforce en toute occasion de rappeler aux partis de droite et aux hommes politiques les aspirations de leurs électeurs. ainsi que les promesses faites à ces derniers.

Le M.I.L. n'est pas un syndicat ni un mouvement de défense d'intérêts socio-professionnels. Il ne défend aucun intérêt catégoriel, si légitime soit-il. Les organisations spécialisées se chargent de cette fonction. Le M.I.L. peut d'ailleurs être à leurs côtés lorsque des libertés essentielles sont menacées dans un secteur professionnel particulier.

Le M.I.L. n'est pas un club. En effet, il n'entend pas seulement participer aux débats des idées en se contentant d'affirmer des opinions, des convictions et des propositions, mais il prétend aussi et surtout mener des actions dans les divers secteurs de l'activité nationale.

Le M.I.L. est un mouvement de réflexion et d'action. Le M.I.L. se réclame de principes qu'il exprime nettement afin que chacun puisse y adhérer ou les rejeter en toute connaissance de cause. Ces principes, qui se situent dans la droite ligne des idées exprimées par le général de Gaulle, inspirent les réflexions et les analyses qu'il applique aux sujets importants de l'actualité. Mais ces principes servent surtout de boussole pour indiquer le sens de l'action qui, sans cela, risquerait de dégénérer en activisme. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles ils sont réduits aux éléments essentiels. Le M.I.L. entend faire sentir son poids dans la vie nationale en s'efforçant d'infléchir dans le sens des principes qu'il défend les décisions prises aux divers échelons. C'est ce qui fait sa raison d'être et c'est ce qui justifie son mode d'organisation.

Le M.I.L. est un mouvement national et global. C'est aux citoyens à prendre en main la défense et la promotion d'une société de liberté fondée sur l'initiative et la responsabilité personnelle. Mais l'action isolée est inefficace, l'action limitée à certains secteurs est insuffisante et risque de manquer les vrais objectifs. En tant que mouvement global et national, le M.I.L. s'efforce de faire apparaître dans les problèmes particuliers leur dimension générale. Il formule des objectifs, des lignes stratégiques et propose des thèmes d'actions coordonnées.

Le M.I.L. est organisé en fonction du terrain. Les délégations du M.I.L. sont organisées en trois types de structures : - structure territoriale (régions, départements, circonscriptions, villes ...) - structure militante (collages, tractages, signature de pétitions, organisation de réunions, autres ...) - structure socio-professionnelle en fonction de secteurs d'activité de natures et de dimensions variables (entreprises, groupes d'entreprises, professions, grands corps de la nation, centres d'activités culturelles, etc).

Le M.I.L. comble un vide. Il est adapté aux besoins en profondeur de la France d'aujourd'hui. N'étant tributaire d'aucun intérêt particulier ni d'aucune échéance électorale, il ne peut être tenté par des compromissions ou des louvoisements de circonstance. Il entend donc intervenir dans la vie nationale en fonction des intérêts permanents du pays. Il s'adresse à tous ceux qui veulent s'engager dans une action sérieuse et de longue haleine sans se contenter de slogans simplistes et sans portée.

Le M.I.L. s'exprime aussi. De nos jours, un mouvement est condamné à l'inexistence s'il n'est pas en mesure d'exprimer ses idées et les raisons d'être de son action. C'est pourquoi le M.I.L. a recours aussi bien, à grande échelle, aux instruments traditionnels de l'activité militante (affiches, autocollants, tracts, etc...) qu'aux moyens de diffusion qui per-

mettent de développer des analyses plus détaillées (journaux, brochures, ...). Le MIL a montré son adaptabilité à son temps en s'investissant sur internet à travers son site internet www.lemil.org et en menant d'importantes campagnes d'Emailing, des pétitions ou questionnaires sur internet, en agissant à travers le tissu associatif et professionnel du pays afin de sensibiliser un public large et varié.

Mais alors, à quoi a déjà servi le M.I.L. dans le passé ? Le M.I.L. a contribué à combattre le communisme sous toutes ses formes (française, soviétique, chinoise, cubaine, africaine, asiatique ...) et à faire prendre conscience aux Français du danger de l'action des communistes contre la France. Le M.I.L. a mené de très nombreuses campagnes contre les communistes et les socialistes en permanence et plus particulièrement lors de toutes les élections. Le M.I.L. a participé à toutes les campagnes électorales de Jacques Chirac (de 1981 à 2002). Le M.I.L. a participé à l'organisation d'importants mailings vers les commerçants de France, la publication et la diffusion de millions de journaux et d'affiches, à la gestion et à l'animation de très nombreuses réunions publiques et déplacements de celui-ci, de 1994 à 2007, contribuant notamment à son élection, à sa réélection en tant que président de la République.

Plus récemment, le MIL a montré son efficacité et son utilité de mouvement d'action en contribuant notamment, lors de la campagne de Nicolas Sarkozy en 2007, à mobiliser une frange gaulliste pas forcément acquise au départ, à l'organisation des réunions publiques et des déplacements du candidat afin que tout se passe sans heurt, à faire des mailings très larges auprès d'une population parfois hostile, à diffuser ses journaux appelant à soutenir le candidat de droite, à faire des campagnes militantes sur des segments de l'électorat, à organiser de très nombreuses réunions pour rassembler un public large mais sans en faire, à tort peut-être, une publicité assez visible. Le M.I.L. a donc contribué à l'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République.

Au final, le M.I.L. a fait prendre conscience à de nombreux Français de droite, qui se revendiquent d'une droite civique gaulliste et patriote, que les candidats à l'élection présidentielle que le M.I.L. soutenait partageaient l'essentiel de nos analyses et de nos positions. Il va sans dire que nous pourrions écrire de très nombreuses pages sur nos réalisations et nos résultats mais nous laissons la possibilité aux historiens d'en parler... lorsque nous publierons certains éléments de notre histoire un jour... peut-être.

Mais alors, à quoi sert le M.I.L. dans la France d'aujourd'hui et de demain ? Comme nous l'avons vu ci-dessus, l'action du M.I.L. est indispensable à notre pays au moment où les partis politiques ont vu disparaître toute trace d'idéologie, au moment où les partis politiques utilisent de plus en plus des sociétés commerciales pour mener des actions antérieurement menées par les militants, au moment où ces sociétés poussent les politiques à se débarrasser des militants pour pouvoir mieux vendre leurs prestations, au moment où les partis politiques préfèrent les adhérents « kleenex ou internet » car ils sont moins exigeants que les militants, au moment où les frontières entre les hommes de droite et ceux de gauche sont floues comme pour certaines idées de droite et de gauche ; le M.I.L. apparaît comme le défenseur d'une certaine idée de la France dans un monde qui change en oubliant ses fondements, ses racines.

Le M.I.L. est représentatif d'un courant implanté à tous les niveaux en France, qui est résumé par le slogan : « la droite civique, gaulliste et patriote ». Le M.I.L. a des adversaires à gauche et des non-amis dans le magma des partis de droite... Dans tous les cas, personne n'est indifférent. Depuis le début, plus de 26.500 personnes ont adhéré au M.I.L. Tout cela est possible car nous avons une structure militante et adhérente composée de patriotes issus de toutes les couches de la société que ce soient des ouvriers, des fonctionnaires, des artisans, des commerçants, des avocats, des cadres, des employés, des agriculteurs, des juristes, des chefs d'entreprise, des élus... issus de toutes les composantes de la droite républicaine qui nous ont rejoints pour partager notre combat. L'histoire nous reconnaîtra...

Vous pouvez aussi lire notre manifeste que vous pouvez télécharger sur notre site internet : <http://www.lemil.org>

LETTRE OUVERTE À QUI VOUDRA LA LIRE !

C'est fort de cette légitimité populaire puisée au travers d'une consultation statutaire auprès des militants UMP du Nord-Pas de Calais que j'ai défendu avec force conviction les valeurs portées par mon mouvement.

Ayant accepté un ralliement difficilement compréhensible pour bon nombre de militants, adhérents, sympathisants, électeurs non engagés de l'UMP, j'ai eu à cœur de mettre mon dynamisme, mes réseaux, mes soutiens à disposition d'une liste d'Union à laquelle j'avoue avoir toujours craint les effets pervers. Membre fondateur de l'UMP, je suis catastrophé de voir les dirigeants de mon mouvement lâcher un peu partout en France, des soutiens, des militants, des élus de confiance et d'engagement pour une stratégie qui n'a jamais été expliquée.

Dois-je rappeler le désastre des municipales de 2008 ? La campagne fut bling-bling et le résultat bang-bang.

J'ai conscience que cette petite phrase pourra avoir des suites... mais au fond je m'en moque !

Militant respectueux, porte parole parfois bouillant paraît-il, je n'ai rien d'un notable, fils du peuple, chérissant la République, je ne suis plus aujourd'hui en adéquation avec un mouvement qui contrairement au propos du Président de la République préfère la « copinocratie » à la « méritocratie ».

Mon sort n'a que peu d'intérêt. J'ai poussé, et c'est mon honneur, une jeune génération. Si je ne m'y étais pas engagé, nous n'en serions pas là. Mon éventuel retrait de la 2ème position avait pour seul objet de faciliter les dernières négociations. Il n'en fut rien, mais ce n'est en fait que le résultat d'une négociation nationale sans ligne, où les chefs de file régionaux n'avaient aucune possibilité de rendre compte en direct. Le Secrétaire Général n'était plus joignable par téléphone !! Ces mêmes chefs de file n'avaient, par ailleurs, aucune lettre de mission claire.

Le résultat des listes, où dans le Nord sur les 20 premiers il n'y a que 12 UMP pur jus, en prenant le risque d'y inclure ceux qui auront préféré sauver leur petit ego plutôt que de défendre l'intérêt collectif !

A partir de la 17ème place et jusqu'à la 20ème aucun UMP !

Pour le Nord un modem, pour le Pas de Calais une socialiste. Chacun appréciera.

Il ne s'agit plus d'ouverture Monsieur le Président, mais d'un abysse où la profondeur ne nous autorise plus à nous reconnaître entre nous.

La politique aujourd'hui c'est faire des coups, récupérer quelques isolés d'autres camps sans se rendre compte que les loyaux, les fidèles, finissent un jour par se détourner, non pas de leurs convictions mais d'un chemin qui semblait être tracé par des chefs et qui ne sont en fait qu'illusions.

N'étant pas fils à papa, ou bourgeois notable recroquevillé sur mes certitudes, je ne m'engagerai pas même en dernière position sur une liste où la reddition et la lâcheté de quelques-uns ne passeront pas de sitôt. Je suis militant et reste militant.

Je demande à Marc-Philippe Daubresse d'organiser au plus vite une réunion extraordinaire du Comité Départemental UMP du Nord, où je mettrai en jeu ma responsabilité, et j'en tirerai les conséquences définitives. J'attends le même engagement de notre Président Régional qui m'a confirmé y être prêt et du Président Départemental si discret sur le sujet.

Quoiqu'il en soit, et à quelques jours de la disparition d'un de ceux qui fut un modèle et un révélateur de mon engagement gaulliste sans faille, je préfère, en conscience et avec regrets mais sans amertume, claquer la porte de cette parodie de démocratie plutôt que de me fourvoyer.

Il m'arrive encore, quand je me rase, de penser que la politique est noble.

Thierry Lazaro, Député du Nord, Chef de File Régionales 2010, Secrétaire Départemental UMP Nord le 2 février 2010

SEPT ASSOCIATIONS DE SUPPORTERS DISSOUTES POUR VIOLENCE

Sept associations de supporters de clubs de football de Ligue 1, cinq du Paris Saint-Germain, une de l'OGC Nice et une de l'Olympique Lyonnais, ont été dissoutes jeudi 28 avril pour violences, une mesure sans précédent dans le sport français. Ces sept décrets du ministère de l'Intérieur, signés du Premier ministre François Fillon et du ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux, sont parus au Journal officiel. Ils visent le PSG avec la dissolution de deux "groupements de fait" "Commando Loubard" et "Milice Paris" de la tribune Boulogne du Parc des Princes et de trois associations "Supras Auteuil 1991", "Paris 1970 la Grinta" et "Les Authentiks" de la tribune Auteuil. Ils concernent également l'OGC Nice ("groupement de fait" "Brigade Sud de Nice") et l'Olympique Lyonnais (association "Cosa Nostra de Lyon").

Chaque dissolution est motivée par des actes de violences reprochés à ces associations ou "groupements de fait" au cours du championnat de football de la Ligue 1. Comme ces violents affrontements du 28 février, en marge du match PSG-OM à Paris, entre supporters parisiens. Un supporter de la tribune Auteuil était décédé deux semaines plus tard de ses blessures.

Le Nouvel Obs.com du 29 avril 2010

MIL-VIGILANCE N° 08/2010

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 09/2010 La lettre interne strictement réservée aux adhérents du M.I.L.

DE LA POLYGAMIE

Certains automobilistes sont verbalisés pour avoir fumé une cigarette au volant, d'autres pour port de burqa, parce que celle-ci limiterait leur champ de vision. La loi est la loi. Fallait-il que la conductrice nantaise donne une conférence de presse pour crier à la discrimination religieuse ? Non. Elle a donc volontairement provoqué l'État.

Malheureusement pour elle, l'État y a regardé de plus près. Voilà donc qu'elle serait l'une des quatre femmes d'un homme appartenant à un mouvement islamiste extrémiste. Se pose donc maintenant, si ces faits sont avérés, le problème de la polygamie. Vaste problème, me direz-vous, qui n'est pas nouveau en France et qui depuis longtemps, trop longtemps, est toléré, à tort. Car si cet homme n'est marié civilement qu'une fois, il l'est religieusement quatre fois. Un imam complaisant l'a uni selon la loi islamique. Il vit proche de ses quatre épouses ; elles ont eu de lui douze enfants. Cela pourrait être un simple concubinage, mais par-dessus le marché, elles émargent toutes aux bienfaits de l'État-providence. Allocation pour parent isolé, allocations familiales. Cet homme réclame d'ailleurs à cor et à cri l'édification de plusieurs mosquées à Nantes ; pourquoi pas ?

Le Tabligh, la mouvance radicale à laquelle il appartient, est considéré par beaucoup comme une secte déviante de l'islam. Accepterait-on qu'un homme non musulman ait quatre épouses ? Accepterait-on qu'il bénéficie des largesses des allocations familiales et de la Sécurité sociale ? Bien sûr que non. Pourquoi alors devrait-on l'accepter pour cet homme et ces femmes ? Bien entendu, des esprits "comme il faut" vont crier au scandale, à la stigmatisation, au racisme antimusulman. Il ne faut pas céder.

Nous sommes dans un État laïc, aucune religion ne peut être au-dessus des lois de la République. Ensuite, pour le bien même de tous les musulmans, il faut réprimer ces "écarts" et ces arnaques à la Sécurité sociale. Quelle image aurait un pays qui, par peur ou par faiblesse, accepterait de telles entorses à ses règles ? L'amalgame serait vite fait avec les musulmans en général, et ce serait dramatique. Politiquement, ne pas réagir servirait le Front national, qui aurait beau jeu de dénoncer ces faiblesses et ces incohérences.

Si l'on veut une France apaisée, il faut que ses lois soient appliquées avec équité. Si l'on veut éviter que le FN gagne les élections futures, il faut être juste. Si l'on veut être crédible, il faut faire un exemple et marquer un point d'arrêt. La polygamie sous toutes ses formes doit être interdite. Comme le président de la République le disait récemment, la burqa ne doit pas être tolérée sur notre sol, comme ne doit pas l'être la polygamie.

J'en appelle à tous les Français, laïcs, athées ou croyants : ne tolérez pas ces dérives sectaires sur notre sol, il en va de la paix intérieure, du vivre-ensemble et de l'autorité de l'État.

Bernard Debré, député (UMP) de Paris, membre du Comité d'Honneur du MIL - Valeurs Actuelles du 29 avril 2010

LES MAUVAIS COMPTES DU PS DE L'OISE

Gilles Seguin, ex-patron du Parti socialiste de l'Oise, est convoqué chez le juge d'instruction. Le chef de file du groupe Avec au conseil municipal de Creil s'en réjouit. En février, il avait réclamé à cor et à cri, une audience chez le magistrat chargé de l'affaire dite du trou financier du PS de l'Oise. Un déficit de 270 000 € avait été établi. Lancée en novembre 2007, l'instruction menée par les juges Martinon et Piera à Senlis a conduit à la mise en examen de Guillaume Fauchoux, ex-permanent de la fédération socialiste, pour escroquerie, faux et usage de faux. De nombreux responsables du Parti socialiste oisien ont été entendus ainsi que des militants. Gilles Seguin, exclu du parti en janvier 2008, attendait son heure. Sa constitution de partie civile avait été rejetée. « Nous estimions avoir été lésés dans cette affaire. » Il avait été écarté par les instances nationales lorsqu'il s'était présenté aux municipales contre Jean-Claude Villemain, investi par le PS. Avec lui vingt et un militants avaient fait les frais de leur dissidence. Sa rancune envers son successeur à la tête du PS de l'Oise est intacte. Elle se poursuit en conseil municipal, où Gilles Seguin siège dans les rangs de l'opposition divers gauche et maintenant sur le terrain judiciaire.

Auditionné comme simple témoin c'est donc comme simple témoin qu'il sera questionné par le juge Jacques Martinon. Aujourd'hui, il a décidé de vider son sac. « J'ai des documents et de la mémoire », lance celui qui fut le patron du PS de 1997 à novembre 2005. Depuis la découverte du « trou » en août 2007, Gilles Seguin met en cause la gestion de Jean-Claude Villemain, alors secrétaire fédéral. « J'ai des choses à dire. Je voudrais expliquer ce que devrait être le fonctionnement normal d'une fédération. J'ai dirigé celle-ci pendant huit ans. Nous avons vendu le siège de la fédération en réalisant un bénéfice conséquent. Un an et demi après, les comptes faisaient apparaître un déficit important de 270 000 € », indique Gilles Seguin, ajoutant : « Ils n'ont pas terminé uniquement dans la poche de Guillaume Fauchoux. Nous voulons savoir qui est responsable de ce trou. »

Le Parisien du 26 avril 2010

LE LÉGIONNAIRE ET LES JOURNALISTES

Écrite par un capitaine du 2e REP, cette « lettre à un ami journaliste » est un hommage poignant au légionnaire Robert Hutnik, tué en Afghanistan le 8 avril 2010. Elle est aussi un témoignage contre certains raccourcis médiatiques. Nous avons choisi de la publier.

LES FRAUDES AUX PRESTATIONS SOCIALES EN FORTE HAUSSE

Le montant des fraudes aux prestations sociales est estimé entre 540 et 808 millions d'euros en 2009 et concerne environ 200.000 allocataires, soit 2,15% du total, selon un rapport de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf). Le montant des fraudes aux prestations sociales est estimé entre 540 et 808 millions d'euros en 2009 et concerne environ 200.000 allocataires, soit 2,15% du total. Le pourcentage des fraudes varie fortement selon les aides : très faible pour les allocations familiales (0,43% des sommes) ou la prestation d'accueil du jeune enfant (0,24%), le taux atteint 3,1% pour l'allocation de parent isolé et 3,6% dans le cas du revenu minimum d'insertion (RMI). Le Nouvel Obs.com du 29 avril 2010

LES CRS NE GOÛTENT PAS LA VIANDE HALAL

Les policiers de la CRS 31 en ont assez. Ils ont appris que "depuis un certain temps, et ceci à [leur] insu" - comme le dénonce leur syndicat Unité-SGP Police - ils mangent de la viande halal, et ils n'en veulent plus.

"Il serait inutile de vous rappeler que tout musulman qui entre dans notre corporation se voit proposer un régime au regard des us et coutumes de sa religion", font-ils remarquer à leur commandant dans un courrier daté du 6 avril à Ponderly (Val-de-Mame), lieu de leur casernement. Mais, s'indignent-ils, cela "ne veut pas dire que les catholiques de notre unité doivent avaler toutes les couleuvres qu'on leur propose... et que les athées ou agnostiques ne revêtiront pas la burqa après avoir digéré avec beaucoup de mal, les indignités de nos gérants." Les CRS de la 31 voient dans cette manière de remplir leur assiette une atteinte à "la liberté du culte". Celle-ci "se verrait-elle orientée ou orientalisée ?" interrogent-ils en un jeu de mots douteux.

Au-delà de la dimension religieuse, les représentants du syndicat Unité-SGP - premier syndicat chez les gardiens de la paix - s'indignent que l'institution des CRS encourage ainsi les bouchers musulmans, qui reversent, à raison "de 0,20 à 0,50 centimes au kilo" un écot à l'organisme certificateur halal. "Nous sommes contraints de reconnaître que manger halal, c'est payer l'impôt islamiste", déplorent-ils et, qu'on se le dise, ces CRS "ne veulent pas être complices de cette déviance".

Pour les représentants Unité-SGP police de la CRS 31, de la viande halal aux prosélytes d'un islam radical adeptes du djihad, il n'y a qu'un pas. Pour preuve, selon eux, les associations chargées de la collecte des fonds recueillies dans les commerces halal "financent les réseaux terroristes". Même l'argument économique - la viande halal est moins chère - ne tient pas à leurs yeux, "car à ce jour la compagnie a un bonus conséquent", assurent-ils, "meurtris dans [leurs] esprits". Les responsables locaux d'Unité-Police exigent de leur cuisinier qu'il change de boucher. Et de se faire ironique : "Laisser une telle situation demeurée, reviendrait à reconnaître qu'il vaut mieux chez nous être musulman, que laïc, républicain, diabétique ou en surcharge pondérale." La direction d'Unité-SGP-Police s'est désolidarisée de "cette initiative locale (...) qui ne reflète pas la position de notre organisation, profondément laïque et républicaine", a déclaré son secrétaire général.

Le Monde.fr du 29 avril 2010

SEPT ASSOCIATIONS DE SUPPORTERS DISSOUTES POUR VIOLENCE

Sept associations de supporters de clubs de football de Ligue 1, cinq du Paris Saint-Germain, une de l'OGC Nice et une de l'Olympique lyonnais, ont été dissoutes jeudi 28 avril pour violences, une mesure sans précédent dans le sport français. Ces sept décrets du ministère de l'Intérieur, signés du Premier ministre François Fillon et du ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux, sont parus au Journal officiel. Ils visent le PSG avec la dissolution de deux "groupements de fait" "Commando Loubard" et "Milice Paris" de la tribune Boulogne du Parc des Princes et de trois associations "Supras Auteuil 1991", "Paris 1970 la Grinta" et "Les Authentiks" de la tribune Auteuil. Ils concernent également l'OGC Nice ("groupement de fait" "Brigade Sud de Nice") et l'Olympique lyonnais (association "Cosa Nostra de Lyon").

Chaque dissolution est motivée par des actes de violences reprochés à ces associations ou "groupements de fait" au cours du championnat de football de la Ligue 1. Comme ces violents affrontements du 28 février, en marge du match PSG-OM à Paris, entre supporters parisiens. Un supporter de la tribune Boulogne avait alors été tabassé par des supporters de la tribune Auteuil et était décédé deux semaines plus tard de ses blessures. Le Nouvel Obs.com du 29 avril 2010

Cher ami,

La nouvelle tombe dans les médias aussi vite qu'Hutnik est lui-même tombé. C'est le droit à l'information. La France doit savoir que meurent ses enfants, même s'ils le sont d'adoption, comme lui, slovaque. Tu le sais, je ne suis pas journaliste, mais soldat. Je ne suis pas un professionnel de la communication comme toi. J'ai peu appris à relayer des informations d'une telle portée. C'est pourquoi il faut que tu m'aides. Il faut que tu m'aides, car j'ai le sentiment que dans la précipitation du spectaculaire, on le tue une deuxième fois. J'ai l'impression qu'on bafoue son patient travail avec son bataillon depuis trois mois – et pour lequel il est mort. J'ai besoin que tu m'aides à faire sentir ce qui se passe réellement ici, à faire comprendre ce qui justifie que je laisse ma femme et mes enfants le long temps de cette mission. Que tu m'aides à proclamer que malgré sa mort ce n'est pas un échec. Que tu m'aides... plutôt que tu l'aides...

Hier après-midi, Hutnik a bravement accompli son devoir, sa mission jusqu'au bout, en bon légionnaire. Ce matin, le poste annonce : « Un soldat français du 2e régiment étranger de parachutistes est tombé dans la vallée de Taqab en Kapisa, région où les talibans sont toujours plus virulents. » Voilà. Ces derniers ont gagné. A la face du monde, ils sont les puissants, incontrôlables et vainqueurs. Mais en fait, s'est-on interrogé sur ce qui se passe réellement dans la basse vallée de Taqab ? Ce Sud-Taqab où aucun Occidental ne pouvait passer sans de sérieux accrochages. Ce Sud-Taqab où deux de tes confrères ont été, il y a cent jours, enlevés. Ce Sud-Taqab que notre armement permettrait de mettre à feu et à sang. Au contraire, Hutnik et ses camarades ont réussi l'incroyable pari de s'implanter dans la zone, d'y rester, sans heurts, d'y acquiescer, progressivement, la confiance de la population, de confier, petit à petit, sa sécurité à l'armée afghane plutôt que française. A quel prix ?

Celui d'une stricte discipline au feu, d'une retenue des coups portés. Celui d'un certain dédain du danger, de ne pas répondre systématiquement et de manière aveugle. Accuser le choc, ne frapper que lorsqu'on est certain, cogner peu, mais taper à coup sûr, fort et ciblé, seulement alors qu'on l'a décidé. Etre sûr pour garder la main, préférer le feu rare mais précis, neutraliser seul celui qui nous tire dessus, en être persuadé et l'accepter. Ce travail de mesure, de patience d'un Hutnik rongé par son frein à force d'encaisser païe. Les femmes et les enfants, les hommes eux-mêmes, constatent que les seuls coups assenés ne tombent que contre les vrais adversaires. Ils voient nos troupes sans volonté de détruire, maîtresses de leur force. Alors qu'elle trouvait hier des combattants, Tagab l'insoumise cherche à présent son développement.

Le travail du soldat est loin d'être terminé : il faut remonter plus au Nord vers ses camarades de l'autre groupement français, poursuivre son patient travail de pacification. Derniers tirs sporadiques, Hutnik tombe. Hutnik tombe sous les tirs des derniers groupes insurgés présents. Hutnik tombe, car les talibans sont justement de moins en moins virulents. Aussi, aide-moi à honorer la mémoire de cet ardent légionnaire. Qu'on ne gâche pas sa dernière tâche, qu'on ne gâche pas sa mort. Qu'on n'offre pas une victoire de communication à l'adversaire fébrile. Au contraire, avec tes confrères, appuyez le dernier combat d'Hutnik. Aidez cette population qui désormais, d'elle-même, dénonce l'insurgé. Je vous en conjure, parlez des projets d'essor qui peuvent et doivent être proposés au Sud-Taqab, évoquez la culture du safran qui pourrait remplacer celle du pavot, venez compléter l'œuvre de pacification par celle du développement... et laissez à Hutnik les fruits de son travail.

A Tora, le 9 avril 2010...

Le Figaro Magazine – 24 avril 2010

EMPLOI FICTIF : PIERRE MAUROY RENVOYÉ EN CORRECTIONNELLE

Après dix ans d'aléas judiciaires, l'ancien Premier ministre PS Pierre Mauroy a été renvoyé en correctionnelle dans l'affaire de l'emploi fictif présumé de Lyne Cohen-Solal, adjointe du maire de Paris, qui fut brièvement sa collaboratrice en 1992 à la communauté urbaine de Lille. L'actuel sénateur du Nord et ancien maire de Lille âgé de 81 ans devra ainsi répondre des accusations de détournement de fonds publics pour lesquels il avait été mis en examen en juin 2008. Le parquet avait pourtant requis un non-lieu général en octobre dernier. Lyne Cohen-Solal, qui avait été mise en examen pour recel de détournement de fonds publics, et l'ancien directeur de cabinet de Pierre Mauroy, Bernard Masset, qui l'avait été pour "complicité", sont également convoqués devant le tribunal correctionnel.

Le NouvelObs.com du 4 mai 2010

LES ADOLESCENTS DEMANDEURS DE PLUS D'AUTORITÉ

A l'école et à la maison, les ados veulent plus d'autorité. C'est ce qui ressort d'un sondage qui casse les clichés. Les adolescents, qu'on dit dans l'opposition systématique, seraient surtout demandeurs de cadrage et d'autorité. Le sondage CSA réalisé à la demande de l'APEL, l'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre, sur le thème de l'autorité, propose un regard croisé des parents et des enfants au sujet de l'autorité.

Le résultat est édifiant : loin d'être en lutte contre l'autorité, 79 % des jeunes évoquent un sentiment positif à son égard (alors que seuls 66 % des parents ont fait la même réponse). Et plus inattendu encore, ils sont plus de 6 sur 10

à juger cette autorité insuffisante que ce soit dans la sphère privée comme à l'école.

Le Monde du 2 juin 2010

PRÈS DE 30% DES RADARS-LASERS INUTILISABLES

La récente sous-traitance de la vérification technique des appareils à un organisme privé a induit des retards et contraint à remiser quelque 2.000 appareils.

«Pendant quatre mois, 30% des radars lasers n'ont pas été utilisés, car aucun organisme n'était en droit de les contrôler», confirme Gérard Gachet, porte-parole du ministère de l'Intérieur, admettant que le ministère de l'Intérieur était conscient de ce problème.

Le Figaro du 1er juin 2010

LA COUR DES COMPTES ÉPINGLE LE SPHP

La Cour des comptes épingle le service de protection des hautes personnalités (SPHP). Dans un pré-rapport cité par *Le Parisien*, l'organisme chargé de contrôler les dépenses de l'Etat relève plusieurs abus et gaspillages au sein de ce service qui assure la sécurité des ministres français et des personnalités étrangères de passage.

Les quelque 700 hommes du SPHP protègent entre cent et soixante "hautes personnalités françaises", note *Le Parisien*. En dehors des ministres en fonctions, cette protection se fait le plus souvent au nom d'une tradition ou d'un usage qui ne sont pourtant pas inscrits dans les textes. Ainsi la France fournit-elle une escorte à ses anciens premiers ministres (en bénéficient Dominique de Villepin et Jean-Pierre Raffarin), ministres de l'intérieur (Pierre Joxe, Jean-Pierre Chevènement et Charles Pasqua) ou encore aux épouses des anciens présidents de la République (Danielle Mitterrand), alors que l'arrêté du 17 septembre 2008 fixant l'organisation du service ne les mentionne pas en tant que personnalités à protéger.

Parfois, le coût de cette protection atteint des sommes importantes. Ainsi, les frais d'escorte de Dominique de Villepin se sont élevés en 2008 à près de 100 000 euros, relève *Le Parisien*. Parfois, cette protection se poursuit à l'étranger, alors que depuis un an le service est censé s'arrêter aux frontières de la France par souci d'économie. Ainsi Ségolène Royal a-t-elle été escortée jusqu'en Chine en 2009 grâce à une dérogation à la discrétion du ministre de l'intérieur. De même, Rachida Dati a été escortée lors d'un séjour au Maroc en août 2009 alors qu'elle n'était plus ministre. Il aura fallu attendre sa sortie malheureuse au soir du premier tour des régionales en mars pour qu'elle perde ses trois gardes du corps et sa Peugeot 607 de fonctions.

Certaines personnalités politiques bénéficieraient de plus de protection "de confort". Ainsi, les textes ne justifient pas la protection accordée aux anciens candidats à la présidentielle que sont François Bayrou et Ségolène Royal. Une protection qui a pourtant coûté près de 250 000 euros depuis 2007. Même chose pour Ingrid Betancourt, qui a été suivie par les hommes du SPHP depuis sa libération par les FARC sans même l'avoir demandé.

Le pré-rapport de la Cour des comptes souligne aussi les dépenses du SPHP pour protéger les personnalités étrangères. Ce dispositif est prévu par la loi, une sous-direction "des hautes personnalités étrangères" y étant dédiée. Mais parfois, ses activités dépassent la pure sécurité pour agréer des demandes relevant d'exigences privées. Des membres du SPHP cités par *Le Parisien* déplorent que parfois leur travail consiste plus à savoir "changer un billet d'avion" ou "éviter les PV" que protéger une personnalité d'une réelle menace. Des prestations dont le montant est évalué à plus de 158 000 euros en 2008.

Le pré-rapport vient d'être adressé au ministère de l'intérieur, fait savoir *Le Figaro*. Le ministère dispose de deux mois pour faire part de ses remarques face aux observations de la Cour des comptes. Des observations qui, selon la Place Beauvau, vont dans le sens des dernières modifications apportées à ce service et à la récente suppression de la protection accordée à certains hommes politiques français.

Le Monde du 7 juin 2010

WOERTH NE VEUT PAS QUE L'UMP DÉMÉNAGE

Eric Woerth, trésorier de l'UMP, était très réservé sur l'achat décidé par Xavier Bertrand, secrétaire général, d'un garage situé rue de Vaugirard, à Paris (XVe arrondissement), pour en faire le nouveau siège du parti. Woerth estimait le coût des travaux très élevé et le délai pour les réaliser très incertain : ils doivent être terminés pour la campagne présidentielle de 2012. L'Express.fr du 3 juin 2010

MIL-VIGILANCE N° 09/2010

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 10/2010 La lettre interne strictement réservée aux adhérents du M.I.L.

LES BLEUS, CHAMPIONS DU LUXE ?

"Pezula est ravi et honoré d'avoir été choisi pour être l'hôte de l'équipe de France de football pendant la Coupe du Monde 2010", peut-on lire en français sur la page d'accueil du site de l'hôtel 5 étoiles au cœur de la polémique lancée par Rama Yade. Avec ses 1000 hectares de terrain, son restaurant gastronomique, sa carte de vins "internationalement renommée", son "spa de luxe qui a reçu des prix d'excellence" et son "château privé" et son terrain de golf, l'hôtel a été sélectionné parmi les 100 plus belles destinations au monde en 2008. Ce choix ne doit rien au hasard. L'encadrement de l'équipe de France a fait plusieurs fois le déplacement en Afrique du Sud avant d'opter pour le Pezula Resort. Objectif: se couper du monde. Des dizaines de véhicules de police, plusieurs barrages et des barbelés donnent au terrain d'entraînement de l'équipe de France des airs de camp retranché. Cette tranquillité a un prix: 589 euros la nuit, selon Voyagermoinscher, voire 1000 euros pour certains joueurs et cadres. Un tarif qu'il faut multiplier par la cinquantaine de personnes que comprend la délégation française.
L'Express.fr du 7 juin 2010

OUTRAGE AU DRAPEAU FRANÇAIS

Michèle Alliot-Marie a mis ses menaces à exécution. La ministre de la Justice va proposer un décret punissant d'une amende de 1.500 euros l'outrage au drapeau français, y compris dans un cadre artistique. Une décision qui fait suite à la vive polémique qui avait fait rage, au printemps dernier, après la diffusion d'une photo montrant un homme s'essuyant le postérieur avec le drapeau français. Cette photo faisait partie des "coups de cœur" du jury d'un concours photographique organisé par la Fnac de Nice le 6 mars et avait été publiée en tant que telle dans un quotidien gratuit le 19 mars. Trois thèmes étaient proposés à l'imagination des photographes amateurs, dont celui du "politiquement incorrect". La garde des Sceaux avait alors été alertée par un député UMP, Éric Ciotti, qui avait qualifié la photo "d'outrageante". Le ministre de la Défense Hervé Morin était, lui aussi, monté au créneau, "condamnant fermement cet acte inadmissible qui porte atteinte aussi bien à la liberté de création qu'à l'honneur de notre drapeau".

Ce projet de décret prévoit "une contravention de cinquième classe, punie de 1.500 euros d'amende, qui permettra de sanctionner d'une part le fait de dégrader ou d'utiliser de façon indécente le drapeau tricolore dans un lieu public ou ouvert au public, et d'autre part de diffuser par tous les moyens la représentation de ces faits", a précisé Arthur Dreyfuss, porte-parole adjoint du ministère de la Justice. Il existe déjà dans le Code pénal français un article sanctionnant "le fait, au cours d'une manifestation organisée ou réglementée par les autorités publiques, d'outrager publiquement l'hymne national ou le drapeau tricolore". Mais, en 2003, le Conseil constitutionnel avait exclu du champ de la loi "les oeuvres de l'esprit".
Le Point.fr du 3 juin 2010

EDUCATION NATIONALE : LES CHIFFRES POUR COMPRENDRE

700 000 : C'est la diminution du nombre d'élèves en France depuis 1990.
+ 50 000 : C'est le nombre d'enseignants supplémentaires depuis 1990.
59,6 Mds€ : C'est le montant du budget de l'Education nationale en 2010, en augmentation de 1,6% par rapport à 2009.
Clés Actu du 4 juin 2010

CES OCCIDENTAUX ARRÊTÉS AU YÉMEN

Pays d'origine de la famille Ben Laden, le Yémen est le théâtre d'arrestations répétées d'Occidentaux ces derniers mois. Déjà mis en cause par la communauté internationale au moment de l'attentat manqué du vol Amsterdam-Detroit, le pays se caractérise par son organisation tribale et son pouvoir central faible et hésitant. Destabilisé par un séparatisme et des guérillas, il entretient également des relations de longue date avec Al-Qaeda. Le Yémen est certes un pays lointain mais il attire aussi des Occidentaux, dont les autorités se méfient. Elles ont arrêté au cours des deux derniers mois plus de 30 étrangers, dont trois Français, un Américain et un Britannique, dans le cadre de leur lutte contre Al-Qaeda. (...) L'un des trois Français arrêtés se prénomme Jérémy, et a été interpellé fin mai à Sanaa. Né en 1986, il était arrivé en novembre 2009 au Yémen "avec l'intention d'apprendre l'arabe, alors qu'il maîtrise parfaitement cette langue" pour avoir séjourné pendant sept ans en Egypte. Officiellement arrêté en raison d'un défaut de papiers, il lui est reproché d'avoir des liens avec Al-Qaeda. Sa mère, Martine a fait part de sa surprise et de son désarroi. "Ca m'a

foutu un coup, ça fait mal. Je ne pensais pas qu'un jour je le verrais sur Internet et qu'on m'apprendrait qu'il est en prison", a-t-elle témoigné, affirmant que son fils est un "musulman modéré".
L'Express.fr du 8 juin 2010

"LE FLN COUPABLE DE CRIME CONTRE L'HUMANITÉ"

« Cela suffit ! Il y en a assez d'entendre, de lire ou de voir des films où il est expliqué à quel point la France s'est mal conduite durant la guerre d'Algérie. Assez des attaques contre la France des officiels algériens qui se servent systématiquement de l'alibi colonisation pour justifier, depuis cinquante ans, leurs échecs. » C'est le dernier coup de queue du député UMP Thierry Mariani, ex-tête de liste UMP aux régionales en Paca, qui vient de déposer une proposition de loi.

Une petite bombe, résumée en un article de loi, très court : « La France reconnaît les souffrances subies par les citoyens français d'Algérie victimes de crimes contre l'humanité commis du 19 mars 1962 au 31 décembre 1963 du fait de leur appartenance ethnique, religieuse ou politique. » Presque une réponse à la proposition de loi déposée en février dernier par 125 députés algériens, visant à « criminaliser le colonialisme français » et proposant de créer des « tribunaux spéciaux pour juger les responsables de crimes coloniaux ».

Mariani rappelle des faits établis avec l'aide d'historiens et qui viennent en appui de sa proposition de loi : dès la fin du mois de mars 1962, les représentants de l'État français ont commencé à se retirer des villes et villages d'Algérie.

Face à ce vide administratif et en l'absence de forces de l'ordre, le pouvoir fut pris par des groupes, souvent violents, se réclamant la plupart du temps du FLN.

« Les musulmans, notables, anciens combattants et en général ceux qui avaient participé d'une façon ou d'une autre à l'administration du pays furent rackettés, arrêtés, torturés, forcés de céder leurs biens, le plus souvent tués et leurs filles violées ou mariées de force », affirme-t-il. Ceux qui étaient enlevés étaient souvent enfermés dans des camps tenus par des responsables du FLN, et les survivants sont peu nombreux, la plupart ayant été assassinés.

Valeurs Actuelles du 20 mai 2010

SONDAGE

Dans le cas d'un éclatement de la Belgique entre Flamands et francophones, les Français seraient favorables à 66% (contre 33%) à un rattachement de la Wallonie à la France, selon un sondage Ifop publié par le quotidien France-Soir. Un sondage comparable réalisé en juillet 2008 pour le quotidien La Voix du Nord montrait que 60% des Français étaient favorables à un tel rattachement. Ils étaient 54% en novembre 2007, lors d'une enquête également réalisée par Ifop.

Les Indiscrets.com du 10 juin 2010

"LES GENDARMES NE SONT PAS DES FIGURANTS"

Le ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux prend la défense d'un colonel de gendarmerie, suspendu pour avoir refusé de désigner des gendarmes pour une reconstitution de crime.

Un colonel de gendarmerie des Ardennes a été suspendu de son habilitation d'officier de police judiciaire pendant un an pour avoir refusé de désigner des gendarmes qui devaient jouer les figurants dans une reconstitution de scène de crime, a-t-on de source judiciaire. Le ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux a apporté "tout son soutien" au colonel Nicolas Blériot, jeudi soir dans un communiqué, insistant sur le fait que "les gendarmes ne sont pas des figurants". Le directeur général de la gendarmerie nationale, Jacques Mignaux, lui a de son côté "renouvelé son entière confiance à la tête de son commandement", dans un communiqué.

La chambre d'instruction de la cour d'appel de Reims, qui a rendu cette décision, a reproché au colonel, responsable du groupement de gendarmerie des Ardennes, son refus fin avril de mettre à la disposition d'un juge d'instruction de Reims deux de ses subordonnés pour la reconstitution d'un double meurtre commis près de Charleville-Mézières en 2009. "L'officier qui a agi en accord avec sa hiérarchie n'a fait que protéger ses hommes et ses femmes qui en ont assez de jouer le rôle de cobayes dans des conditions souvent pénibles", a expliqué à l'AFP Ahmed Harir, l'avocat du militaire. "La juge demandait une gendarmette d'1m61 pour 75 kilos afin de jouer une femme qui a reçu pas loin de vingt coups de sabre et un autre homme pour éventuellement incarner le meurtrier présumé", a précisé l'avocat.

"Il y a, la plupart du temps, une bonne entente entre les juges et les gendarmes, mais quand la demande dépasse certaines normes, il y a un moment où on en appelle à l'éthique", a déclaré le lieutenant-colonel Alexis Bourges du Sirpa-gendarmerie, assurant au gendarme incriminé le "soutien" de sa hiérarchie. L'officier de communication a précisé qu'il était toujours possible de recourir à des acteurs professionnels pour des reconstitutions complexes. Cela évite selon lui "que des gendarmes ayant eu accès au dossier miment des actes en s'appropriant les gestes dont ils ont eu connaissance" ce qui peut entraîner "la contestation des avocats".

Le parquet général, qui jugeait suffisant un simple avertissement, a décidé de former un pourvoi en cassation jugeant "la sanction disproportionnée par rapport aux manquements qui ont été commis", selon une source proche du

dossier. Brice Hortefeux, qui a "pris acte" de ce pourvoi, a rappelé que "les gendarmes, comme les policiers, mènent un combat acharné contre toutes les formes de délinquance, et ce travail de fond porte ses fruits". "Je souhaite qu'ils puissent se concentrer sur leurs missions", a conclu le ministre. Le général Mignaux a quant à lui indiqué qu'il "conforterait les responsables départementaux de la gendarmerie en leur donnant des instructions fermes pour qu'ils continuent à veiller, dans l'exécution des missions qui leur sont confiées, à ce que la dignité des gendarmes et le respect de leur métier soient systématiquement préservés".
Le NouvelObs.com du 11 juin 2010

FLORILEGE DE CITATIONS POLITIQUES

"Je respecte trop la démocratie pour risquer de la dérégler en votant." – Roland Topor
"Tout ce que je demande aux Politiques, c'est qu'ils se contentent de changer le monde, sans commencer par changer la vérité." – Jean Paulhan
"Si l'État est fort, il nous écrase. S'il est faible, nous périssons." – Paul Valéry
"Quel est le meilleur gouvernement ? Celui qui nous enseigne à nous gouverner nous-mêmes." – Goethe
« Les gouvernements ont l'âge de leurs finances, comme les hommes ont l'âge de leurs artères. » – André Maurois
"Tout commence en mystique et finit en politique." – Charles Péguy
"La République, en France, a ceci de particulier, que personne n'en veut et que tout le monde y tient." – Joseph Arthur de Gobineau
"Sans le gouvernement, on ne tirait plus en France." – Nicolas de Chamfort
"Paris vaut bien une messe." – Henri IV
"Où l'on est bien, là est la patrie." – Marcus Pacuvius
"Il est à propos que le peuple soit guidé et non pas qu'il soit instruit." – Voltaire
"Toute ma vie je me suis fait une certaine idée de la France." – Charles de Gaulle
"Les prolétaires n'ont rien à perdre que leurs chaînes. Ils ont le monde à gagner. Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !" – Karl Marx
"L'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté." – Jean Jacques Rousseau
"Savez-vous ce qui arriverait au Sahara si on y installait le communisme ? Pendant cinquante ans, rien. Au bout de cinquante ans, pénurie de sable." – Georges Courteline
"Un ministre inculpé de corruption de fonctionnaire : il avait donné un sucre à un chien policier." – Coluche
"La moitié des hommes politiques sont des bons à rien. Les autres sont prêts à tout." – Coluche
"Cela n'est pas possible, m'écriez-vous ; cela n'est pas français." – Napoléon Bonaparte
"En politique le choix est rarement entre le bien et le mal, mais entre le pire et le moindre mal." – Nicolas Machiavel
La démocratie est un mauvais système, mais elle est le moins mauvais de tous les systèmes." – Winston Churchill
"Je ferai aimablement remarquer aux hommes politiques qui me prennent pour un rigolo que ce n'est pas moi qui ai commencé." – Coluche
"Le patriotisme, c'est aimer son pays. Le nationalisme, c'est détester celui des autres." – Charles de Gaulle
"Ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous. Demandez ce que vous pouvez faire pour votre pays." – John Fitzgerald Kennedy
"Si j'étais prince ou législateur, je ne perdrais pas mon temps à dire ce qu'il faut faire; je le ferais, ou je me tairais." – Jean Jacques Rousseau
"C'est en allant vers la mer que le fleuve reste fidèle à sa source." – Jean Jaurès
"Le meilleur argument contre la démocratie est un entretien de cinq minutes avec un électeur moyen." – Winston Churchill
"La politique, ce n'est pas de résoudre les problèmes, c'est de faire taire ceux qui les posent." – Henri Queuille
"Avant d'éblouir le peuple en lui promettant l'eau chaude, il faut donc lui fournir des récipients pour la recueillir." – Alphonse Allais
"Il est dans la nature de l'homme d'opprimer ceux qui cèdent et de respecter ceux qui résistent." – Thucydide
"La France a toujours cru que l'égalité consistait à trancher ce qui dépasse." – Jean Cocteau
"Technocrates, c'est les mecs que, quand tu leur poses une question, une fois qu'ils ont fini de répondre, tu comprends plus la question que t'as posée !" – Coluche
"En politique, une absurdité n'est pas un obstacle." – Napoléon Bonaparte
"Il n'y a point de grand conquérant qui ne soit de grand politique. Un conquérant est un homme dont la tête se sert, avec une habileté heureuse, du bras d'autrui." – Voltaire
"Il est démocratiquement impensable qu'en république il y ait encore trop de gens qui se foutent royalement de tout." – Pierre Dac
"La démocratie, c'est la moitié des cons plus un." – Philippe Bouvard
"Celui qui quitte votre parti pour aller dans un autre est un traître. Celui qui vient d'un autre parti pour rejoindre le vôtre est un converti." – Georges Clémenceau
"Que la République était belle sous l'Empire !" – Alphonse Aulard
"L'article 16 de la Constitution ne doit son existence qu'à celle des articles 15 et 17 qui le précèdent et le suivent." – Pierre Dac

"Le communisme, c'est une des seules maladies graves qu'on n'a pas expérimentées sur les animaux." – Coluche
"La démocratie, ce n'est pas la loi de la majorité, mais la protection de la minorité." – Albert Camus
"C'est légal, parce que je le veux." – Louis XIV
"Le peuple donne sa faveur, jamais sa confiance." – Antoine de Rivarol
"Tout le rêve de la démocratie est d'élever le prolétaire au niveau de bête du bourgeois." – Gustave Flaubert
"Puisque le peuple vote contre le Gouvernement, il faut dissoudre le peuple." – Bertolt Brecht
"Un pays qui produit plus de 365 sortes de fromages ne peut pas perdre la guerre !" – Charles de Gaulle
"L'homme est naturellement un animal politique." – Aristote
"L'État, c'est moi." – Louis XIV
"Presque toujours, en politique, le résultat est contraire à la prévision." – François-René de Chateaubriand
"La politique a sa source dans la perversité plus que dans la grandeur de l'esprit humain." – Voltaire
"Tout ce qu'elles ont gagné avec leur campagne du MLF, c'est qu'on ne nous tient plus la porte." – Claire Bretécher
"L'Allemagne est un pays que je n'aimerais pas avoir pour voisin." – Konrad Adenauer
"Le machin qu'on appelle l'ONU." – Charles de Gaulle
L'Internaute du 11 juin 2010

« L'ISLAM DOIT DEVENIR LA RELIGION DE L'EUROPE »

Propos tenu par le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, devant un parterre de 500 jeunes femmes rassemblées à Rome, où il effectue une visite officielle. Un déplacement qui suscite la polémique en Italie, y compris dans les rangs de la majorité de Silvio Berlusconi.
Sud-Ouest du 31 août 2010

EXPULSIONS DES ÉTRANGERS DÉLINQUANTS

Un Kosovar condamné à 30 mois de prison pour trafic de drogue devra quitter la Suisse. En raison de son passé criminel, l'homme d'une trentaine d'années devra quitter la Suisse où il s'est pacé avec son ami il y a un peu plus d'une année. Le Tribunal fédéral a confirmé le refus des autorités vaudoises de lui accorder une autorisation de séjour.
Le Temps (Genève) du 19 octobre 2010

5 À 6 MILLIONS DE MUSULMANS EN FRANCE

5 à 6 millions c'est, selon le ministère de l'Intérieur chargé des Cultes, le nombre de musulmans présents en France, dont 33% se déclarent croyants et pratiquants, et 10% pratiquants réguliers de la prière du vendredi en milieu de journée - le grand office hebdomadaire en islam. La France est ainsi le pays d'Europe abritant le plus grand nombre de musulmans. On y dénombre officiellement entre 1.500 et 1.800 mosquées et salles de prière.
AFP du 28 juin 2010

PAS D'AIDE SOCIALE POUR LES ÉTRANGERS AU JAPON

"La loi sur la protection des ressources s'adresse uniquement aux citoyens japonais", a annoncé Yasuji Issahi, président du tribunal d'instance de Oita, alors qu'il prononçait son verdict. "Attribuer des aides sociales aux étrangers serait plutôt une sorte de charité. Les étrangers n'ont pas le droit de recevoir de versements". L'histoire avait commencé en 2008, lorsque les autorités locales d'Oita avaient refusé d'attribuer l'aide sociale à une Chinoise de 78 ans détentrice d'un permis de résidence permanent, au motif qu'elle avait déjà "une bonne somme d'argent" dans son épargne. Après une plainte de la femme, l'objet principal du procès était devenu le droit des étrangers à recevoir des aides sociales. Et selon ce jugement, la réponse est non. Ce jugement était le premier à traiter la question des aides sociales pour les étrangers et pour ceux qui possèdent un permis de résidence permanent.
Aujourd'hui le Japon du 19 octobre 2010

TEA PARTY

Au lendemain du succès du Tea Party aux élections de mi-mandat aux États-Unis, les médias américains se sont intéressés au parcours atypique de l'égérie du Tea Party au Texas, Suzanne Guggenheim, Française installée outre-Atlantique depuis le début des années 1980, elle est une figure historique du principal syndicat étudiant de droite en France, l'UNI qui revendique 25 000 adhérents.
Le Figaro du 16 novembre 2010

MIL-VIGILANCE N° 10/2010

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 11/2010 La lettre interne strictement réservée aux adhérents du M.I.L.

"LIBÉRATOR" ÉVINCE ?

Un juge des libertés et de la détention (JLD) de Créteil, fustigé par les syndicats de policiers qui l'ont surnommé "Libérateur", risque d'être évincé en raison des "critiques" portées sur son action. Le président du tribunal de grande instance de Créteil a indiqué à l'AFP qu'il avait notifié à ce magistrat un futur changement d'affectation et lui avait proposé de prendre la présidence d'une chambre correctionnelle. "Je n'ai pas d'appréciation à porter sur l'action de ce juge. Mais l'importance des critiques et leur écho médiatique tant dans le monde judiciaire que dans la société fragilise sa mission et peuvent porter atteinte à la crédibilité du tribunal", a-t-il déclaré. "Prendre la présidence d'une chambre n'est pas une sanction, c'est même une promotion", a-t-il fait valoir. Sa décision doit être officialisée après avis consultatif de l'assemblée générale du tribunal début juillet.

Les syndicats de policiers ont plusieurs fois dénoncé l'action de ce juge qu'ils accusent de remettre systématiquement en liberté les suspects, notamment en matière de trafic de stupéfiants.

AFP du 11 juin 2010

PIED-NOIR

Les Tunisiens, qui ont reçu les « Bleus » sur leur terrain ont fait observer en début de match une minute de silence pour Philippe Seguin, né en Tunisie et passionné de football.

Valeurs Actuelles du 3 juin 2010

LA FIN D'UNE ÉPOQUE

Habituellement, ces départs-là se font sur la pointe des pieds. Pour une fois, ils ont décidé de quitter le PCF, « collectivement » et par un grand claquement de porte. A une semaine du 35e congrès prévu du 18 au 20 juin, ils sont 200 « communistes unitaires », lassés de batailler depuis des années avec la direction, qui ont décidé de rendre leur carte.

« La fin d'une époque, d'un monde communiste », dit sans nostalgie, Gilles Alfonsi, un des animateurs des Communistes unitaires. « Cela fait vingt-six ans qu'on essaie de changer le parti de l'intérieur: il y a eu des avancées et tout de suite après, des replis sur soi, rappelle le député de Seine-Saint-Denis, Patrick Braouezec, figure des refondateurs. C'est un constat d'échec, mais aussi une perspective d'avenir. »

« Incapacité à changer son fonctionnement, à produire des idées » selon Alfonsi, « entêtement du PCF à parler à la place des gens » explique Pierre Zarka, autre unitaire. Structure recroquevillée, déconnectée des réalités, un « poids dans l'espace public marginal »: ils ont longtemps cru pouvoir faire sauter ces verrous. « Aujourd'hui, ce mouvement n'est plus possible de l'intérieur », tranche Roger Martelli, l'historien communiste et refondateur, lançant un « cri d'alarme » à toute la gauche radicale.

La création, fin 2008, du Front de gauche avec le Parti de gauche de Jean-Luc Mélenchon et Gauche unitaire (ex-NPA) de Christian Picquet, n'a pas suffi à les convaincre de rester.

Libération du 10 juin 2010

LA CFDT DENONCE LES METHODES DE SUD

Dans un tract diffusé au siège national de la Poste et qui s'est répandu comme une trainée de poudre, le responsable régional de la CFDT dénonce vigoureusement les méthodes du syndicat SUD-PTT.

Dans ce tract intitulé « Non à la voyoucratie », le responsable régional IdF de la CFDT dénonce « avec la plus grande vigueur les envahissements, dégradations, insultes et agissements commis par un petit groupe d'ultras conduits par SUD et le NPA d'Olivier Besancenot. »

Le Parisien du 4 juin 2010

LES FRANÇAIS SONT PLUS RICHES QUE LES ALLEMANDS

Plus de 163.700 euros. Au classement des personnes les plus riches du monde, les ressortissants Suisses arrivent très largement en tête, selon l'étude réalisée dans 50 pays par Allianz. Pour établir cette hiérarchie de la fortune mondiale, l'assureur allemand n'a pas pris en compte le patrimoine immobilier mais les sommes détenues sur les comptes bancaires ainsi que les placements effectués sur les marchés financiers et chez les assureurs.

Loin derrière les Suisses, les ménages américains prennent la seconde place avec une fortune personnelle évaluée à 101.762 euros. En troisième position, avec 96.0242 euros, se trouvent les Danois suivis des Néerlandais (91.798 euros) et des Japonais (88.659 euros). Les Français se classent 12ème avec 61.437 euros dans leur bas de laine. S'ils sont devancés par les Belges (84.529 euros), les Britanniques (75.842 euros) et les Irlandais (68.060 euros), les ressortissants hexagonaux sont en revanche plus riches que leurs homologues allemands qui prennent la 16ème place (56.856 euros). La fortune personnelle des ménages grecs s'établit quant à elle à 25.757 euros.

Le niveau de fortune qui sépare les pays industrialisés des pays émergents reste considérable, et ceci malgré la crise même si celle-ci a réduit les écarts. « Au début des années 2000, la fortune des pays les plus riches était 135 fois supérieure à celle des pays pauvres. En 2009 le rapport est tombé à 45 », explique dans son communiqué l'économiste en chef d'Allianz, Michael Heise. Il ajoute cependant que malgré cette dégringolade, l'Amérique du nord, l'Europe de l'Ouest et le Japon possèdent encore, à eux-seuls, 85% de la richesse mondiale.

Le Figaro du 16 septembre 2010

UNE RETRAITÉE AGRESSE UNE FEMME VOILÉE

"Je savais que j'allais craquer un jour. Cette histoire de burqa commençait à m'agacer." C'est ainsi que s'est justifiée devant la police une prof d'anglais à la retraite qui doit comparaître devant la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris. Le motif : l'agression d'une femme voilée dans une boutique de la capitale. En février, Marlène, 63 ans, se promène alors dans un magasin de décoration. C'est alors qu'elle tombe nez à nez avec Shaika, 26 ans, de passage à Paris. Cette femme, originaire des Emirats arabes unis a le visage voilé d'un niqab qui ne laisse apparaître que ses yeux. Après avoir constaté que la jeune femme ne parlait pas français, la retraitée lui parle en anglais. "Je lui ai dit de baisser le voile qu'elle avait sur le visage, tout en la saisissant et le tirant vers le bas", avait-elle alors de son interrogatoire au commissariat. Avant de poursuivre "ça a été un choc pour moi car dans le XVe, ce n'est pas encore arrivé." La sexagénaire a indiqué s'être "sentie agressée en tant que femme".

S'ensuit une seconde altercation lorsque la retraitée s'aperçoit que la jeune femme a remis son voile: "Cette histoire de niqab, on en parle tellement que j'ai du mal à le supporter. [...] Je me suis dirigée vers elle et je lui ai arraché le niqab. Nous en sommes arrivées aux mains. J'étais énervée." Marlène gifflait alors la jeune femme, la griffe et va jusqu'à lui mordre la main. Il faudra l'intervention des vigiles pour séparer les deux femmes. "Choquée psychologiquement", la victime ne veut plus revenir à Paris, selon ses avocats. Son agression lui a valu deux jours d'incapacité totale de travail.

L'Express.fr du 12 octobre 2010

RETRAITES

« Mécontents ou non, les salariés du privé, premiers concernés par la réforme des retraites, peuvent-ils se sentir "représentés" par des grévistes qui, à l'instar des contrôleurs aériens, osent distribuer, dans les manifestations, des tracts protestant contre le report de 50 à 52 ans de l'âge d'ouverture des droits à la retraite? »

Valeurs Actuelles du 14 octobre 2010

LE FMI SALUE LA RÉFORME DES RETRAITES DE LA FRANCE

Le chef économiste du Fonds monétaire international Olivier Blanchard a adressé un satisfecit à la France. Pour M. Blanchard, la France vient de réaliser une réforme "importante" et "substantielle" des retraites. "Sera-t-elle suffisante pour toujours, peut-être pas, mais il fallait la faire", a-t-il enchaîné, insistant: "c'est une réforme qu'il aurait fallu faire depuis 20 ans". L'économiste français d'une institution également conduite par un autre français, Dominique Strauss-Kahn, estime qu'un "certain nombre de réformes structurelles" sont encore nécessaires en France.

Pour autant, a-t-il poursuivi, "je ne crois pas que la France soit bloquée au point qu'il y ait une réforme absolument essentielle à faire demain". M. Blanchard a évoqué "la réforme de l'emploi des jeunes. Selon lui, le système "dual" actuel avec des contrats à durée indéterminée (CDI) et déterminée (CDD) "ne bénéficie pas aux jeunes" et doit être rendu "plus égal".

Tout en se refusant à parler de "flexibilité" comme l'y invitait son interviewer Jean-Pierre Elkabbach, le chef économiste du FMI a ainsi prôné une "protection de l'emploi" mais qui "viene de manière plus douce, au fur et à mesure du temps". Il doit être "possible pour les entreprises de diminuer leur force de travail si elles n'ont pas de commandes" mais cela "ne veut pas dire, pas de protection de l'emploi", a-t-il insisté, "il en faut une et elle peut être bien meilleure que celle qui existe".

M. Blanchard a également évoqué "la réforme financière qu'il faut faire" mais "qui est un problème qui se pose à la France et aux autres pays", la "grande priorité" du moment étant de "réparer le système financier".

A ses yeux, il est également "certain" que "le système d'éducation en France a besoin de réformes importantes au niveau de l'enseignement supérieur". "On y arrivera mais il y a encore beaucoup de chemin à faire", a-t-il encore observé, estimant "d'une manière générale" que l'esprit d'entreprise était

"certainement plus prévalent" aux Etats-Unis qu'en France où "il faut l'encourager considérablement".
L'Expansion.com du 4 novembre 2010

ETUDIANTS OU CASSEURS ?

Quelque 400 étudiants réunis en assemblée générale avaient voté "l'occupation illimitée" du campus Porte-des-Alpes à Bron, et la présidence de l'université avait pris un arrêté de fermeture des locaux pour la nuit. "Violant l'arrêté", une "trentaine d'individus" se sont introduits dans la nuit dans les bâtiments de psycho-sociologie et ont tagué "les murs d'un amphithéâtre, ainsi que ceux d'un hall et d'un couloir attenant", a indiqué un porte-parole de l'université.

"Ils ont bloqué les accès d'un bâtiment avec des chaises et des tables, brisé des vitres, arraché des panneaux d'affichage et brûlé des archives de dossiers d'étudiants de l'institut de psychologie", a-t-il dit. Les casseurs ont vidé les extincteurs et déroulé les lances à incendie pour éteindre les flammes, tout en laissant les locaux dans "un état de saleté important".

"Il s'agit d'actes de délinquance pure et simple", souligne dans un communiqué la présidence de Lyon-II, pour qui "mettre le feu aux archives d'une composante de l'université (...) relève de la mise en danger de la vie d'autrui et, le cas échéant, d'une procédure criminelle". "L'université poursuivra les auteurs de ces actes dans le cadre des procédures de discipline interne et devant les tribunaux", ajoute-t-elle.

Elle souligne que, "dans ces conditions", elle "ne peut accéder à la demande des délégations d'étudiants de procéder à la levée du contrôle des absences lors de la tenue des assemblées générales", car "tant que les tentatives d'occupation des locaux, ou de blocage, se maintiendront, tout débat démocratique sera de fait rendu impossible".

Le monde du 3 novembre 2010

THOMAS FABIUS EN GARDE À VUE

Thomas Fabius, visé par plusieurs plaintes pour escroquerie, a été placé en garde à vue à la Brigade de répression de la délinquance astucieuse (BRDA). Selon une source proche du dossier, le fils de celui qui fut le Premier ministre de 1984 à 1986 d'un gouvernement présidé par François Mitterrand, qui se présente comme dirigeant d'entreprise, est visé, depuis septembre 2009, par plusieurs plaintes pour « abus de confiance » et « escroquerie » déposées par deux chefs d'entreprises.

Les deux plaignants auraient été un moment en affaires avec Thomas Fabius, 27 ans, dans un projet de cartes à puces. Selon leurs dires, ils auraient déposé à plusieurs reprises, au Fouquet's, le célèbre restaurant du VIII^e arrondissement de Paris, des sommes en espèces de plusieurs milliers d'euros destinées au rejeton de celui qui fut également président de l'Assemblée nationale et ministre des Finances du gouvernement Jospin. Des faits sur lesquels s'interrogent désormais les enquêteurs soucieux de percer l'origine et les raisons de ces curieux versements en liquide. Contacté par France-Soir, Me Cyril Bonan, l'avocat de Thomas Fabius, n'a toutefois pas souhaité s'exprimer.

Fils de Laurent Fabius et de la productrice de télévision Françoise Castro, Thomas Fabius avait participé à la création en 2004 de People and Baby, une société proposant des crèches clés en main aux entreprises et zones industrielles. Une activité qu'il a cessée après avoir rompu tout lien, en 2005, avec cette même firme. Selon Christophe Durieux, le créateur et actuel président de *People and Baby*, « Thomas Fabius avait participé à hauteur de 5 % du capital à la création de l'entreprise, en 2004. Il avait joué momentanément le rôle de porte-parole, mais avait vendu ses actions, en 2005, et n'a plus de rapport avec nous depuis cette époque ». *People and Baby* gère actuellement 60 crèches et emploie un millier de personnes.

Ancien directeur d'hôtel et propriétaire d'une société de production de longs-métrages, le fils de l'influent leader socialiste a également été momentanément chroniqueur sur TF1, dans l'émission *Langues de VIP*.

France Soir du 06 janvier 2010

VIOLENTE CHARGE DE COPÉ CONTRE LES SYNDICATS

C'est donc en tant que président du groupe UMP à l'Assemblée que Jean-François Copé a lancé un certain nombre de propositions que, devenu secrétaire général du parti présidentiel, il n'aurait aucun mal à recycler. Il a ainsi tiré quelques enseignements du récent conflit sur la réforme des retraites, qui lui a inspiré une violente charge contre les syndicats. «Je déplore, dit-il, qu'aucun grand responsable syndical n'ait trouvé les mots pour regretter la présence des lycéens dans la rue, ou pour condamner le blocage des raffineries.» Puis, enfonçant le clou : «On ne peut plus mener des réformes avec un corps syndical qui utilise des méthodes d'un autre temps», car «bloquer les ports et les dépôts de carburant, c'est toucher aux fonctions vitales du pays, et ça n'est pas supportable. Il y a des choses qu'on ne peut pas laisser faire».

Jean-François Copé va mettre en place une «réflexion» au sein du groupe puis - sans doute au sein du parti - une équipe de travail qui rendra un rapport sur cette question, sans remettre en cause ni le droit de faire grève ni celui de manifester. Des décisions pourraient être prises avant 2012, sans autre précision. Les propositions du groupe de travail pourraient aussi être «mises en débat dans le projet présidentiel» et donc «arbitrées par les Français» sur

ce que Copé a qualifié de «sujet de bon sens». Vu du groupe UMP, ou vu du parti.

Le Figaro du 4 novembre 2010

2/3 DES CONDUCTEURS CONTRÔLÉS SANS PERMIS NE L'ONT JAMAIS OBTENU

112 584 c'est le nombre de conducteurs contrôlés sans permis en 2009, 43 000 conduisant malgré le retrait du sésame ou avec un sésame non prorogé et quelques 66 000 ne l'ayant jamais obtenu. Selon les données du ministère de l'Intérieur, sur les quelques 6 millions d'infractions qui ont été traitées en 2009, plus de 9 millions de points ont été retirés et plus de 90 000 dossiers d'annulation de permis ont été instruits.

Le Monde du 25 août 2010

LA DROLE DE GREVE DU SENAT

Un préavis de grève a été déposé pour le 19 octobre par les fonctionnaires du Sénat, contrariés par un projet leur demandant un effort de modération salariale. « On veut nous faire travailler plus pour gagner moins (...), à aucun moment, le bien-être au travail du personnel n'est pris en compte », explique le président de leur syndicat au Figaro (16-10-2010). Le salaire mensuel médian d'un administrateur stagiaire est de 3 100 euros, celui d'une secrétaire de 6 890 en fin de carrière, un chauffeur débute en moyenne à 3 900 euros pour gagner en fin de carrière près de 8 000 euros. Le salaire des administrateurs titulaires vaut les émoluments d'un ministre, sans l'insécurité de l'emploi : 4 800 euros en début de carrière et 16 800 euros en fin de carrière. Le Sénat c'est 1 260 fonctionnaires, 32 heures par semaine avec prime de nuit systématique et près de 4 mois de vacances.

Observatoire des subventions du 19 octobre 2010

LES «MOUS» SE REBIFFENT

Réputés "mous", les centristes semblent pourtant prêts à se rebiffer après avoir été chassés du gouvernement à la faveur du remaniement, estiment les éditorialistes en soulignant que cette fronde pourraient "contrarier" les ambitions de Nicolas Sarkozy en 2012.

"Voici que les mous durcissent", comme l'écrit Laurent Joffrin dans Libération. "Le mutisme de Jean-Louis Borloo et d'Hervé Morin au moment de leur départ parle de lui même. Ejectés sans ménagement de la nouvelle équipe, ils se rebiffent", poursuit-il, soulignant que dans un "premier tour présidentiel, ils peuvent priver le candidat de l'UMP du score imposant nécessaire à la victoire finale."

"Face à un RPR revenu en force, l'ancienne nébuleuse UDF pourrait bien se reconstituer", écrit Philippe Reinhard dans l'éclair des Pyrénées. "C'est, en tout cas, la volonté du principal déçu du remaniement, Jean-Louis Borloo" et "cela ressemble déjà à une fronde".

Mais pour Bertrand Duchet de l'Union, malgré la "baffe" envoyée au centre, "Nicolas Sarkozy peut, sans peine, garder son Karcher au chaud, ça n'est pas demain la veille que nos deux «cailleras» du centre mou vont sortir les pavés... Pour l'UMP, il suffira donc de remplir la gamelle des centristes le moment venu."

AFP du 16 novembre 2010

FABIUS, ABSENT MAIS PAYÉ

Laurent Fabius irrite les membres de la commission de la Défense et des Forces armées de l'Assemblée nationale, dans laquelle il est censé siéger. L'ancien Premier ministre se contente de signer le cahier d'épargne - pour ne pas être pénalisé financièrement, conformément au nouveau règlement - et s'en va, sans assister à la séance. Mercredi 27 octobre, à la demande des députés, le cahier a été placé à l'intérieur de la salle. Fabius a alors demandé à un huissier de le lui apporter devant la porte... avant de repartir. "C'est insultant", s'insurge le député UMP du Rhône Christophe Guilloteau, qui a souhaité l'inscrire au compte-rendu et a demandé que le sujet soit abordé par le bureau de la commission.

L'Express.fr du 16 novembre 2010

L'AIDE MÉDICALE D'ETAT

L'aide médicale d'Etat (AME) couvre désormais à 100% - c'est-à-dire sans ticket modérateur, contrairement à la CMU - l'ensemble des soins médicaux (lunettes, dentistes, cures, etc.), y compris auprès des médecins libéraux. Environ 200.000 clandestins en bénéficient. Le budget alloué à l'AME est passé de 47 millions d'euros en 1998 - lors de sa création par la gauche - à 520 millions. Auxquels s'ajoute - le poste étant en déficit... - une rallonge de 670 millions d'euros par an - 3.350 euros par clandestin en moyenne. Claude Goasguen, député UMP de Paris - *Valeurs Actuelles*, 30/09/2010

MIL-VIGILANCE N° 11/2010

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 12/2010 La lettre interne strictement réservée aux adhérents du M.I.L.

LE MODÈLE MULTICULTUREL EN ALLEMAGNE A "TOTALEMENT ÉCHOUÉ"

La chancelière allemande Angela Merkel a affirmé que le modèle d'une Allemagne multiculturelle, où cohabiteraient harmonieusement différentes cultures, avait "totalement échoué". Le débat sur l'immigration divise l'Allemagne depuis la publication d'un pamphlet d'un haut fonctionnaire, Thilo Sarrazin, qui sous le titre "L'Allemagne se défait", affirme que son pays "s'abruti" sous le poids des immigrés musulmans.

L'Allemagne manque de main d'oeuvre qualifiée et ne peut pas se passer d'immigrants, mais ceux-ci doivent s'intégrer et adopter la culture et les valeurs allemandes, a insisté Angela Merkel dans un discours devant les Jeunes de sa formation conservatrice. Le credo "Multikulti" (multiculturel) – "Nous vivons maintenant côte à côte et nous nous en réjouissons" – a échoué, selon elle. "Cette approche a échoué, totalement échoué", a martelé la chancelière.

La classe politique a condamné les thèses de Thilo Sarrazin, mais selon les sondages une majorité des Allemands les approuvent. Une étude publiée cette semaine montre même que plus de 50 % d'entre eux tolèrent mal les musulmans. Plus de 35 % estiment que l'Allemagne est "submergée" par les étrangers et 10 % que l'Allemagne devrait être dirigée "d'une main ferme" par un "führer".

Dans son discours, Mme Merkel semblait ainsi ménager l'aile libérale de sa formation et l'aile conservatrice, incarnée par le chef de la CSU, Horst Seehofer. Ce dernier avait déjà lancé vendredi devant le même public: "Nous nous engageons pour la culture de référence allemande et contre le multicultural. Le Multikulti est mort".

Tout en affirmant que l'Allemagne restait un pays ouvert au monde, Angela Merkel a estimé: "Nous n'avons pas besoin d'une immigration qui pèse sur notre système social". Cependant, le pays ne pourra faire l'économie de spécialistes étrangers même s'il forme des chômeurs allemands, a estimé la chancelière.

Le Monde du 18 octobre 2010

824 CONTRE 10.000

La présidente de l'université de Caen, Josette Travert, a pris un arrêté de suspension jusqu'à nouvel ordre des cours sur le campus 1 (sciences humaines, biologie, agroalimentaire) où sont inscrits environ 10.000 étudiants caennais. Un peu plus tôt, le blocage du campus a été voté par 824 voix.

AFP du 17 octobre 2010

L'UMP SELON COPÉ

Obligé d'annuler, sur les recommandations du préfet d'Ille-et-Vilaine, une conférence à Sciences-po Rennes, par crainte de troubles, Jean-François Copé a lancé aux jeunes UMP du département: "Bien sûr, c'est la faute des syndicalistes de SUD, mais c'est aussi de notre faute! Face à une gauche militante, on doit être capable de s'organiser. Je reviendrai quand on sera prêt." Celui qui postule à la direction de l'UMP a ajouté: "On ne s'adresse qu'aux facultés et aux grandes écoles. Je ne suis pas responsable du parti, mais qui va voir les jeunes dans les BEP, les centres de formation d'apprentis, les IUT?"

L'Express.fr du 15 octobre 2010

VOLS À L'ÉTALAGE : PRÈS DE 5 MILLIARDS D'EUROS PAR AN

Les vols à l'étalage ont connu une recrudescence dans les magasins français entre la mi-2009 et la mi-2010, avec de nombreux vêtements, cosmétiques ou produits technologiques subtilisés pour être revendus, tandis que les vols du personnel ont diminué, selon une étude publiée mardi 19 octobre.

Les objets volés, généralement de petite taille et onéreux, notamment de marque connues, ont totalisé une valeur de près de 4,7 milliards d'euros, soit 1,36% du chiffre d'affaires des distributeurs, selon cette étude du Centre de recherche dans la distribution (Center for Retail Research, basé en Angleterre), commandée par la société spécialisée dans la sécurité Checkpoint Systems. Au total, les vols ont diminué par rapport à l'année précédente, où ils avaient atteint 4,9 milliards d'euros ou 1,42% du chiffre d'affaires. Une contre-performance alors expliquée par la baisse des dépenses de sécurité en période de crise.

Cette année, les vols commis par le personnel ont diminué grâce à "un renforcement de la formation et à une responsabilisation", indique Cédric Brossard, directeur marketing de Checkpoint Systems France.

Les distributeurs estiment que les comportements indécents des clients expliquent près de la moitié (47,3%, en hausse de 4%) de "la démarque inconnue" - différence entre les stocks théoriques et réels, résultant de vols mais aussi d'erreurs administratives ou des fournisseurs. Près d'un tiers (30,6%) est attribué aux vols commis par le personnel et 7% aux fournisseurs. M. Brossard en déduit qu'il faut "continuer à investir en matériel, en hommes, en accessoires, en protections", car ces vols pèsent sur les distributeurs, les industriels et les consommateurs. Il en coûte ainsi en moyenne 200 euros à chaque foyer.

Parmi les produits qui attirent le plus les convoitises, les "smartphones font leur apparition", indique-t-il. Ce sont "des articles électroniques qui coûtent très cher et sont facilement revendables, c'est une cible assez intéressante pour les voleurs". Au hit-parade des objets les plus volés, on retrouve toujours les vêtements en cuir, les lames de rasoir, les cosmétiques, les CD et DVD, les iPods, les consoles de jeu ou encore les produits alimentaires de prix élevé comme la viande fraîche et les fromages. Toutefois, "les Français ne veulent pas pour se nourrir", affirme M. Brossard. Une partie des vols provient de clients distraits qui oublient un article dans leur chariot en passant en caisse. Mais "la part majoritaire" relève du "vol professionnel, avec des gens qui se rendent dans le magasin avec l'intention de voler, se renseignent au préalable", se munissent d'outils pour "essayer de déjouer les solutions anti-vol", explique-t-il.

En Europe, le montant moyen du vol à l'étalage atteint en moyenne 113,97 euros (+21%) et celui du vol commis par le personnel 1.760,17 euros (-5,6%), selon l'étude. Après trois années de baisse, les dépenses "de sécurité et de prévention de pertes" ont augmenté de 7,9% en Europe pour atteindre l'équivalent de 0,32% du chiffre d'affaires, soit 8,35 milliards d'euros.

En 2009-2010, la France s'inscrit exactement dans la moyenne mondiale: les vols ont représenté 1,36% du chiffre d'affaires des distributeurs, contre 1,43% des ventes un an plus tôt, selon l'étude, réalisée auprès de 1.103 grands groupes de distribution dans 42 pays.

L'expansion.com du 19 octobre 2010

DROGUE : LOURDES PEINES À L'ENCONTRE DE 3 FRANÇAIS

Le tribunal criminel de la cour d'Alger a condamné par contumace le mis en cause Belassel Mustapha, en fuite, alors que les deux autres accusés présents, Kaddour Amraoui Abdelkader et Meziani Farid, ont été condamnés chacun à 20 ans de prison ferme. Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent à avril 2008 lorsque les services des Douanes algériennes ont arrêté au port d'Alger le prévenu Kaddour Amraoui Abdelkader (de nationalité française) qui se dirigeait vers la France à bord d'un véhicule chargé d'une importante quantité de cannabis (55kg). Interrogé par la police, Kaddour Amraoui Abdelkader a dénoncé ses acolytes, affirmant que Belassel Mustapha et Meziani Farid l'avaient chargé de cette mission moyennant 4000 euros plus le véhicule où était dissimulée la drogue.

Il a reconnu, durant toutes les étapes de l'enquête, que lui et ses acolytes habitaient dans la même cité dans la ville française de Limoges et qu'ils avaient déjà exporté en 2004 d'importantes quantités de cannabis vers l'Europe. Le deuxième accusé, Meziani Farid, arrêté au Maroc en vertu d'un mandat d'arrêt international, a nié les faits retenus contre lui, mais les aveux de son complice Kaddour Amraoui Abdelkader ont été à l'origine de sa condamnation par le tribunal criminel.

El Watan (Alger) du 15 octobre 2010

SONDAGE : LES FRANÇAIS SOUHAITENT UNE REFORME FISCALE

Plus de huit Français sur dix pensent que le gouvernement va bientôt augmenter les impôts, mesure à laquelle ils seraient hostiles si elle était massive et généralisée, selon un sondage pour 20 minutes et France Info.

Les Français sont 82% à penser que le gouvernement va augmenter les impôts dans les semaines ou les mois qui viennent. Selon ce sondage, 26% estiment d'ailleurs que le coup de rabot sur les niches fiscales est une augmentation déguisée des impôts, alors que pour 27%, c'est une "très bonne idée". Les Français sont majoritairement hostiles à une hausse des impôts qui toucheraient le plus grand nombre. Ainsi, 74% jugeraient totalement injustifiée une hausse de la TVA et 61% une augmentation des impôts sur le revenu. A l'inverse, 37% d'entre eux trouveraient tout à fait justifié d'augmenter l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) ou de taxer certains produits de luxe (47%). Les Français sont 60% à juger "envisageable" de remplacer l'ISF par un impôt plus élevé sur les hauts revenus, selon le sondage. Par ailleurs, l'efficacité du bouclier fiscal contre la fuite des capitaux semble remise en question pour près de la moitié d'entre eux. Ce dispositif, perçu comme étant injuste, pourrait être légitimé si en contrepartie des mesures étaient prises pour les plus défavorisés (pour 69%).

Une large majorité de Français plébiscite une grande réforme fiscale, qui doit apporter, selon eux, une simplification du système et un meilleur équilibre entre les différents impôts. Enfin, le paiement des impôts à la source est souhaité par 66% des personnes interrogées.

Le Nouvel Obs.com du 25 octobre 2010

UN EXAMEN DE PASSAGE EN 6E

Le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale Jean-François Copé plaide pour la création d'un "examen de passage en 6e" à la fin de la scolarité primaire. "Je veux défendre une idée forte : l'entrée au collège ne doit se faire que pour l'enfant qui maîtrise totalement les savoirs fondamentaux", déclare le député-maire de Meaux, qui organise une réflexion sur l'école primaire au sein de son club, Génération France. "Mon idée est de créer un examen de fin de CM2, d'évaluation des enfants. Ce serait un examen de passage en 6e. On réorganiserait complètement le programme du primaire dans cette perspective", poursuit-il. "Si on n'a pas acquis ces connaissances (lire, écrire, compter...), mieux vaut redoubler, pour protéger l'enfant, que le faire passer au collège et lui faire courir un vrai risque de décrochage", ajoute Jean-François Copé.

Le Monde du 25 octobre 2010

BEN LADEN MENACE LA FRANCE

Un nouveau message du chef d'Al Qaeda été diffusé sur la chaîne Al-Jazirai. Il exige le retrait des troupes françaises d'Afghanistan et de la loi sur le voile intégral. Ben Laden estime que l'interdiction du voile islamique en France expliquait l'usage de la violence, dans ce "message au peuple français". "Si la France est en droit d'interdire aux femmes libres de porter le voile, n'est-il pas de notre droit de pousser au départ vos hommes envahisseurs en leur tranchant la tête?".

L'Express.fr du 27 octobre 2010

BERTRAND DELANOË EST ACCUSÉ D'AVOIR FINANÇÉ LA CGT

Selon Capital la mairie de Paris n'en a pas fini avec les emplois fictifs. Dans une lettre, révélée par le mensuel, la CFTC accuse la Ville de Paris de financer des heures syndicales au bénéfice de la CGT. Le maire de Paris rétribuerait avec l'argent du contribuable une trentaine de postes de permanents CGT, dissimulés dans une des mutuelles de la ville, la MCV PAP. L'inspection générale de la capitale chiffrerait à 1,2 million d'euros par an le coût de ces emplois. Selon le Figaro, le rapport de l'inspection générale indiquait en 2005 : "ce genre de mise à disposition s'analyse comme une fiction qui consiste à considérer qu'un fonctionnaire est en activité, occupe un emploi et a droit à la rémunération afférente à son grade, alors qu'il est au service d'un organisme distinct de la collectivité qui l'emploie". L'Hôtel de Ville n'aurait jamais mis fin à cette pratique abusive.

Le Monde du 27 octobre 2010

LE PERIL VIEUX

Un Français sur trois aura plus de 60 ans en 2060 et le nombre de centenaires devrait exploser, selon les dernières projections de l'Insee. L'Institut national de la statistique et des études économiques prévoit aussi que l'Hexagone comptera alors 73,6 millions d'habitants, soit 11,8 millions de plus qu'en 2007 (dernier recensement définitif).

Le nombre de 60 ans et plus "augmenterait à lui seul de 10,4 millions entre 2007 et 2060", écrit l'Insee. Ils seraient alors 23,6 millions, soit une hausse de 80 % en 53 ans. La hausse du nombre des plus de 60 ans sera particulièrement forte jusqu'en 2035, année "où toutes les générations du baby-boom auront atteint 60 ans", avant de ralentir, a expliqué lors d'une conférence de presse Olivier Chardon, de l'Insee.

Les "baby-boomers" sont nés entre 1946 et 1974. Alors qu'ils représentaient 21 % de la population en 2007, les plus de 60 ans en représenteront donc déjà 31 % en 2035, une proportion stable ensuite (32 % en 2060). L'âge moyen passera de 39 ans en 2007 à 45 ans à 2060. L'augmentation de la population de plus de 60 ans devrait être "la plus forte pour les plus âgés : le nombre de personnes de 75 ans ou plus passerait de 5,2 millions en 2007 à 11,9 millions en 2060 ; celui des 85 ans et plus de 1,3 à 5,4 millions", note l'Institut.

La part des plus de 60 ans augmente aussi avec les gains d'espérance de vie (77,8 ans pour les hommes en 2009, 84,5 ans pour les femmes), qui devraient se poursuivre dans les décennies à venir. Dès 2014, la proportion des moins de 20 ans sera inférieure à celle des sexagénaires.

Autre conséquence, s'il y avait 86 personnes d'âge inactif (plus de 60 ans et moins de 20 ans) pour 100 d'âge actif en 2007, il y en aurait 114 pour 100 en 2035 puis 118 en 2060. Les naissances devraient rester à un niveau relativement élevé, l'Insee retenant de préférence un taux de fécondité de 1,95 enfant par femme à partir de 2015.

L'Insee a aussi compté 15.000 centenaires en 2010, treize fois plus qu'en 1970, et évalue qu'ils pourraient être 200.000 en 2060.

Le Point du 27 octobre 2010

LA GHETTOISATION DANS CERTAINES BANLIEUES FRANÇAISES

Le terme de ghetto est tabou en France, probablement parce qu'il met en cause en profondeur notre modèle républicain. Mais pour moi, à travers mon travail d'enquête, je pense qu'on peut aujourd'hui parler de ghettos pour les quelques dizaines de quartiers en très grande difficulté.

Trois facteurs se cumulent : d'abord, la pauvreté, dont je viens de parler ; elle est évidemment liée à un taux de chômage considérable – jusqu'à 40% pour les jeunes hommes, par exemple.

Le deuxième facteur est lié à l'émergence d'une forme de contre-société dans certains quartiers. On voit dans certains quartiers l'apparition de normes, de rapports sociaux, de hiérarchies sociales très différents du reste du territoire. Je suis notamment frappé par la place que prennent les adolescents et les jeunes dans l'espace public. On assiste parfois à une forme de renversement de l'ordre générationnel, avec des jeunes qui ont pris le pouvoir sur les adultes. On constate aussi une situation très fragile pour les femmes, pour les mères, qui ne peuvent remplir complètement leur rôle éducatif.

Le troisième facteur a trait aux moyens policiers et judiciaires exceptionnels utilisés dans ces territoires. Depuis plusieurs années, les pouvoirs publics ont mis en place une forme de militarisation du maintien de l'ordre et ont multiplié les dispositifs judiciaires spécifiques.

Le Monde du 27 octobre 2010

CETTE DROITE QUI PENCHE VERS LE FN

Christian Vanneste n'est pas tout seul. Le député UMP du Nord habitué aux polémiques vient de refaire parler de lui en remettant sur le tapis une question qu'on croyait réglée à droite : celle d'une alliance avec le FN. L'élu s'est prononcé "à moyen ou long terme" et sous conditions pour une "droite large" regroupant le centre, l'UMP et le Front national. Un sondage Ifop réalisé en exclusivité pour le Nouvel Observateur montre que cette tentation est toujours bien présente auprès des sympathisants UMP : 32% d'entre eux se disent favorables à des accords électoraux entre l'UMP et le FN aux élections locales (municipales, cantonales, régionales). La proportion est même plus importante (37%) dans les régions à fort vote frontiste. Cette tentation n'est certes pas nouvelle : en 1998, alors que quelques élus de droite avaient conclu des accords avec le parti de Jean-Marie Le Pen, 36% des sympathisants UDF-RPR les approuvait. Ce sondage montre que l'UMP n'en a pas fini avec cette question qui l'a empoisonné dans le passé. Même si ses dirigeants excluent absolument l'hypothèse.

Du côté des sympathisants FN, l'échantillon sondé est très faible mais le sondage donne des résultats massifs : 62% sont favorables à des accords. Marine Le Pen récuse cette stratégie. Pour elle, il n'y a pas d'alliance électorale possible avec l'UMP qui n'a pas les mêmes "valeurs". La vice-présidente du FN mise en revanche sur la multiplication des ralliements venant de la droite classique. En particulier si Nicolas Sarkozy perdait en 2012. Ce sondage montre que ce risque existe bel et bien pour la droite.

Le Nouvel Obs.com du 27 octobre 2010

L'UMP FAIT LA DIFFERENCE ENTRE MARIÉS ET PACSÉS

L'avantage fiscal pour les jeunes mariés l'année de leur union, que le gouvernement voulait supprimer, a été rétabli par les députés en commission, à l'initiative du député UMP Hervé Mariton, dont l'amendement exclut cependant les pacsés et les divorcés. Cet avantage, également reconnu aux couples qui divorcent, se passent ou se dépassent, avait été supprimé par le gouvernement dans le cadre du projet de loi de finances 2011, au nom du rabaillage des niches fiscales. Avec plus de 50 députés UMP, Hervé Mariton a défendu un amendement qui vise à maintenir cet avantage pour les seuls mariés (il s'agit d'une triple déclaration dont bénéficient les couples l'année de leur union et qui leur permet de réduire leur impôt sur le revenu).

L'amendement UMP a été adopté en commission des Finances de l'Assemblée mais doit encore passer l'écueil de la séance publique, puis celui de l'examen au Sénat. "Le mariage est une institution qui apporte de la solidité à la société : il est donc légitime qu'il présente des avantages, notamment par rapport au Pacs", estime le député UMP, fervent défenseur des valeurs familiales traditionnelles. "Non à l'intrusion de la morale dans le débat fiscal!", ont répondu les députés PS, qui ont voté contre l'amendement. "Sous couvert de limiter les dégâts introduits par le gouvernement, la majorité parlementaire en profite pour instaurer une distinction entre la situation fiscale des mariés et des pacsés", se sont insurgés les députés PS Pierre-Alain Muet et Jean-Pierre Balligand. Les associations de lutte contre l'homophobie comme Tjenbé Rêd dénoncent une violation du principe d'égalité. "Homophobe, familialiste, l'amendement Mariton viole le principe d'égalité entre les citoyens/nes puisqu'il établit une discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. En effet, les couples de même sexe ne peuvent toujours pas se marier en France", s'est indignée l'association afro-caribéenne dans un communiqué.

Luc Chatel a rapidement précisé que le gouvernement ne souhaite pas que le Parlement rétablisse cet avantage fiscal. "Le gouvernement avait émis un avis défavorable sur cet amendement. Le débat va avoir lieu maintenant en séance publique, le gouvernement y maintiendra sa position, il ne souhaite pas que cet amendement soit adopté par le Parlement", a déclaré Luc Chatel en rendant compte du Conseil des ministres.

NouvelObs.com du 10 novembre 2010

MIL-VIGILANCE N° 12/2010

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 13/2010 La lettre interne strictement réservée aux adhérents du M.I.L.

LES DÉPUTÉS RÉFORMENT LEUR RÉGIME DE RETRAITE

Définitivement adoptée par l'Assemblée nationale, la réforme des retraites continue d'agiter la rue. À l'identique, un autre débat divise les parlementaires : celui de la refonte de leur propre système de retraite. Le bureau de l'Assemblée nationale, organe dirigeant de l'hémicycle, a validé, mercredi matin, la réforme du "service de pension vieillesse des anciens députés". Relèvement de l'âge d'ouverture des droits à 62 ans, allongement de la durée de cotisation, alignement du taux de cotisation sur celui du secteur privé : le système de retraite des députés sera calqué sur celui de la fonction publique. Mais le texte s'attaque surtout aux mesures les plus controversées du système parlementaire.

Au cœur de la réforme : la double cotisation obligatoire, ce dispositif permettant aux députés de toucher une retraite à taux plein au bout de 22 ans et demi de mandat et de s'assurer une pension moyenne de 2.700 euros net pour 5 années de mandat. Supprimé. Du moins, son caractère obligatoire. Le bureau doit se réunir mercredi prochain pour se pencher sur un dispositif facultatif autorisant les députés à cotiser double au cours de leurs deux premiers mandats. "Il y a un peu d'hypocrisie là-dedans", déclare René Dosière (SRC). "À mon avis, tous les députés opteront pour ce régime facultatif", poursuit le député de l'Aisne. Une position partagée par le député Vert, François de Rugy : "On ne peut pas faire sortir la double cotisation par la porte et la faire revenir par la fenêtre", souligne le député de Loire-Atlantique.

Autre mesure-phare : la diminution de 8 % du montant des pensions dès le 1er janvier 2011, pour les nouveaux députés retraités. Une baisse correspondant en réalité à la suppression du versement du 13e mois de pension aux députés. Enfin, la question du cumul entre salaire ministériel et retraite parlementaire n'a pas échappé à la réforme. En juin, le cas Christine Boutin avait fait des remous après que le Canard enchaîné avait révélé que l'ex-ministre du Logement touchait un salaire net de 9.500 euros par mois pour une mission sur les conséquences sociales de la mondialisation. S'y ajoutait sa retraite parlementaire, environ 6.000 euros, et une indemnité de base de 2.000 euros pour ses fonctions de conseillère générale des Yvelines. À la suite de la polémique, plusieurs ministres, comme Roselyne Bachelot ou Michèle Alliot-Marie, ont abandonné leur retraite de députée. Désormais, ce ne sera plus un choix, mais une contrainte pour les anciens parlementaires : un député devenant ministre verra sa retraite suspendue durant son passage au gouvernement.

"Les députés sont tout à fait conscients des difficultés de nos compatriotes et il est nécessaire de corriger ce qui paraissait excessif", reconnaît le président de l'Assemblée, Bernard Accoyer (UMP). "Je me conformerai à cette évolution", déclare Jérôme Chartier (UMP), interrogé dans les couloirs de l'Assemblée nationale et dont l'attitude trahit un certain manque d'enthousiasme. Le député du Val-d'Oise déplore "un régime de retraite hérité de l'histoire, mais mal compris" par les Français.

Si de nombreux députés sont prêts à faire des efforts, même René Dosière, pourtant chantre de l'assainissement des dépenses des politiciens, prévient : "Il ne faut pas trop tirer sur la corde, car on risque d'avoir une Assemblée qui n'attirera plus une diversité de professionnels." Pour le député de l'Aisne, le fonds de vieillesse des députés "n'a rien à voir avec un système de retraite", la pension versée correspondant à une compensation de rupture de carrière. Le texte sera mis en œuvre au lendemain de la promulgation de la loi sur les retraites.

Le Point du 27 octobre 2010

2.554 "CASSEURS" INTERPELLÉS

Un total de 2.254 "casseurs" ont été interpellés en marge des manifestations lycéennes contre le projet de réforme des retraites, depuis qu'elles ont commencé le 12 octobre, selon un bilan communiqué par le ministère de l'Intérieur. Par ailleurs, 72 "policiers et gendarmes" ont été blessés à l'occasion de ces manifestations, a-t-il indiqué. Le ministre a dévoilé ce bilan aux syndicats, en soulignant la "très grande efficacité" des policiers "face aux casseurs". Sur ces 2.554 "casseurs", "1.759 ont été placés en garde à vue et 360 ont été déferés", a précisé Brice Hortefeux. "Face à des voyous qui se cachent derrière des cagoules et qui sont là pour vous attaquer et 'casser du flic' comme ils disent, vous avez su rétablir l'ordre public et l'autorité de l'État", a estimé le ministre.

Les Indiscrets du 26 octobre 2010

LE «MARIAGE DE RAISON» FRANCO-BRITANNIQUE

Après des années de promesses non tenues et de rapprochements avortés, la coopération franco-britannique en matière de défense va finalement franchir un grand pas. Le premier ministre David Cameron et le président Nicolas Sarkozy ont signé à Londres un accord de coopération entre les deux armées, notamment pour mettre en commun des programmes de maintenance, d'entraînement et de recherche.

Cette coopération a été qualifiée de «sans précédent» par le ministre britannique de la Défense, Liam Fox. Les deux armées, sous pressions budgétaires, doivent réaliser des économies drastiques tout en maintenant une force d'ampleur internationale. «La crise est un formidable accélérateur de rapprochement», indique-t-on du côté du Quai d'Orsay. Avant d'ajouter: «C'est un mariage de raison.»

Les Britanniques ont publié récemment leur livre blanc sur la défense. Bilan: baisse de 8% du budget en valeur réelle sur cinq ans. Cela conduit à des choix très douloureux. Le plus spectaculaire est que le Royaume-Uni va mettre immédiatement fin à son porte-avions (dont les appareils décollent verticalement), et que le prochain en construction, le HMS Prince-of-Wales, ne sera pas disponible avant 2020. La Royal Navy, autrefois prestigieuse, n'aura donc pas de porte-aéronefs durant dix ans.

Autre grand symbole: l'armée pourra mobiliser au maximum 30.000 soldats. Autrement dit, elle ne pourrait plus participer à une guerre comme celle en Irak, pour laquelle un maximum de 40.000 soldats avaient été envoyés au front.

Côté français, les économies sont moins drastiques, mais le coup de sa défense est plus faible. Le budget français est de 31 milliards d'euros, contre 41 milliards pour les Britanniques. La France n'a qu'un seul porte-avions, le Charles de Gaulle, et n'en a pas commandé de nouveau.

Le rapprochement entre les deux forces s'impose donc. «C'est l'entente ou la disparition», estime Etienne de Durand, directeur du Centre des études de sécurité. C'est d'autant plus vrai que les ambitions des deux pays sont similaires. Chacune des deux armées veut être une force globale, et leurs théâtres d'opérations sont souvent les mêmes. A eux deux, la France et le Royaume-Uni ont 50% des forces militaires opérationnelles européennes, et 70% de la recherche et développement dans la défense.

Cette logique s'était déjà imposée en 1998, quand avaient été signés les accords de Saint-Malo entre Tony Blair et Jacques Chirac. Mais, derrière les grands discours, la coopération s'était vite heurtée à de sérieuses difficultés pratiques (matériels non compatibles, états-majors réticents...). La guerre en Irak, et la brouille entre les deux leaders, avait encore compliqué les choses.

La crise budgétaire change tout. A cela s'ajoute le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN. Pour les Britanniques, cela rend la coopération beaucoup plus acceptable – elle ne sera pas «européenne».

Concrètement, la coopération se fera donc à petits pas. Les discussions sur un possible porte-avions commun sont catégoriquement écartées, de même que l'idée de troupes communes franco-britanniques, sur le modèle de ce qu'il se fait entre la France et l'Allemagne. La possibilité d'un partage de la dissuasion nucléaire est également exclue. Les Britanniques, particulièrement avec un gouvernement conservateur, ne le toléreraient pas.

La coopération sera beaucoup plus prosaïque. Ainsi, les programmes de maintenance de l'A400M, un avion de transport militaire qui va être prochainement livré aux deux armées, devraient être mis en commun. Autre avancée concrète: le futur porte-avions HMS Prince-of-Wales sera finalement équipé d'une catapulte, permettant d'apponter des avions français (ou américains) à décollage horizontal.

La coopération va aussi se traduire par l'opération «Flandres», qui se déroulera en juin prochain. Deux brigades française et britannique (6500 hommes chacune) vont effectuer des manœuvres communes dans l'est de la France. Il n'est pas question que les soldats soient ensemble lors des exercices, mais de voir comment transférer les informations d'une brigade à l'autre, organiser les passages de commandement et harmoniser la logistique. «Il s'agit de préparer l'après-Afghanistan, indique une source militaire française. Aujourd'hui, les Français sont au nord et les Britanniques au sud. Lors du prochain conflit similaire, nous serons l'un à côté de l'autre.»

Le Temps (Genève) du 2 novembre 2010

LE PORTABLE VOLÉ DE BESANCENOT RETROUVÉ

Les caméras de vidéo-surveillance ont permis d'identifier et d'interpeller à Paris le voleur du téléphone portable du leader du Nouveau parti anticapitaliste (NPA) Olivier Besancenot, a indiqué une source policière. Le comité NPA du XVIIIe arrondissement a lancé le 8 octobre 2009 une campagne demandant un débat et le gel du projet d'installer 1.250 caméras de surveillance à Paris, interrogeant: "Pourquoi investirait-on à Paris 300 millions d'Euros dans un système réputé aussi peu efficace?".

Olivier Besancenot s'était fait voler son téléphone le 25 octobre alors qu'il sortait du métro Barbes (Paris XVIIIe) et il avait aussitôt porté plainte. Selon la police, le voleur a été identifié grâce aux caméras de surveillance. Il a été interpellé par la police de l'arrondissement le 30 octobre. Le téléphone a été rendu à son légitime propriétaire.

Les Indiscrets du 1er novembre 2010

PROFANATIONS : LES CHRETIENS PRINCIPALE VICTIMES

Près de 500 cimetières et lieux de culte en grande majorité chrétiens ont été dégradés en France entre le 1er janvier et le 30 septembre 2010, a indiqué le ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux dans un courrier rendu public par le

Conseil de l'Europe à Strasbourg. Dans une réponse au Commissaire pour les droits de l'homme du Conseil de l'Europe Thomas Hammarberg, M. Hortefeux précise que sur un total de 485 cimetières et lieux de culte dégradés pendant cette période, 410 l'ont été au préjudice de sites chrétiens, 40 de sites musulmans et 35 de sites israéliens.

Parmi les sites chrétiens figurent 179 cimetières et 231 lieux de culte. Pour les sites musulmans il s'agit de 34 mosquées ou salles de prière et de six cimetières ou carrés musulmans. Les sites israéliens visés se décomposent en 26 lieux de culte et neuf cimetières.

Depuis le début de l'année, "les traces et indices relevés par les équipes techniques et scientifiques de la police et de la gendarmerie ont permis d'interpeller 68 personnes, dont 51 mineurs, qui ont été présentées à la justice", précise le ministre.

Le Figaro du 2 novembre 2010

FAUT-IL EXPULSER LES CRIMINELS ÉTRANGERS?

Le 28 novembre, les étrangers seront une nouvelle fois au centre d'une volation fédérale. L'initiative intitulée «Pour le renvoi des étrangers criminels» ou, plus simplement, «Initiative sur le renvoi» a été lancée par l'Union démocratique du centre (UDC / droite conservatrice). Elle demande que les étrangers qui commettent des délits graves soient privés de leur titre de séjour. Le texte de l'initiative précise une série de délits qui pourraient entraîner l'expulsion: meurtre, brigandage, trafic d'êtres humains, viol, etc. L'UDC réclame également l'expulsion des étrangers qui ont perçu abusivement des prestations de l'aide sociale ou des assurances sociales. L'interdiction de séjourner en Suisse irait de 5 à 15 ans, voire même 20 ans en cas de récidive. Pour la droite conservatrice, ces mesures sont une nécessité. «Entre 60 et 80% des délits sont commis par des criminels étrangers et ceux-ci occupent jusqu'à 70% des places dans les prisons, déclare le député UDC Hans Fehr. C'est une disproportion qui n'est plus tolérable.» L'initiative a bénéficié d'un fort soutien populaire lors de son lancement, puisque le texte a été signé par pratiquement 211'000 citoyens, soit le double de ce qui est nécessaire. Swissinfo.ch du 19 octobre 2010

IMMIGRATION ET DELINQUANCE

Les adolescents éduqués dans des familles du Sahel [Mali, Mauritanie, Sénégal], sont trois à quatre fois plus souvent impliqués comme auteurs de délits que les adolescents élevés dans des familles autochtones ; et ceux qui sont éduqués dans des familles maghrébines, deux fois plus ». Valeurs Actuelles du 30 septembre 2010

LES ÉTRANGERS SANS PAPIERS DEVRONT PAYER POUR ÊTRE SOIGNÉS

Les associations le redoutaient: l'Assemblée nationale a restreint l'accès à l'Aide médicale d'Etat (AME) couverture médicale gratuite prévue pour les étrangers en situation irrégulière aux faibles ressources, les députés UMP instaurant notamment un droit d'entrée de 30 euros ! Les élus de la majorité ont également exclu du panier de soins pris en charge les actes «au service médical rendu faible», comme les traitements de la stérilité et les cures thermales, dans le cadre de l'examen des crédits «santé» du projet de budget pour 2011. L'amendement instaurant le forfait a été déposé par plusieurs députés UMP, dont Dominique Tian, Thierry Mariani, Dominique Door et Jean Léonetti. Le principe d'un forfait avait été évoqué en juillet par la ministre. Il prévoit également de limiter les ayants droit «aux conjoints et enfants, en excluant les ascendants, les descendants (sauf enfants) et les collatéraux jusqu'au troisième degré». Libération du 3 novembre 2010

TOUS FRAUDEURS

Nul ne s'en plaindra : le sport national consistant à frauder la Sécurité sociale devient difficile à pratiquer. Révélés par les auditions de la mission de contrôle de l'Assemblée nationale, les progrès spectaculaires accomplis dans la chasse aux délits, abus ou erreurs mettent fin à une triste exception. Longtemps, en effet, la resquille aux prestations sociales a fait l'objet d'une mansuétude sans autre égale que l'indulgence accordée à la fraude fiscale. Seuls les ressorts de cette tolérance diffèrent.

Dans le cas du fisc, elle vient de notre vieil individualisme, rétif à la légitimité de l'impôt collectif. Dans le cas de la « Sécu », elle découle de cette profonde culture de justice qui pousse encore à confondre police sociale et « chasse aux pauvres ». Cette réprobation, qui fut un frein à cette lutte contre la fraude, n'est pas sans fondement.

Car, par nature, hormis quelques gredins percevant le RMI et roulant en Porsche, les principales victimes des contrôles effectués par les caisses d'assurance-maladie, d'allocations familiales et de retraite sont des assurés aux revenus modestes, parfois si faibles qu'eux ne peuvent joindre les deux bouts qu'en se déclarant, par exemple, parents isolés alors qu'ils vivent en couple.

Cependant, l'idée d'une clémence de nécessité, que justifierait la crise économique, doit être combattue : c'est bien en détectant et en réprimant les fraudes que la Sécurité sociale défend les cotisations de Français, non moins modestes, qui se font un devoir de respecter les règles. Au moins, l'état des comptes sociaux a-t-il ce mérite de rendre moins acceptable aujourd'hui qu'hier le comportement de ceux qui maraudent quelque droit indu. Ce n'est

pas un fait du hasard si, depuis quatre à cinq ans, la lutte contre la fraude s'est intensifiée comme jamais, jusqu'à ramener 400 millions d'euros l'an.

C'est bien peu en regard d'un déficit annuel de 20 milliards d'euros ? Sans doute. L'essentiel est d'habituer les esprits à considérer que les prestations sociales ne sont ni des dû supérieurs, ni des droits acquis, mais bien des contreparties précieuses, fragiles et révisables. Traquer la fraude participe de la responsabilisation des assurés sociaux.

Beaucoup reste à faire tant sont fortes ces lois de l'habitude qui banalisent, par exemple, l'arrêt pour grossesse pathologique. Tous fraudeurs ? Pas tous coupables : la complexité toujours croissante de la réglementation sociale « pousse au crime », comme en atteste le niveau anormalement élevé des fraudes au RSA, l'ex-RMI. La simplification reste, là aussi, la meilleure alliée de l'honnêteté.

Les Echos du 9 novembre 2010

METTRE LES CHOMEURS AU TRAVAIL

Faire travailler les chômeurs gratuitement. L'idée paraît osée mais c'est en tout cas celle avancée par le gouvernement britannique. Le secrétaire d'Etat au travail et aux pensions, Iain Duncan Smith, justifie sa proposition. Le conservateur entend vouloir créer un "contrat" avec les 1,4 million de chômeurs britanniques, en leur proposant des travaux d'intérêt général, tels que le balayage des rues ou encore le ramassage des ordures. Cette mesure réunit, selon lui, les conditions d'un "changement culturel" et permettrait aux chômeurs de longue durée de recevoir des "signaux" d'encouragement à la reprise du travail. Plus qu'une "culture", ce "contrat" constituerait surtout une obligation. La disposition prévoit ainsi 30 heures de travail hebdomadaire sur une durée de quatre semaines. Si le chômeur refuse cette proposition, ses allocations pourraient être supprimées pour une durée pouvant aller jusqu'à trois mois. En Grande Bretagne, les personnes sans emploi reçoivent en moyenne 65 livres sterling par semaine, soit 75 euros. Objectif ? Économiser 190 milliards de livres, soit 220 milliards d'euros par an. Le Journal du dimanche du 8 novembre 2010

RAMA YADE : UN BILAN SURTOUT MÉDIATIQUE

Qu'a accompli Rama Yade au gouvernement ? Le bilan de son action de secrétaire d'Etat aux Droits de l'homme, puis aux Sports, est rapide à faire. Aucune réforme d'ampleur. Pas de texte législatif. Des interventions spectaculaires, certes, mais purement médiatiques. Rama Yade aura moins fait parler d'elle pour ses propositions que pour son indiscipline, voire ses provocations. "C'était un des reproches qui lui a été fait par Nicolas Sarkozy: qu'elle parle un peu moins et qu'elle travaille plus", témoigne la journaliste Armelle Le Goff, auteure de "Rama Yade : itinéraire d'une audacieuse en politique" (Jacob-Duvernet, 2009). La benjamine du gouvernement est également rappelée à l'ordre par le Premier ministre pour avoir rendu visite, à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), à des squatteurs pourtant expulsés sur décision de justice. "Rama Yade donne l'impression qu'elle ne maîtrise pas toujours sa parole", souligne Armelle Le Goff. "On l'a vu récemment avec ses propos sur RFI, au sujet du discours de Dakar. Envisager de gifler le président, c'est complètement fou !" A l'occasion, Rama Yade peut également observer un silence assourdissant, par exemple au sujet des Droits de l'homme en Chine, quand Nicolas Sarkozy se rend à Pékin -elle n'est d'ailleurs pas du voyage. Et lorsqu'elle se rend en Tunisie avec Nicolas Sarkozy, elle ne rencontre aucun opposant au régime de Ben Ali.

Déclarations fracassantes mises à part, la secrétaire d'Etat n'aura laissé que peu de traces. Pour ce qui est des Droits de l'homme, son bilan se résume "malheureusement à pas grand-chose", selon Armelle Le Goff.

Rama Yade jouerait-elle trop perso ? "Il y a un moment donné où il faut travailler en équipe ou alors, ce n'est pas possible. C'est Nicolas Sarkozy qui a trouvé et promu Rama Yade, mais il constate aujourd'hui sa difficulté à s'insérer dans une équipe quelle qu'elle soit", témoigne un conseiller de l'Elysée. Durant ces trois ans et demi, Rama Yade a été plus présente médiatiquement que dans ses ministères. "C'est dommage car si les gens se sont autant intéressés à elle, c'est parce qu'elle représente des choses", souligne Armelle Le Goff. "C'est une femme, jeune, au bagage universitaire solide, issue de l'immigration." De fait, Rama Yade aura été un des visages de la diversité au gouvernement. "Si je suis ministre, ce n'est pas parce qu'on avait besoin de moi pour colorer la photo", a cependant assuré l'intéressée. Jeune, belle et rebelle, Rama Yade s'est peu à peu hissée aux sommets des sondages de popularité, pour ne plus en redescendre. Sans doute incarne-t-elle davantage l'anticonformisme que la diversité. Elle massacre les codes de la solidarité gouvernementale.

Désormais simple conseillère municipale de Colombes et conseillère régionale d'Ile-de-France, elle compte se faire élire députée en 2012. Pour cela, elle devra continuer d'exister. Ce qui ne sera pas si facile: hors du gouvernement, les règles à transgresser deviennent moins nombreuses. Nouvelobs.com du 17 novembre 2010

MIL-VIGILANCE N° 13/2010

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 14/2010 La lettre interne strictement réservée aux adhérents du M.I.L.

LE PERIL JEUNE

Victimes des « trente piteuses » et de l'égoïsme de leurs aînés, les jeunes ont de quoi protester. Mais ils se trompent de cible

Sarkozy, t'es foutu, les jeunes sont dans la rue ! l'entrée fracassante des lycéens et des étudiants dans les défilés, battant le pavé contre la réforme des retraites, n'a pas révolutionné l'art difficile du slogan. Elle n'a pas non plus apaisé les esprits puisque, c'est une habitude désormais, ces jeunes manifestants ont attiré aussitôt, comme les abeilles par le miel, des nuées de casseurs venus de banlieue pour piller et voler. Enfin, elle n'a guère éclairci les débats embrouillés autour de la question centrale du projet gouvernemental : le report à soixante-deux ans de l'âge de la retraite.

Les représentants officiels du mouvement juvénile, précocement blanchis sous le hamais socialiste, n'ont cessé de répéter l'antienne partageuse selon laquelle un vieux qui part plus tard en retraite, c'est une place de moins pour un jeune pressé d'entrer dans le monde du travail. Si ce faux bon sens était avéré, la France ne serait pas à la fois le pays où le chômage des jeunes est le plus élevé d'Europe et où l'activité des plus de soixante ans est la plus faible !

Les lois d'airain du système par répartition auraient plutôt dû pousser les jeunes à manifester... en faveur de la réforme. C'est, en effet, leur génération qui sera appelée à financer les retraites des ex baby-boomers, plus nombreux qu'eux. Le maintien de la retraite à soixante ans les aurait même obligés à payer deux fois, puisque l'Etat aurait été contraint de s'endetter pour financer une part croissante de ses engagements.

Mais les nouvelles générations refusent de voir en face cet évident conflit de générations, que leurs aînés avaient justement érigé en arme absolue contre leurs pères. C'est même une des caractéristiques de cette génération que de refuser le conflit, et plus encore avec leurs aînés, comme si ces enfants du divorce, souvent élevés par les femmes, sans père ni repères, premières victimes de la baisse du niveau culturel à l'école, n'avaient pas l'énergie vitale ni le bagage culturel pour affronter et « tuer le père », selon une terminologie freudienne très à la mode... dans les années 1960 et 1970.

Pourtant, il y aurait de quoi se révolter. On n'ignore plus, depuis les travaux du sociologue Louis Chauvel, que cette jeune génération est la grande victime des « grandes piteuses » des trois dernières décennies. Ils sont touchés par un chômage massif (20% d'entre eux), qui est d'ailleurs une des causes des difficultés financières du système de retraite. Ils subissent un parcours de combattant, ponctué de stages sans fin et de CDD à répétition, pour enfin accéder au graal du CDI, la norme pour leurs aînés. De surcroît, ils ne peuvent plus se loger, premières victimes de la folle hausse de l'immobilier dans les grandes villes. Ils sont la génération de la méthode globale, de l'orthographe en ruines, du bac pour tout le monde, et du diplôme universitaire transformé en assignat, grande richesse qui permet à beaucoup d'entre eux de s'emparer des emplois sous-qualifiés qu'ils arrachent ainsi aux jeunes non diplômés. Frustration pour les uns, misère pour les autres. Louis Chauvel a montré que les inégalités de revenus entre générations avaient crû de façon notable en trois décennies : en 1970, la différence de salaire entre un salarié de trente ans et un de cinquante ans était de 1 à 3. Depuis le début des années 2000, cet écart est de 1 à 5.

Tous les pays occidentaux ont connu cet accroissement des inégalités. C'est la conséquence directe de la mondialisation qui a bouleversé les rapports de forces sociaux, favorisant la finance et les élites mondialisées (traders, mais aussi footballeurs, etc.), mais défavorisant les sédentaires (ouvriers, employés, cadres moyens, etc.), mis en concurrence avec des salariés sortant de la misère d'Inde, de Chine, de Turquie, etc.

Mais chez nos voisins, les inégalités ont touché toutes les catégories sociales et toutes les générations. En France, pays obsédé par l'égalité, on a choisi de limiter au maximum le développement des inégalités et de les concentrer sur les jeunes. Avec bonne conscience : leurs familles les aident. Parfois, ce sont les jeunes eux-mêmes qui, mus par l'obsession égalitaire de leurs aînés, ont aggravé leur malheur : en refusant le smic-jeunes d'Edouard Balladur, en 1994, et le CPE de Dominique de Villepin, en 2006, les jeunes ont rejeté des outils inventés pour s'adapter à cette déflation salariale causée par la mondialisation.

C'est toute la schizophrénie française : on refuse de remettre en question la mondialisation et le libre-échange, au nom de l'Europe, de l'amitié avec les peuples pauvres, de la culpabilité post-coloniale et d'une mauvaise interprétation des causes de la Seconde Guerre mondiale. Mais on refuse de renoncer à un modèle social issu du compromis gaullo-communiste de la Libération en 1945, dans un monde qui n'a plus rien à voir avec le nôtre.

La question des retraites est au coeur de toute cette problématique : c'est la crise de 2008 qui a avancé de vingt ans l'horizon de nos déficits ; ce sont les

délocalisations de masse qui causent une désindustrialisation dramatique et aggravent le chômage, réduisent le nombre des cotisants et fragilisent la retraite par répartition ; ce sont les allègements de charges sociales (30 milliards d'euros par an), qui creusent nos déficits budgétaires, dont l'accumulation risque de nous faire perdre notre fameux triple A, délivré par les agences de notation, qui nous permet d'emprunter à bas taux ; c'est pour rassurer ces agences que Nicolas Sarkozy met un coup de projecteur sur le recul de l'âge de la retraite.

Les jeunes ont donc bien raison de s'intéresser à cette question des retraites ; mais pas comme ils le font. Plutôt que d'affronter de face les sujets tabous de la guerre des générations et des ravages de la mondialisation, on préfère célébrer le rite d'initiation des jeunes, qui forgeraient leur conscience politique dans la contestation du pouvoir. Oubliant que beaucoup de jeunes manifestants sont avant tout motivés par le désir de sécher leur cours. Oubliant que la plupart des « jeunes » ne sont pas sortis dans la rue. Oubliant qu'il n'y a pas une jeunesse mais plusieurs, que cette génération est plus que jamais tourmentée par des différences et des oppositions sociales, culturelles – ce qui est traditionnel – mais aussi ethniques – ce qui est radicalement nouveau. Autrefois, les rites d'initiation étaient la communion religieuse, le baccalauréat, le service militaire. On entrait dans la société, le petit devenant homme en intégrant une société sacralisée et institutionnalisée. Avec la grève et la manifestation, le jeune connaît une initiation rituelle dans une contre-société protestataire et festive. Nous sommes au coeur de la fabrique d'Homo festivus festivus du regretté Philippe Muray. Mai-68 est l'événement fondateur de cette nouvelle religion, dont on doit singer jusqu'à la parodie les « miracles ». Depuis quarante ans, les grands prêtres du « mai-soixante-huitardisme » prêchent les nouveaux évangiles égalitaristes et libertaires, aux générations suivantes. Ils ne comptent pas prendre leur retraite.

Le Spectacle du Monde – novembre 2010

PLAIDOYER POUR UNE JUSTICE ÉQUILIBRÉE

L'annonce, il y a bientôt deux ans, d'un projet tendant à la suppression du juge d'instruction et à l'augmentation corrélatrice des pouvoirs du parquet a naturellement remis à l'ordre du jour les rapports entre le juge et le procureur, que l'opinion, souvent, comprend mal.

La différence est cependant fondamentale, depuis des siècles, non sans fluctuations d'origine politique. De prime abord, la distinction des deux acteurs est aussi simple que naturelle, au moins en Occident, en Europe. Si le juge et le procureur sont tous deux des magistrats, protégés en tant que tels, ils ne remplissent pourtant pas les mêmes rôles.

Le juge tranche les litiges, prononce des sanctions, dit le droit, rend la jurisprudence en toute indépendance, face à beaucoup de pressions, celles de l'argent, celles du pouvoir, de ses manœuvres et de ses influences. Il est donc inamovible, c'est-à-dire qu'il ne peut être déplacé sans son consentement. Il est nommé avec l'avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature. C'est de manière générale le cas des magistrats du siège ; c'est plus particulièrement celui du juge d'instruction.

Le procureur - membre du parquet dans une formule héritée de l'histoire - n'est pas un juge. Il est chargé de veiller au respect de l'ordre public - qui ne se confond pas avec l'ordre politique -, à la défense de l'intérêt social et à la bonne application de la loi. Il est nommé avec l'avis seulement consultatif du Conseil supérieur de la magistrature. C'est pourquoi le procureur agit sous la direction de ses chefs hiérarchiques et de l'autorité du garde des Sceaux. La sauvegarde de la démocratie est à ce prix. Et la place de l'autorité judiciaire dans la cité des temps modernes.

Les leçons de l'histoire montrent néanmoins que deux courants contraires peuvent altérer la mission des procureurs. Le premier, illustré par des réformes malencontreuses (par exemple en 1993), consiste à accroître l'indépendance des procureurs en les rapprochant de celle des juges, ce qui ne repose sur aucune considération logique et favorise le retour d'un corporatisme judiciaire. Mais il est un autre courant, non moins pernicieux, qui consiste à ne plus faire des procureurs que les serviteurs des politiciens. Or, l'ordre public ne se confond pas avec l'ordre - ou le désordre - politique.

L'équilibre est donc de réalisation malaisée et sans cesse recommencée, d'autant plus que notre temps n'a cessé, depuis plus d'un demi-siècle, non sans excès, d'augmenter l'importance de l'activité judiciaire dans la vie quotidienne, plus particulièrement celle des procureurs, dans des matières sensibles (perquisitions, écoutes...).

Ce mouvement s'accompagne d'une attente de contrepoids de la part des justiciables, surtout quand la loi reconnaît expressément aux procureurs le pouvoir de saisir les tribunaux. C'est à cela que sert notamment la sanction du déni de justice qui s'applique, dans certaines conditions, aux procureurs comme aux juges, au pénal comme au civil, qu'il s'agisse, par exemple, de la production de pièces ou de la protection des personnes âgées. Si étendus que puissent être les pouvoirs, seraient-ils même discrétionnaires, ils ne peuvent être exercés de manière arbitraire.

C'est ce qui arrive, quand il est porté, par des motifs illégitimes, atteinte à ce droit au juge dont le principe a été affirmé en 1975 par la Cour européenne des droits de l'homme, et répété à maintes reprises par nos plus hautes juridictions.

François Terré de l'Institut - Le Figaro du 15/10/10

NON À UNE NOUVELLE FORME DE BUREAUCRATIE

Les TPE sont des entreprises de moins de 11 salariés. La proximité entre l'employeur et les salariés est donc une évidence. Ils se voient chaque jour et s'ils ont quelque chose à se dire, ils ne s'en privent pas. Le dialogue social, car c'est bien de cela dont on parle, se fait de manière naturelle et directe. Pourquoi vouloir, comme le prévoit un projet de loi gouvernemental examiné aujourd'hui en commission mixte paritaire, remettre cela en cause ?

Faudra-t-il demain passer des commissions paritaires pour dialoguer au sein des TPE ? Organiser le dialogue social à l'extérieur des TPE, comme le réclame l'Union professionnelle artisanale (UPA), est-ce cela que demandent les chefs d'entreprise ? Bien évidemment, la réponse est non.

Emmenés par Jean-François Copé, de nombreux parlementaires, alertés par des chefs d'entreprise inquiets, l'ont compris. Ils se sont mobilisés à l'Assemblée nationale comme au Sénat, où certains ont fait entendre la voix de la raison. Prétendre que les patrons de TPE pourraient trouver aide et assistance auprès d'une commission composée à parité de représentants des syndicats de salariés et d'employeurs est un leurre. Croit-on sérieusement qu'un pompiste flanqué d'un cheminot CGT pourront ensemble apporter « une assistance et une aide en matière de dialogue social » à un chef d'entreprise qui se bat pour remplir son carnet de commande d'entreprise de maintenance informatique ?

Les syndicats ont un rôle dont ils s'acquittent avec vigueur : défendre les salariés. Ils sont, à cet égard, parfaitement légitimes et il est loisible à tout salarié, qu'il soit dans une TPE ou non, d'adhérer à un syndicat. Par ailleurs, l'inspection du travail veille scrupuleusement au respect dans toutes les entreprises de la réglementation en vigueur. Faire croire qu'un pan entier de notre économie, l'un des plus dynamiques en matière de créations d'emplois, est laissé à l'écart, démontre une mauvaise foi ou une méconnaissance de la réalité des entreprises. Considérer les salariés de TPE comme de pauvres orphelins maltraités n'a pas plus de sens que propager l'idée que notre refus de mettre en place des commissions paritaires territoriales ne vise qu'à permettre aux grandes entreprises d'exploiter les plus petites. Que je sache, c'est la CGPME qui cherche à corriger les déséquilibres entre les donneurs d'ordres et les sous-traitants !

J'entends ceux qui disent que les syndicats n'arrivent pas à pénétrer dans les TPE. L'image qu'ils renvoient en bloquant régulièrement notre pays n'y est sans doute pas pour rien. N'y a-t-il pas lieu pour eux de s'interroger sur les véritables raisons de cette absence plutôt que de se réfugier derrière des arguments d'un siècle révolu en arguant de prétendues menaces patronales qui pèseraient sur les syndiqués ?

En tout état de cause, la loi « complétant les dispositions relatives à la démocratie sociale », évoquée aujourd'hui, prévoit dorénavant, fidèle en cela à la « position commune sur la représentativité » signée en particulier par la CGPME, de mesurer l'audience des syndicats de salariés dans les TPE au travers d'un vote sur sigle.

Les syndicats, je le répète, sont utiles notamment pour représenter collectivement les salariés. Avec eux, nous sommes parvenus à instaurer la rupture amiable, à réformer la formation professionnelle, à améliorer les dispositifs de chômage partiel... Mais nous restons fondamentalement attachés au maintien d'un dialogue direct plutôt qu'à une nouvelle forme de bureaucratie pénalisant les TPE. En tant qu'organisation patronale, notre rôle n'est pas de forcer la porte des TPE pour y faire rentrer les syndicats, mais de simplifier la vie des entrepreneurs qui prennent des risques pour créer ces emplois et ces richesses dont la France a tant besoin.

Ne nous y trompons pas. Au-delà du rétablissement ou non de l'article 6, les discussions d'aujourd'hui dépassent largement l'instauration de commissions paritaires territoriales spécifiques aux TPE. Ce qui se joue aujourd'hui, c'est deux conceptions différentes de la liberté d'entreprendre. Les uns considèrent que, pour protéger, il faut tout encadrer, que sans institution il n'y a pas de dialogue possible et que ce n'est qu'en instaurant des pénalités qu'on obtient des résultats.

Les autres, au premier rang desquels se situent la CGPME, privilégient l'incitation à la sanction, considèrent que la proximité est le meilleur moyen de garantir le dialogue et croient qu'« il n'est de richesse que d'hommes ».

Défiance envers le monde de l'entreprise et en particulier les TPE et les artisans, ou confiance dans les hommes et les femmes qui les dirigent. Voilà l'enjeu. Jean-François ROUBAUD - Le Figaro du 30/09/10

LA CAMPAGNE POUR LA PRÉSIDENTENCE DES JEUNES UMP SE PRÉCISE

"C'est la candidature qui mettra tout le monde d'accord" espérait un militant UMP peu avant l'annonce faite mardi 8 juin, par Pierre-Henry Pouchelon, délégué national en charge de la zone Sud-Ouest, de se porter candidat à la présidence des jeunes UMP.

Mais la liste est déjà longue. Ils sont désormais huit dans la course à prétendre succéder à Benjamin Lancar, 24 ans, président sortant des « Jeunes Pop » dont le mandat de deux ans arrive à son terme. Si le poste est tant prisé cette année, c'est que l'élection présidentielle de 2012 se profile. Elle représente une formidable vitrine politique pour celui ou celle qui sera élu(e) et qui aura en charge, entre autres, de défendre le candidat de la droite auprès des quelque 25 000 membres officiels, deux fois moins selon *Le Point*, que compte la section jeune du mouvement populaire.

Sur la ligne de départ, des candidatures attendues ; comme celles d'Aurore Bergé, 23 ans, porte-parole des jeunes UMP, ou celle de son ex-colistier,

Matthieu Guillemin, 25 ans et secrétaire général des jeunes pop en charge des fédérations de l'Ouest, avec qui la jeune femme avait fait liste commune lors du scrutin de 2008. Y figurent également le discret Laurent Dubois, responsable de l'UMP Facs, et le fondateur de l'antenne UMP Lycée Louis Morin qui, à tout juste 19 ans, fait figure de benjamin. Originaire de Marseille, Jean-Michel Muracciole, membre du Bureau national et ancien responsable du mouvement populaire dans les Bouches du Rhône est, quant à lui, le candidat "du terrain". Depuis l'annonce de sa candidature, le jeune homme multiplie en effet les déplacements.

Parmi les outsiders, Mike Borowski, 29 ans, à la tête de l'association des "jeunes sarkozystes", un mouvement parallèle qui se targue de réunir quelque 1 500 membres à travers la France, se veut le "candidat de la maturité", et Mohamed Toubach-Ter celui de la "différence". A 22 ans, le jeune "gaulliste-chiraquien" pourrait bien créer la surprise.

Quid de Benjamin Lancar, le sortant ? Même s'il a déclaré vouloir "servir Nicolas Sarkozy jusqu'en 2012", il reste flou sur ses intentions. Certains y voient la preuve que, deux ans après son élection, le jeune loup, devenu conseiller régional d'Ile-de-France en mars, manque de soutien au sein du bureau national. Le suspens ainsi entretenu n'est pas du goût de tous. "Il [le président sortant, ndr] joue la montre, ce n'est pas fair-play", juge un militant.

En attendant, la lutte se fait sur Internet. Armés de leurs blogs, sites personnels ou de sympathisants, pages Facebook et autres comptes Twitter, les candidats ne se font aucun cadeau. A l'image d'un article, « Scandale sexuel chez les jeunes UMP », publié "sans doute par des opposants", selon un candidat, sur le Post.fr et le site Lesindiscrêts.com, dans le seul dessein de décrédibiliser Benjamin Lancar, les tentatives de déstabilisation fusent.

Autre exemple, un blog anonyme mais pro-Lancar, sous prétexte d'informer sur les dessous de la campagne pour dézinguer les opposants crédibles au président sortant, a accusé cette semaine Aurore Bergé de trafiquer ses comptes et groupes Facebook à l'insu des internautes pour gonfler virtuellement le nombre de ses soutiens.

Le NouvelObs.com du 10 juin 2010

SALAIRES DANS LE PRÉCÉDENT GOUVERNEMENT

René Dosière a interpellé l'ensemble des 38 ministères et secrétariats d'Etat le 27 juillet dernier en leur posant la même question : « A la date du 1er juillet 2010, pour l'ensemble des membres du cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnel de soutien, quelle est la moyenne des trois rémunérations les plus élevées et celles des trois les moins élevées ? » Ce tableau reproduit les résultats fournis par les ministères et les convertit en rémunérations nettes mensuelles.

	Moyenne des trois rémunérations les plus élevées du cabinet (1)	Moyenne des trois rémunérations les moins élevées du cabinet (1)
Les ministères		
Budget	15.117 €	5.368 €
Premier ministre	14.086 €	3.714 €
Economie Industrie Emploi	13.948 €	3.883 €
Justice et Libertés	12.797 €	4.305 €
Education	12.707 €	2.986 €
Intérieur Outre-mer et collec. terr	12.172 €	5.374 €
Industrie	12.058 €	5.350 €
Enseignement supérieur	11.572 €	3.885 €
Défense	11.546 €	3.901 €
Immigration et Identité nat. (2)	11.200 €	5.100 €
Espace rural (3)	10.827 €	5.326 €
Ecologie, Développement durable	10.633 €	4.065 €
Santé et Sport	10.556 €	4.671 €
Outre-mer	10.431 €	5.070 €
Travail Solidarité	10.321 €	4.305 €
Agriculture	10.313 €	4.099 €
Culture et Communication	9.618 €	4.468 €
Plan de relance	9.558 €	4.153 €
Jeunesse et solidarités actives	9.462 €	4.222 €
Affaires étrangères	8.822 €	5.607 €
Relations avec le Parlement	8.183 €	3.153 €
Les secrétariats d'Etat		
Anciens combattants	11.221 €	3.915 €
Emploi	10.395 €	6.667 €
Transports	10.380 €	4.929 €
Commerce extérieur	10.312 €	5.889 €
Prospective et Economie (2)	10.100 €	4.821 €
Collectivités territoriales	9.218 €	6.216 €
Justice	9.102 €	4.346 €
Commerces artisans PME	8.785 €	3.928 €
Chargés des aînés	8.533 €	4.965 €
Fonction publique	8.395 €	5.348 €
Logement et Urbanisme (2)	8.271 €	5.266 €
Famille et solidarité	8.058 €	4.420 €
Sports (1)	7.958 €	4.889 €
Ecologie	7.611 €	5.035 €
Politique de la ville	7.468 €	4.175 €
Ecologie	7.041 €	4.638 €
Affaires européennes (2)	6.995 €	3.428 €

(1) Montant net mensuel (primes et indemnités comprises) - (2) Il n'est pas précisé si le montant est en net ou en brut - (3) Montant brut

Le Journal du Dimanche du 10/10/10

MIL-VIGILANCE N° 14/2010

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale